N° 2541 DU 25 AU 31 JANVIER 2023 - 1,80 €

LA VIE ÉCONOMIQUE
DU SUD-OUEST

DORDOGNE
Rémy Lathouwers, la revanche d'un self-made man

LOT-ET-GARONNE
Héméra investit à Agen

BÉARN
Le plus grand méthaniseur de France

AGNÈS **PETRAU** ET LAETITIA **JOURDAN**
Rivages ProTech (Bidart)

Les vigies de l'Atlantique

© Louis Piquemil - La Vie Economique

4

28

44

18

54

Sommaire

À la une

4 Les vigies de l'Atlantique

Dordogne

10 Crise énergétique : les aides pour les entreprises

12 La revanche d'un self-made man

16 Nouvelles brèves

Gironde

18 Les TPE en mode survie

24 Nouvelles brèves

Landes

28 Benoît Fontaine : le procureur de Dax fait le point

34 Nouvelles brèves

Lot-et-Garonne

36 Boîtes de nuit : le jour se lève encore

38 Bluffant, le fou vegan !

40 Héméra investit à Agen

42 Nouvelles brèves

Béarn

44 Zebrure à la conquête de Paris

46 BioBéarn, le plus grand méthaniseur de France

48 Nouvelles brèves

Pays basque

50 Les architectes à Bayonne

51 Resovalie se lance à Bayonne

52 Nouvelles brèves

Hautes-Pyrénées

54 Joris Ducastaing, le faiseur de mondes

56 Rotary/Tarbes : aide aux porteurs de projets

58 Nouvelles brèves

Le Cercle des Experts

60 2023, année de bascule de l'immobilier

Tendances Business

64 La reconversion séduit les cadres

66 Loi Agec antigaspi : ce qui change…

68 Cinéma

71 Annonces Légales

AGNÈS
PETRAU
responsable de la surveillance du milieu et de l'analyse environnementale chez Rivages ProTech

LAETITIA
JOURDAN
responsable des opérations de Rivages ProTech

Les vigies de l'Atlantique

© Louis Piquemal - La Vie Economique

Observer l'océan pour analyser la qualité de l'eau, identifier les déchets flottants, anticiper les aléas climatiques et étudier l'énergie de la houle sont les missions de Rivages ProTech. Dirigé par Laetitia Jourdan, ce centre du groupe Suez développe une expertise vitale pour le littoral basque.

Par Vincent BIARD

La directive européenne des eaux de baignade de 2006 a notamment imposé aux communes d'analyser leurs eaux de baignade via des incubations de 24 et 48 heures. Mais en cas de pollution bactériologique engendrée soudainement par de fortes pluies saturant les réseaux d'assainissement, les communes doivent avertir en quelques heures sur d'éventuels risques pour la santé. C'est pour leur fournir un service d'analyse rapide que le groupe Suez a créé Rivages ProTech à Bidart. Capable d'analyser les eaux de baignade en 3 heures, ce centre d'expertise technique et scientifique s'appuie sur des prélèvements quotidiens, de la biologie moléculaire et des modélisations numériques. Rivages ProTech permet ainsi aux 8 communes littorales de la Côte basque de prévoir la qualité de leurs 35 zones de baignade en tout début de journée, une information vitale en saison estivale.

© V. Biard

UNE ÉQUIPE SCIENTIFIQUE MULTIDISCIPLINAIRE

Avec l'évolution des besoins des collectivités, les prestations de Rivages ProTech se sont étendues. « C'est un centre assez atypique et hybride qui s'occupe de surveillance et de prévisions pour aider les collectivités à gérer les milieux aquatiques et en particulier les littoraux soumis à une forte urbanisation et à des aléas climatiques », résume Laetitia Jourdan, responsable des opérations de cette structure. Agnès Petrau pour la surveillance du milieu et l'analyse environnementale, Matthias Delpey pour la recherche et développement, Pierre-Jean Pouyssegur pour la modélisation prédictive en sont les autres responsables. Ils encadrent une douzaine d'ingénieurs et docteurs en microbiologie, océanographie civique, mathématiques appliquées, analyse de données, environnement, hydraulique ou hydrodynamique côtière.

> « Les technologies développées par Rivages ProTech sur le littoral basque sont maintenant utilisées par le groupe Suez partout en France »

DES ÉTUDES ET DES PRESTATIONS DE PLUSIEURS ANNÉES

Une soixantaine de projets est traitée annuellement par Rivages ProTech pour un volume d'activités de 2,4 millions d'euros. Chaque projet dure de 3 à 5 ans avec des prestations continues comme la surveillance des eaux de baignade et l'anticipation des risques côtiers. En complément de ces services, Rivages ProTech développe 30 à 40 % de projets innovants collaboratifs associant les autorités publiques, la recherche académique, des associations et des industriels. « Notre originalité et notre force résident dans cette logique d'innovation collaborative, dans notre capacité à fédérer et rendre cohérentes les contributions de chacun, à être le transfert entre la recherche et le service », atteste Laetitia Jourdan. Les technologies développées par Rivages ProTech sur le littoral basque sont maintenant utilisées partout en France par le groupe Suez et s'exportent aussi au Maroc.

DES OUTILS CONTRE LES POLLUTIONS

Mais à la pollution bactériologique engendrée par les déversements des cours d'eau et les fortes pluies s'ajoutent les macrodéchets marins. Issus de l'activité humaine, flottant en surface ou immergés, ces macrodéchets visibles à l'œil nu sont une pollution supplémentaire pour le littoral basque et bien d'autres rivages partout dans le monde. « Rivages ProTech observe la dynamique de ces déchets via des techniques de modélisations,

> « Rivages ProTech permet aux 8 communes littorales de la Côte basque de prévoir la qualité de leurs 35 zones de baignade »

L'*OSTREOPSIS* À L'ÉTUDE

Apparue de manière importante dans les criques rocheuses du littoral basque en 2021, l'*Ostreopsis* est une algue tropicale déjà présente en Méditerranée depuis une vingtaine d'années. Cette microalgue invisible à l'œil nu possède une substance toxique qui provoque des irritations respiratoires et cutanées chez les baigneurs, surfeurs et plongeurs mais aussi chez les usagers des bords de mer. En 2021, quelques plages de la Côte basque avaient été fermées pour plusieurs jours. Un contrat de recherche a été signé entre la Communauté d'Agglomération du Pays Basque, l'IFREMER et Rivages ProTech pour étudier l'*Ostreopsis* arrivée sur le littoral basque. Si, dans les eaux tropicales, sa présence se régule naturellement, ce n'est pas le cas en métropole où le réchauffement climatique serait responsable de sa prolifération. Avec le liga, cette boue qui obstrue les filets des pêcheurs et raréfie le poisson, les eaux du littoral basque nécessitent de l'attention.

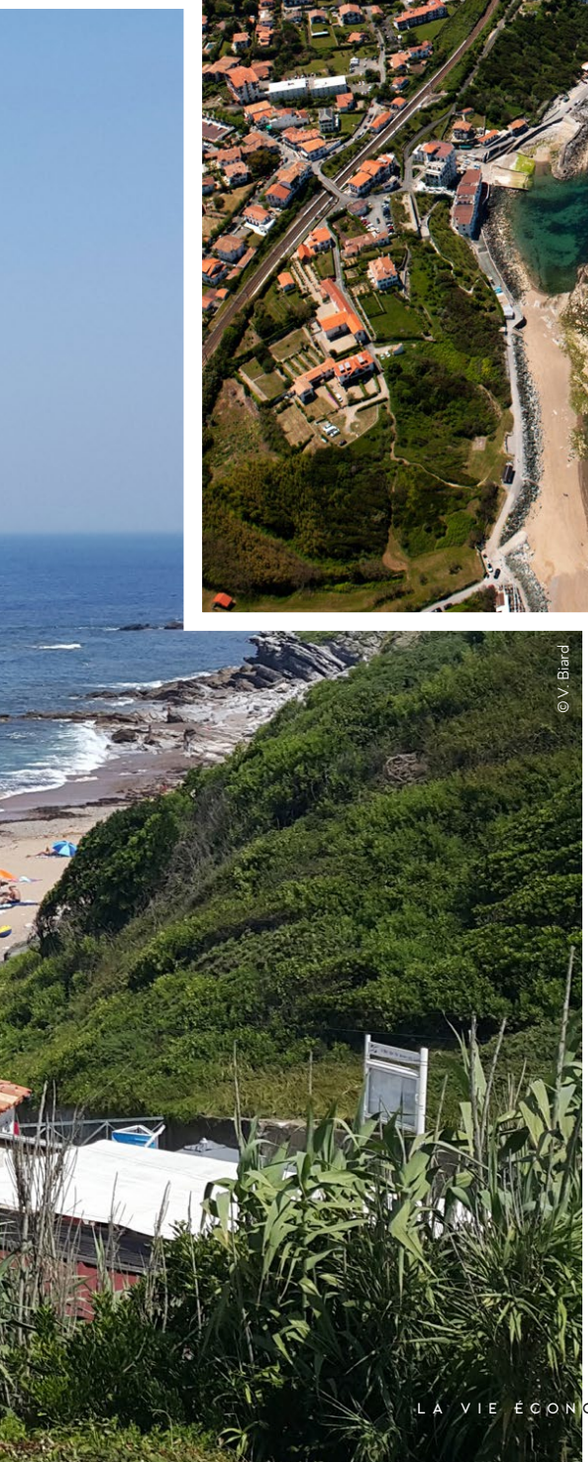

la surveillance des fleuves par vidéométrie, la surveillance depuis le ciel par imagerie satellitaire en partenariat avec la société Telespazio », explique Laetitia Jourdan. Lancée en 2016 dans le cadre d'un programme européen, cette étude s'est ensuite prolongée par une prestation de Rivages ProTech pour les collectivités territoriales du Pays basque. Celles-ci peuvent optimiser la collecte de ces déchets et, bien sûr, essayer d'en limiter la prolifération.

TOUJOURS PLUS DE DONNÉES

Les données environnementales enregistrées par Rivages ProTech depuis la création du centre en 2006 sont précieuses. Elles sont enrichies par des données achetées ou récupérées gratuitement. « Plus nous avons de données, mieux c'est. L'océan est finalement assez peu exploré. Le défi c'est la production d'analyses plus rapides et plus fiables », certifie Agnès Petrau, responsable de la modélisation chez Rivages ProTech. « Nous développons de nouveaux outils principalement basés sur l'intelligence artificielle pour compléter nos modèles déterministes d'afin améliorer nos prévisions et adresser nos différentes thématiques », précise-t-elle. Parmi les études en cours de Rivages ProTech figure l'énergie houlomotrice. Toujours en collaboration avec des collectivités territoriales, d'autres centres de recherches et des industriels, l'idée est d'exploiter un jour la force des vagues. ■

Alerte aux vagues de submersion

© Wave Bumper

Les tempêtes de l'hiver 2013/2014 ont marqué les esprits. Pour se prémunir des vagues destructrices, les points faibles du littoral basque ont été cartographiés et modélisés pour être mieux protégés.

Par Vincent BIARD

Entre décembre 2013 et mars 2014, huit tempêtes au « caractère exceptionnel » ont été identifiées par l'Observatoire de la Côte aquitaine. Les hauteurs significatives des vagues par rapport aux hivers précédents et la puissance de la houle (plus du double des mesures habituelles) ont été très nettement supérieures aux données historiques. Les 240 km de côte sableuse constituant la majeure partie du littoral aquitain ont alors été fortement érodés. Un recul du trait de côte dépassant 20 mètres sur de nombreux sites en Gironde et de 10 à 15 mètres dans les Landes a été constaté. Sur le littoral basque composé principalement de côtes et falaises rocheuses, ces tempêtes avaient provoqué de nombreux dommages sur les ouvrages en front de mer. Mais avec l'érosion, les falaises reculent de 20 cm et les plages sableuses de 50 cm à 1 m en moyenne chaque année. Les falaises rocheuses hautes de 10 à 70 mètres s'écroulent parfois par pans d'une dizaine de mètres sous l'action de la pluie et de la houle.

> « Sous l'effet de la houle et la pluie, des pans de falaises d'une dizaine de mètres s'écroulent brutalement »

MAINTENANT 5 JOURS D'ANTICIPATION

D'après la Communauté d'agglomération Pays Basque, si aucune action n'est lancée, 40 commerces et 529 logements seront menacés par l'érosion d'ici 2043. Pour étudier l'érosion de la Côte basque et anticiper la menace des vagues de submersion résultant des fortes tempêtes, le laboratoire transfrontalier Kosta Risk a été créé début 2021. Kosta Risk associe le laboratoire Siame de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, la Fondation Azti du Pays basque espagnol et le centre Rivages ProTech. « Les collectivités sont alertées d'un risque de tempête submersive par la Préfecture 48 heures ou 24 heures à l'avance. Elles ont un délai très court pour se protéger. Mais aujourd'hui nous avons 5 jours d'anticipation sur les risques de vagues de submersion et sur des sites très précis à l'échelle de la Grande plage de Biarritz », assure Laetitia Jourdan. Et à Biarritz comme sur d'autres sites, on installe maintenant des digues amovibles conçues par la société basque Wave Bumper. ■

> « Si rien n'est fait, 40 commerces et 529 logements seront menacés par l'érosion d'ici 2043 »

Crise énergétique
Les aides pour les entreprises

© Shutterstock

En cette traversée de crise énergétique, les services de l'État en Dordogne se mobilisent pour faire connaître les aides disponibles et accompagner les entreprises afin qu'elles en bénéficient.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

Face à l'inflation des coûts de l'énergie, les services de l'État en Dordogne ont mis en place un accompagnement personnalisé pour les TPE et les PME. Corinne Ducasse, conseillère départementale à la sortie de crise à la Direction départementale des Finances publiques (DDFiP), est disponible avec ses équipes via un numéro de téléphone dédié : 06 12 32 41 04 ou codefi.ccsf24@dgfip.finances.gouv.fr, notamment pour aider à remplir le formulaire du guichet d'aide au paiement des factures. Les agents des centres des finances publiques de Périgueux, Bergerac, Sarlat et Ribérac prendront contact dans les 48 h après appel ou courriel pour assister le dirigeant dans ses démarches, par téléphone ou sur place.

AIDES MOBILISABLES POUR L'ÉLECTRICITÉ

Le bouclier tarifaire sur le modèle de l'aide déjà appliquée aux ménages et aux petites collectivités, limite la hausse des prix à 15 % pour les TPE (moins de 10 salariés et moins de 2 millions de chiffres d'affaires) ayant un compteur électrique d'une puissance inférieure ou égale à 36 kVA. Près de deux tiers des TPE sont éligibles au niveau national. L'entreprise doit faire savoir à son fournisseur d'énergie qu'elle souhaite bénéficier de ce tarif réglementé en transmettant une attestation d'éligibilité, à télécharger sur le site du ministère de l'Économie : www.economie.gouv.fr/files/files/2023/Modele_attestation_aides_energie_entreprise.pdf

Les fournisseurs se sont engagés à garantir le prix de l'électricité à toutes les TPE : pas plus de 280 euros/mégawattheure en

moyenne sur cette année. Mais cela ne s'applique pas aux TPE qui ont renouvelé leur contrat de fourniture d'électricité au second semestre 2022 et ne bénéficient pas du tarif de vente réglementé (bouclier tarifaire). Le tarif garanti est applicable, au besoin rétroactivement, dès la facture de janvier 2023. Pour en bénéficier, il faut remplir un formulaire sur le site ministère de l'Économie (www.economie.gouv.fr/files/files/2023/Modele_attestation_aides_energie_entreprise.pdf) en indiquant souhaiter l'application des conditions tarifaires spécifiques aux très petites entreprises plafonnant le prix à 280 €/MWh en moyenne sur l'année, formulaire à envoyer au fournisseur d'électricité.

> « Les entreprises doivent faire savoir à leur fournisseur d'énergie qu'elles souhaitent bénéficier du tarif réglementé »

© Shutterstock

L'AMORTISSEUR ÉLECTRICITÉ

L'amortisseur électricité, destiné aux TPE et aux PME ayant un compteur d'une puissance supérieure à 36 kVA, peut venir en complément du mécanisme de garantie de prix. Il permet de prendre en charge jusqu'à 20 % de la hausse de la facture d'électricité et s'applique, au besoin rétroactivement, dès la facture de janvier. Pour en bénéficier, l'entreprise doit remplir et transmettre à son fournisseur une attestation d'éligibilité au dispositif, à télécharger sur le site du ministère de l'Économie (www.economie.gouv.fr/files/files/2023/Modele_attestation_aides_energie_entreprise.pdf) Une fois acquise, l'aide est déduite directement de la facture.

AIDES POUR L'ÉLECTRICITÉ ET LE GAZ

Le guichet d'aide au paiement des factures, déjà opérationnel en 2022, est reconduit. Ouvert à toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, il est cumulable avec les dispositifs de garantie des prix et d'amortisseur électricité. Un versement est opéré par la Direction générale des Finances publiques pour permettre, avec l'amortisseur, une prise en charge jusqu'à 40 % de la hausse de la facture d'énergie.

Cela concerne les dépenses d'énergie, après prise en compte de l'amortisseur, égales à plus de 3 % du CA 2021 et les factures d'électricité en hausse de plus de 50 % comparé à 2021. L'entreprise doit remplir un formulaire depuis son espace professionnel sur impots.gouv.fr (un simulateur est disponible pour l'éligibilité ou en contactant la DDFiP Dordogne).

Les TPE peuvent demander le report du paiement de leurs impôts et cotisations sociales pour soulager leur trésorerie, excepté la TVA, les taxes annexes et le reversement de prélèvement à la source.

Pour les cotisations sociales, l'Urssaf peut accorder un délai de paiement (sur les cotisations courantes et sur un rééchelonnement du plan d'apurement Covid en cours).

Les énergéticiens se sont aussi engagés à proposer des facilités de paiement aux TPE en difficulté de trésorerie. ■

LES ARTISANS EN PREMIÈRE LIGNE

La Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA) Nouvelle-Aquitaine organise des webinaires d'une heure sur La crise énergétique, impacts et accompagnements, animés par un expert en transition écologique de la CMA et un professionnel d'EDF.
Bien des entreprises artisanales sont en effet menacées dans leur stabilité économique et financière, inquiètes et confrontées à des questions. Ce webinaire thématique les informe sur les aides mises en place par l'État pour faire face à l'envolée des coûts de l'énergie ; et présentera les outils, conseils et accompagnements à disposition.
Dernière session : mardi 31 janvier, de 13 h à 14 h.
Inscription : artisanat-nouvelle-aquitaine.fr/energie

La revanche d'un

RÉMY
LATHOUWERS
dirigeant de la hoding
SAS Lathouwers

"C'était un élève moyen, souvent incompris du corps enseignant qui lui prédisait un avenir proche de la voie de garage"

© Imazairey

self-made man

Né dans une famille aux origines plus que modestes, Rémy Lathouwers, jeune Périgourdin de 35 ans, a bâti en moins de cinq ans ce qui ressemble déjà à un petit empire avec pas moins de cinq sociétés regroupées sous la bannière de la holding SAS Lathouwers.

Par Léontine AMART

Le self-made man n'est pas toujours américain. Il arrive qu'il soit aussi périgourdin. Entrepreneur à succès, Rémy Lathouwers, 35 ans, en est la preuve vivante. Parti de rien, ce bosseur hors pair a bâti en moins de cinq ans ce qui ressemble déjà à un petit empire avec pas moins de cinq sociétés et autant d'activités différentes regroupées sous la bannière de la holding SAS Lathouwers.

D'UN BEP FORESTIER AUX COURS DU SOIR

Né en Dordogne, dans une famille aux origines plus que modestes, Rémy Lathouwers est un élève moyen, souvent incompris du corps enseignant qui lui prédit un avenir proche de la voie de garage. À 15 ans, l'adolescent quitte l'enseignement général pour suivre un BEP forestier, à Sabres, dans les Landes, il sera garde-forestier, comme son grand-père et son arrière-grand-père l'ont été avant lui. Doué, il retient l'attention de ses professeurs qui lui font un programme sur mesure pour le faire progresser plus vite. Sylviculture, mycologie, pédologie (étude du sol)… Le jeune homme découvre les cours du soir après la journée de travail. Épuisant mais très enrichissant et surtout, déterminant pour son orientation. Rémy Lathouwers décroche son bac technologique Sciences et techniques de l'agronomie et de l'environnement (STAE) option aménagement des espaces au lycée agricole de Coulounieix-Chamiers, part un an au Canada et enchaîne avec un BTS gestion forestière à Bazas, en Gironde.

Après un détour par la vie active – il travaille chez un négociant en bois de qualité pendant un an – le jeune Périgourdin reprend le chemin des études supérieures

> Sur sa lancée, la Martellerie Saint-Sauveur a conquis en 2022 le cœur des grands châteaux du vignoble bordelais.

Rémy Lathouwers et son équipe

© Imazalrey

pour passer un master en achat industriel et un autre sur la gestion globale des risques. Deux diplômes qui le propulseront bientôt au poste de directeur de développement d'une entreprise de charpentes bergeracoise.

ÉVOLUTION RAPIDE DE L'ENTREPRISE

Le 21 décembre 2018, Rémy Lathouwers saute le pas en rachetant une entreprise de chaudronnerie, La Martellerie Saint-Sauveur et sa jumelle, ATST, spécialisée dans le traitement des surfaces par thermolaquage. Hébergées dans le même bâtiment industriel, à Saint-Laurent-des-Hommes, entre Mussidan et Montpon, les deux PME emploient alors cinq personnes au total. « La Martellerie faisait uniquement des prototypes sur plan, mais ne proposait pas de conception », décrit l'entrepreneur, qui nourrit alors d'autres ambitions pour l'entreprise. « Dans un premier temps, on a fait évoluer son activité vers la conception et la réalisation de pièces pour le bâtiment, la serrurerie et la métallerie », explique le jeune le self-made man, connu pour mettre lui-même la main à la pâte. « J'ai participé et je participe encore à l'aventure en dessinant les modèles et en suivant moi-même les chantiers », glisse l'intéressé.

UN SPECTRE D'ACTIVITÉS ÉLARGI

Sous son impulsion, l'entreprise a élargi son spectre d'activités en s'appuyant sur les compétences de ses salariés (chaudronniers, soudeurs, etc.), passés de 5 en 2018 à 42 en 2022. « Au gré de nos collaborations, notamment avec des architectes, nous avons été amenés à faire de la direction artistique, autrement dit à concevoir et réaliser des pièces qui viennent s'incorporer dans un espace dédié », se remémore Rémy Lathouwers. « Ce nouvel exercice nous a conduits à travailler aussi bien le métal que le bois ou encore la pierre, trois matières totalement différentes, mais complémentaires. »

PERCÉE DANS LE MONDE DES GRANDS CRUS BORDELAIS

La clientèle a suivi. Des célébrités, au premier rang desquelles figure Stéphane Plazza, le plus médiatique des agents immobiliers de l'Hexagone, sont tombées sous le charme du travail d'orfèvre des équipes de la Martellerie Saint-Sauveur. De grands établissements parisiens se sont également positionnés auprès de la PME périgourdine pour lui confier la décoration d'une ou plusieurs pièces. « Nous avons façonné une baignoire en cuivre pour un grand hôtel parisien, une œuvre en

métal pour le vestibule d'un autre », mentionne le chef d'entreprise, enthousiasmé par les défis que peut lui soumettre la clientèle.

Château d'Yquem et Angélus ont sollicité son expertiser pour sublimer leur environnement

Château d'Yquem, Angélus, Guiraud… Plusieurs fleurons girondins de la viticulture ont sollicité l'expertise de ses équipes pour sublimer leur environnement. « Le plus souvent, nous travaillons avec l'architecte bordelais Olivier Chadebost qui connaît très bien les attentes du monde vitivinicole », poursuit le chef d'entreprise, d'autant plus ravi de cette collaboration qu'elle a donné naissance à un projet commun aux deux hommes : la création de mobilier de luxe commercialisé sous l'étiquette assumée « Chadebost-Lathouwers ».

Pour chacune de ces nouvelles activités, une société a été créée. La Martellerie-Saint-Sauveur est aujourd'hui positionnée sur les ouvrages d'art et les monuments historiques, CMI sur le développement industriel, et la maison Aline Delsaut, sur l'agencement d'espaces, l'ébénisterie ou encore la menuiserie. « Nous avons misé sur l'ultradiversification », déclare Rémy Lathouwers. « Cela demande beaucoup d'énergie et une capacité à se remettre en cause en toutes circonstances, mais c'est stimulant pour les équipes. »

L'AVENTURE EST PARTIE POUR DURER

Jusqu'où ira le nouveau prodige périgourdin ? Il projette déjà de créer un bureau d'études autonome à Bordeaux avant la fin de l'année, tout en posant les jalons d'un projet para-hôtelier… en pleine forêt. « Outre les investissements réalisés dans les structures et les moyens de production, l'argent dégagé par les différentes sociétés du groupe finance l'acquisition de parcelles forestières en Dordogne. Il s'agira, un jour, d'y installer des cabanes fabriquées dans nos ateliers à destination de la clientèle qui cherche à louer un hébergement insolite », glisse l'intéressé.

UNE SANTÉ FINANCIÈRE DE FER

Déjà vu ? Le bouillant dirigeant n'a jamais dit le contraire. Pour lui, le plus important est de créer une chaîne de valeur qui garantit l'indépendance financière du groupe. « Devenir client de sa propre entreprise vous met à l'abri des déconvenues que vous pourriez rencontrer dans le cadre d'un contrat passé avec un client qui le dénoncerait ou n'aurait pas les moyens de l'honorer ».

> « Il projette de créer bientôt un bureau d'études à Bordeaux tout en posant les jalons d'un projet para-hôtelier… en pleine forêt »

© Imazalrey

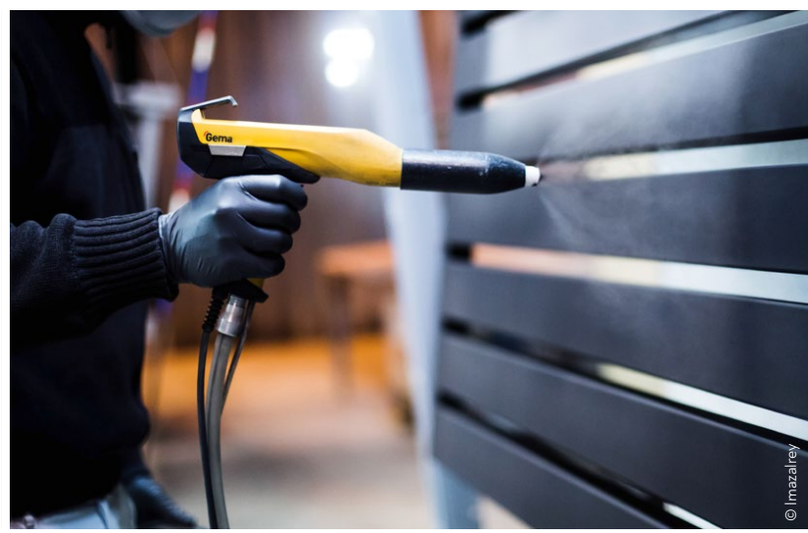

© Imazalrey

En attendant, les sociétés du groupe vont continuer à se structurer. « Pendant quatre ans, on a saisi toutes les opportunités qui se sont présentées à nous ou que nous sommes allés chercher. Maintenant, l'heure est au renforcement de nos organisations pour que l'on gagne davantage en qualité et en efficacité », signale le fondateur de la holding Lathouwers qui affiche déjà une santé financière de fer.

CROISSANCE À 3 CHIFFRES

Dopé par une croissance à trois chiffres, le groupe devrait atteindre sans difficulté les 10 millions de chiffre d'affaires consolidé en 2023, l'objectif étant de flirter avec les 25 millions d'euros en 2025. « L'effectif progressera en conséquence », annonce le président de la SAS Lathouwers qui prévoit de doubler le nombre de salariés de 42 à 80 en 2025. À ce rythme, le nouveau Rockfeller sera bien Périgourdin ! ■

© D.R.

Périgueux

LA NOUVELLE AGENCE O2 RECRUTE 8 PERSONNES

La franchise multi-spécialiste O2 se développe avec 400 agences partout en France et a ajouté en octobre une présence à Périgueux pour des services de ménage-repassage et garde d'enfants de + 3 ans, avec 8 recrutements en cours autour d'Alexia Schifano, la responsable d'agence (perigueuxouest@o2.fr). Les prestations se font sur la zone Périgueux, Sanilhac, Brantôme-en-Périgord. L'enseigne fait valoir l'adaptabilité des plannings, le cumul emploi retraite ou encore le complément de revenus pour des étudiants, avec des formations régulières et des possibilités d'évolution.

Boulazac

CIRCULATION EN MODE DOUX AU CAMPUS DE LA FORMATION

Le campus de la formation, à Boulazac Isle Manoire, a bénéficié de travaux réalisés par le Grand Périgueux pour transformer l'avenue Henry-Deluc en voie partagée : piétons, vélos et voitures s'y côtoient en sécurité, ces dernières pour atteindre le parking des établissements (CFA des Métiers, écoles de la CCI). Réalisés de novembre 2021 à juillet 2022, ces aménagements comprennent une aire de retournement au sud du campus, un nouveau giratoire avec voie d'accès, un aménagement à sens unique végétalisé sur la rue principale avec liaison de la Vélo route voie verte, une modification du giratoire existant au bénéfice d'un carrefour en T et aménagement du parking. Cette modification de desserte du site représente un investissement de 2 millions d'euros, avec la participation de la CCI et de la CMA Dordogne, de la Ville et du Département.

© D.R.

© Venidom

Coulounieix-Chamiers
LE CUISINISTE À DOMICILE VENIDOM TRACE SA ROUTE

Venidom annonce une progression de 200 % de son chiffre d'affaires en 2022, pour atteindre 3,96 millions d'euros. Le concept Cuisines Venidom, créé en 2011 par Maxime Gérard, se déploie en franchise depuis 2016 et continue de conquérir le public. L'unique réseau de cuisinistes à domicile en camion-magasin s'est fortement développé, avec 8 nouveaux franchisés en 2022, soit 29 représentants de l'enseigne qui se distingue par un service personnalisé, pour les particuliers comme les constructeurs immobiliers. Le chantier du futur siège social dans le parc d'activité de Cré@vallée Nord, à Coulounieix-Chamiers, devrait prendre fin cette année. Le fondateur et directeur général a renforcé son équipe avec l'arrivée de Stéphane Hatterer comme animateur réseau, fort de 15 ans d'expérience dans cet exercice. L'objectif est d'atteindre 50 franchises en 2025.

Bergerac
JCE, LA SUITE

À 33 ans, Grégoire Painchart vient d'être réélu pour présider pendant un an la Jeune chambre économique de Bergerac : cette association de citoyens actifs offre l'opportunité aux 18-40 ans de s'épanouir comme futurs leaders par la prise de responsabilités sociales et l'esprit d'entreprise, avec une solidarité propice aux changements. À ses côtés, Joaquina Weinberg a été réélue au poste de trésorière. La JCE de Bergerac, qui se positionne comme le premier incubateur de leaders citoyens, proposera des formations pour permettre à ses membres d'acquérir de nouvelles compétences. Ouverte aux jeunes, quelle que soit leur situation professionnelle, l'association qui organise ses vœux vendredi 27 janvier, à 19 h, à la maison des associations, y sera disponible pour un premier contact.

© JCEBergerac

Les TPE

ÉRIC
STÉPHANT
DG du
Cecogeb

© Atelier Gallien - Echos Judiciaires Girondins

Nouvelle-Aquitaine en mode survie

Le Cecogeb, organisme consulaire qui analyse chaque année les comptes de 30 000 Très Petites Entreprises (TPE) néo-aquitaines, en collaboration avec les Organismes de Gestion Agréés, nous livre les résultats de son dernier baromètre et ses prévisions pour l'année. Entre transitions et inflation, les TPE n'auront qu'une solution : s'adapter et investir pour se développer, estime Éric Stéphant, son directeur général.

Propos recueillis par Jennifer WUNSCH

La Vie Economique : Vous éditez chaque semestre un baromètre des TPE de Nouvelle-Aquitaine. Quels sont les enseignements les plus marquants à retenir pour l'année qui commence ?

Éric Stéphant : « Parmi les éléments les plus importants de notre dernier baromètre de l'activité des TPE en Nouvelle-Aquitaine, il faut noter qu'encore 30 % d'entreprises affirmaient ne pas avoir retrouvé leur niveau d'activité d'avant crise au deuxième semestre 2022. Deuxième contre-vérité : seulement 3 TPE sur 10 ont fait appel aux PGE. Elles n'ont pas eu cette lecture de gestion de l'effet de levier possible qu'ont pu avoir les PME. D'autre part, elles ont actuellement des niveaux de trésorerie jamais vus, mais totalement artificiels. En général, la part des entreprises ayant une trésorerie négative en fin d'exercice est d'environ 15 %. Cela n'a pas d'incidence particulière et fait partie de la vie des très petites entreprises. Au plus haut de la crise de 2008, ce taux est monté à 22 %. Là, il est tombé à 4-5 %. Cela veut dire que les reports de charges sociales et de remboursement d'emprunt, les subventions et les aides ont eu un fort impact. Au-delà de ces éléments, reste à savoir si la crise a été seulement conjoncturelle ou s'il y a également une crise structurelle, notamment du point de vue des recrutements. »

LVE : Quelles conséquences l'inflation, liée notamment à l'augmentation du coût de l'énergie et des matières premières, aura-t-elle sur les TPE en 2023 ?

É. S. : « Nous allons faire un focus sur l'inflation dans notre prochain baromètre afin d'essayer d'en mesurer l'impact sur les TPE. Le risque principal est une baisse des marges et de la rentabilité des entreprises. On le voyait déjà fin 2022 : les entrepreneurs avaient du mal à répercuter les hausses des prix sur leurs achats, qu'ils ne savent pas forcément négocier, ou sur leurs prix de vente. Mais l'inflation n'est pas un phénomène nouveau, elle a démarré au terme de la crise sanitaire, sur la partie boulangerie par exemple, avec une hausse du prix des matières premières. Là, c'est la hausse du coût de l'énergie qui arrive. Mais les impacts seront plus importants sur les PME, dont certaines ont déjà dû diminuer leur production en raison du poids de l'énergie.

> « Les TPE seront impactées comme tout le monde mais le poste énergie ne représentera jamais plus de 3 % de leur chiffre d'affaires »

Les TPE seront impactées, comme tout le monde, mais le poste énergie ne représentera jamais plus de 3 % de leur chiffre d'affaires. Je pense qu'elles pourront absorber et diluer l'augmentation de ce poste.

LVE : Selon vous, ce sont surtout les taux d'intérêt des emprunts bancaires qui vont peser sur les TPE…

É. S. : Alors qu'il y a 2 ans à peine, les taux d'intérêt plafonnaient à 1 %, on ne trouve plus d'emprunt bancaire à moins de 4 % aujourd'hui. Ces tensions sur les taux d'intérêt vont toucher à la structure même des entreprises, à leur capacité à financer leurs investissements. On va également le peser dans le prochain baromètre. Les TPE ont actuellement des trésoreries pleines, et n'ont pas énormément investi en 2022 selon notre dernier baromètre. Cela risque de se poursuivre. Les TPE sont par essence des entreprises qui peuvent avoir du mal à investir, car elles ont du mal à s'endetter. Au Cecogeb, nous les incitons à investir, car le développement d'une entreprise passe par l'investissement. La deuxième conséquence sera sur la reprise et la création d'entreprise. Tout cela va engendrer une baisse de l'encours crédit.

LVE : Après une longue accalmie, le retour des défaillances d'entreprises est annoncé pour 2023. Dans quelle mesure les TPE seront-elles concernées ?

É. S. : Avec les PGE, il y a eu un effet d'aubaine pour les entreprises qui étaient déjà en difficulté et ont eu accès à des emprunts qu'elles n'auraient pas eu en temps normal. Cela a engendré une suspension des dépôts de bilan. On devrait donc certainement revenir à un taux de défaillance normal, c'est mécanique. Mais la situation des trésoreries des TPE est bien meilleure, et jusqu'ici, on voit très peu d'incidents sur les remboursements de PGE. Je pense que l'on n'ira pas forcément vers beaucoup de dépôts de bilan. D'ailleurs, selon notre second indicateur, qui analyse l'activité des TPE par le prisme de la TVA, tous les voyants étaient au vert fin novembre. Il y a une différence entre ce que montrent les chiffres et les discours que l'on entend…

LVE : C'est-à-dire ?

É. S. : Si on prend l'exemple des CHR, selon eux, l'année 2021 a été très mauvaise. Or, à travers la TVA, on voit que l'activité a très bien redémarré. En revanche, on constate que la demande a changé. Par exemple, la mise en place du télétravail impacte clairement le business pour les CHR d'affaires. Et après les fermetures de 2020 et 2021, les difficultés de recrutement sont quant à elles très problématiques. Mais elles nécessiteraient une réflexion, de prendre de la hauteur. De même que dans le bâtiment, où les artisans ont toujours évoqué leurs difficultés de recrutement. Or dans ce secteur, nous avons des adhérents qui emploient une quinzaine de personnes, dont des apprentis, et d'autres avec le même profil qui n'arrivent pas à passer le seuil de deux salariés. Cela renvoie à d'autres problématiques comme les compétences en management, la capacité à piloter des équipes, à recruter, à fidéliser

LE CECOGEB EN BREF

« Petits commerces, artisanat, CHR… Les très petites entreprises (TPE) sont notre cœur de métier et notre vecteur premier d'existence », résume Éric Stéphant, directeur général du Cecogeb depuis 19 ans. Créé en 1976 par la CCI Bordeaux-Gironde et les organismes de gestion agréés (OGA), le Cecogeb (Organisme consulaire pour la gestion et l'entrepreneuriat) réalise le contrôle fiscal des TPE de toute la région Nouvelle-Aquitaine, et en échange, octroie à ces entreprises de moins de 10 salariés des avantages fiscaux. « Nous contrôlons chaque année 30 000 liasses fiscales issues des bilans et comptes de résultats des TPE », détaille Éric Stéphant, dont l'autre mission est « d'inciter les entreprises à avoir recours aux experts comptables ». S'appuyant sur ces données, le Cecogeb a créé un outil exclusif appelé « Regards sur la TPE », publié une fois par an, permettant de montrer l'évolution d'indicateurs tels que la rentabilité ou l'activité des TPE. Depuis la crise sanitaire, il édite également un baromètre semestriel des TPE et un outil montrant les variations de TVA afin de suivre l'évolution de l'activité à deux trimestres près. Disposant d'un conseil d'administration présidé par la CCI Bordeaux-Gironde, le Cecogeb s'est vu désigner par Patrick Seguin un élu consulaire, Marli Marchyllie, en tant que présidente déléguée.

© Shutterstock

© Shutterstock

et à former les gens. Les réponses à apporter ne sont pas évidentes. Ce n'est pas simple d'être chef d'entreprise et ce n'est pas donné à tout le monde. Derrière les difficultés de recrutement et de pénurie, il faut remettre les choses dans leur contexte et dans leur cadre de référence. Certains chefs d'entreprises y arrivent vraiment bien. D'autres sont plutôt dans une logique de TPE sans effectifs. »

LVE : Selon vous, le développement est indispensable à la pérennité des TPE ?

É. S. : « Les TPE doivent savoir être dans une dynamique de développement, sinon elles risquent de se faire rattraper par la concurrence et de disparaître. Dans certains secteurs d'activité, les dirigeants ne pilotent leur entreprise que pour dégager leur salaire, c'est du social. Mais les TPE doivent avoir une lecture économique, un projet permettant de dégager des salaires

LE CECOGEB EN CHIFFRES

Date de création : 1976
Zone : Nouvelle-Aquitaine
Employés : 10
TPE analysées par an : 30 000
CA moyen des TPE : 180 000 euros
100 % des TPE ont moins de 10 salariés
Les 2/3 des TPE n'ont pas de salariés

et des profits pour asseoir une structure économique, acheter du matériel, recruter... Le développement fait partie de la vie de l'entreprise, sinon elle devient obsolète. Le développement, soit vous l'anticipez, soit vous le subissez. Par exemple, un restaurateur doit savoir renouveler son mobilier, avoir un piano propre et aux normes, sinon sa facture d'énergie sera trop importante. Dans le bâtiment, si l'artisan n'a pas la bonne nacelle, pas le bon matériel, il ne pourra pas travailler. »

LVE : Le baromètre évoque justement d'autres thématiques comme la transition numérique des TPE, que l'on pensait accélérée par la crise sanitaire. Or on constate que seulement 3 TPE sur 10 se sentent concernées par le numérique...

É. S. : « D'importants fonds et dispositifs ont été mis en œuvre par la Région Nouvelle-Aquitaine et les services de l'État, des conseillers numériques ont été recrutés en lien avec les organismes consulaires. Mais aujourd'hui, pour un boucher-charcutier, un artisan du bâtiment ou un prothésiste dentaire, que signifie le numérique ? On constate que, sur le terrain, la culture des TPE en est totalement éloignée. Les dispositifs d'aide ont finalement plutôt concerné les PME qui, elles, ont du personnel et des compétences pour s'en occuper. Pendant la crise sanitaire, il y a eu beaucoup d'initiatives mises en œuvre de façon très réactive comme des plateformes de mutualisation et des projets de marketplace pour les commerçants. Mais cela n'a pas fonctionné. Il y a certainement un trait de pédagogie et d'accompagnement à avoir. Entre l'offre et la demande, il y a clairement un pont à franchir. Les seuls exemples qui ont fonctionné sont ceux qui ont mis en place de l'assistanat avec deux ou trois personnes à disposition pour faire la page web, aller prendre des photos, faire les textes, etc. Tout cela ne date pas de la crise sanitaire et concerne également les fondamentaux, comme la sauvegarde des systèmes informatiques, etc. »

© Shutterstock

© Shutterstock

ÉNERGIE : LES AIDES AUX TPE PRÉVUES PAR L'ÉTAT

Le 12 janvier, la préfecture de la Gironde présentait les dispositifs d'aide mis en placepar l'État pour limiter la facture d'énergie des TPE. Le bouclier tarifaire permet ainsi aux entreprises de moins de 10 salariés avec un chiffre d'affaires inférieur à 2 millions d'euros et un compteur électrique d'une puissance inférieure à 36 kVA de contenir la hausse des prix de l'électricité à 15 %. Les TPE ayant renouvelé leur contrat de fourniture d'électricité au second semestre 2022 pourront également toutes bénéficier d'un tarif réglementé limité à 280 euros/MWh en moyenne sur 2023. Pour les entreprises non éligibles au bouclier tarifaire, l'amortisseur électricité prend en charge environ 20 % de la facture totale d'électricité des TPE et PME ayant un prix unitaire de la part énergie de 350 euros/MWh. Enfin, pour une entreprise qui bénéficie de l'amortisseur électricité et dont les dépenses d'énergie représentent toujours 3 % du chiffre d'affaires 2021 après sa prise en compte, un guichet d'aide au paiement des factures de gaz et d'électricité sera ouvert prochainement sur le site impots.gouv.fr.

© Shutterstock

LVE : Certains secteurs parviennent-ils mieux que d'autres à s'adapter au contexte économique actuel ?

É. S. : « À l'heure de la transition écologique, où même l'accord d'un prêt bancaire est conditionné à certains critères écologiques, mais aussi de la transition numérique, la plupart des secteurs vont devoir investir dans du matériel. Certains, comme les CHR, vont devoir s'adapter en termes d'organisation du travail, notamment, car il existe une demande des salariés à laquelle il faut répondre, comme avoir plus de jours de repos dans la semaine. Cela peut permettre au final de fermer les jours où on a moins de clients, tout en faisant baisser la facture énergétique. Il faut aussi tenir compte de son environnement direct, de sa concurrence. Cette adaptation nécessaire à l'environnement commercial ne date pas d'aujourd'hui et a déjà fait disparaître beaucoup de petits artisans... Comme dans la grande distribution, où le rayon boucherie simule l'artisan boucher et le rayon boulangerie montre les pains cuisant dans les fours. Il faut tenir compte de la baisse du pouvoir d'achat et de cette concurrence. C'est un sujet qui ne date pas d'aujourd'hui... Il faut avoir ces lectures. Toutes les entreprises doivent s'adapter. Y compris les TPE. » ■

BAROMÈTRE DES TPE : CE QU'IL FAUT RETENIR

3 TPE sur 10
n'ont **pas retrouvé leur niveau d'activité d'avant crise**

6 TPE sur 10
sont **impactées par la hausse des prix**

3 TPE sur 10
déclarent **des difficultés d'approvisionnement**

40 % des TPE
subissent une baisse des commandes / de la fréquentation

1 TPE sur 3
anticipe **des problèmes de trésorerie**

5 TPE sur 10
ne répercutent pas les tensions inflationnistes sur leurs prix de vente

53 % des TPE
qui rencontrent des **difficultés de recrutement** les estiment dues à une **pénurie de main-d'œuvre**

Près de 1 TPE sur 2
envisage la mise en œuvre d'un **plan de restructuration**

81 % des TPE
n'envisagent pas de **réaliser d'investissement**

4 TPE sur 10
attendent un contexte économique plus favorable

Plus de 4 TPE sur 10
sont en attente **d'un soutien financier**

70 % des TPE
se sentent **concernées par la transition écologique**

60 % des TPE
ne se sentent pas concernées par **la transition numérique**

Enquête réalisée en septembre 2022 par le Cecogeb et les OGA, auprès de 602 TPE néo-aquitaines représentatives de 13 secteurs d'activité

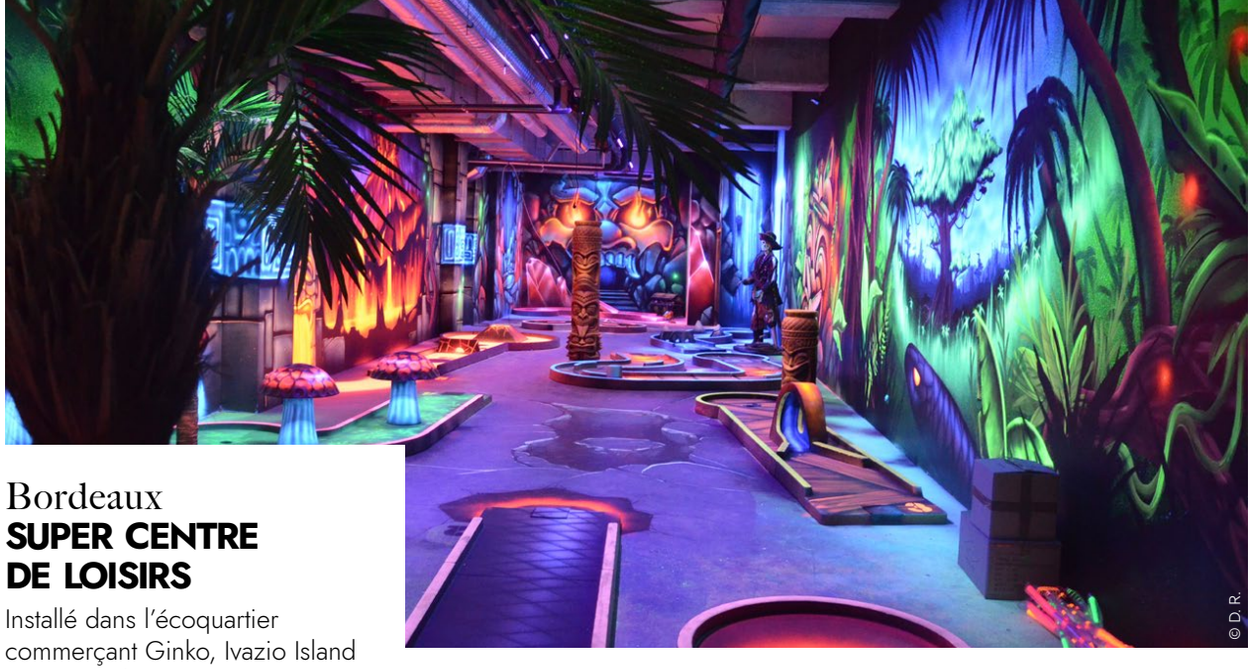
© D.R.

Bordeaux
SUPER CENTRE DE LOISIRS

Installé dans l'écoquartier commerçant Ginko, Ivazio Island regroupe des propositions de loisirs variées et un espace de restauration. Ce concept inédit à Bordeaux regroupe sur près de 4 000 m² l'animation Prison Island, avec 30 cellules aux énigmes différentes ainsi que des défis techniques et physiques à relever en équipe, un mini-golf indoor avec lumière fluorescente, 10 pistes de bowling, une salle de jeux vidéo, un café-jeux et ludothèque pour les jeux de société, 4 tables de billard, 8 flippers, ainsi que 5 salles de karaoké ! Pour cette première réalisation, Ivazio Island a recruté une douzaine de personnes pour animer le centre de loisirs de Bordeaux.

www.ivazio.com

Nouvelle-Aquitaine
LA FRAMBOISE S'UNIT À L'AOPN FRAISES DE FRANCE

Qui dit nouvelle année dit nouvelles résolutions ! Et une nouvelle résolution a bien été adoptée à l'Assemblée Générale de l'Association d'Organisations de Producteurs nationale (AOPn) Fraises de France : l'intégration du produit framboise et plus largement du genre *Rubus sp.* dans l'objet de l'association. Les produits fraise et framboise ont de nombreux intérêts à être représentés ensemble. L'objectif de l'association devient donc de pérenniser et développer les filières fraises ET framboises françaises. La France produit 3,9 % des framboises de l'Union européenne, soit 3 900 tonnes dont 801 tonnes pour la Nouvelle-Aquitaine sur 108 hectares (chiffres 2016).

© D.R.

Bordeaux
PREMIER RESTAURANT POINT B

C'est dans le quartier Ginko, juste à côté du lac, que vient d'ouvrir le premier restaurant Point B de Bordeaux. Ce nouveau lieu saura certainement ravir les amateurs de hamburgers avec ses recettes généreuses. La marque se différencie en effet des autres enseignes du genre en proposant des recettes avec deux hamburgers par menus : des burgers savoureux en double pour grands mangeurs ! Une vingtaine de déclinaisons est à la carte : au bœuf, au poisson ou à la volaille, agrémentées d'une sauce au goût unique. Point B a réussi à se faire une place dans un secteur fortement concurrentiel grâce à un marché de niche : le « halal ». Créée à Drancy en 2017, l'enseigne a connu en quelques années un développement fulgurant avec l'ouverture de restaurants dans plus de cinquante villes de France et de Belgique, telles que Lyon, Lille Marseille, Paris ou Charleroi. Ce nouveau magasin bordelais est le 65e de la marque et le second dans la métropole après celui de Cenon.

Bordeaux - New York

COMPANION SPINE RACHÈTE LE BORDELAIS BACKBONE

Le spécialiste franco-américain du diagnostic et du traitement des pathologies du rachis et de la colonne vertébrale, qui avait acquis en 2020 une partie du portefeuille de Medtronic, a réalisé une levée de fonds de 60 millions de dollars en 2022. Elle permet à Companion Spine LLC d'annoncer en ce début d'année l'acquisition de l'entreprise bordelaise Backbone SAS. Le lien local commun scientifique entretenu par les deux sociétés avec l'École de chirurgie du rachis de l'Université de Bordeaux est ainsi renforcé. « Cette acquisition s'inscrit parfaitement dans l'ambition stratégique de Companion Spine de développer une nouvelle génération d'outils médicaux et d'implants pour répondre aux besoins des maux de dos et des maladies de la colonne vertébrale, qui résolvent de véritables problèmes de santé publique dans le monde entier », assure dans un communiqué Anthony G. Viscogliosi, cofondateur et président exécutif de Companion Spine. Ce rachat doit permettre à Companion Spine, qui a réalisé 9 000 ventes d'implants en 2022, d'atteindre les 12 000 implants vendus en 2023.

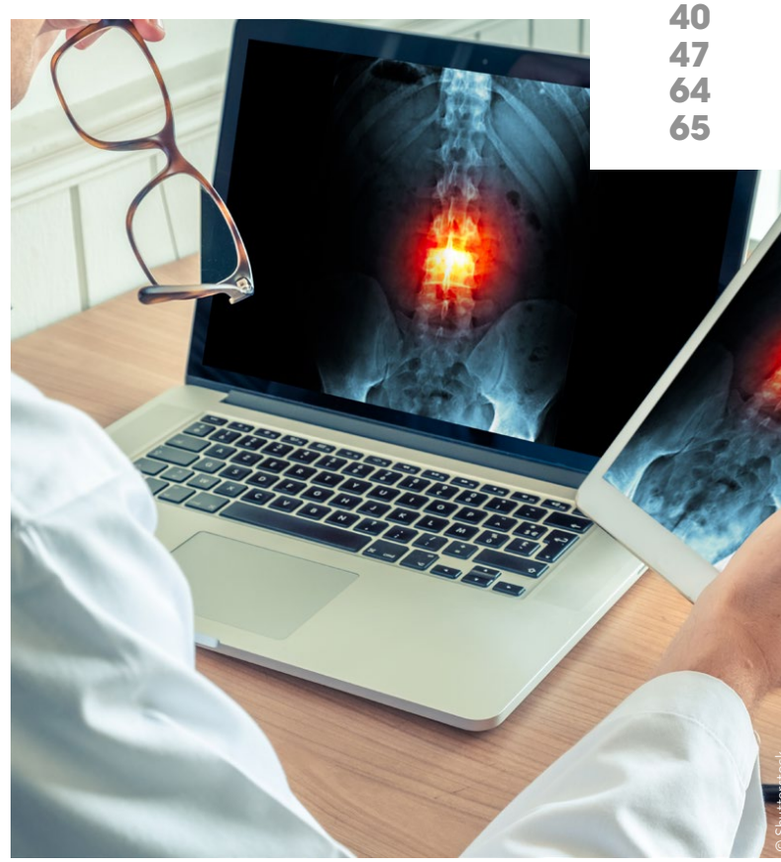
© Shutterstock

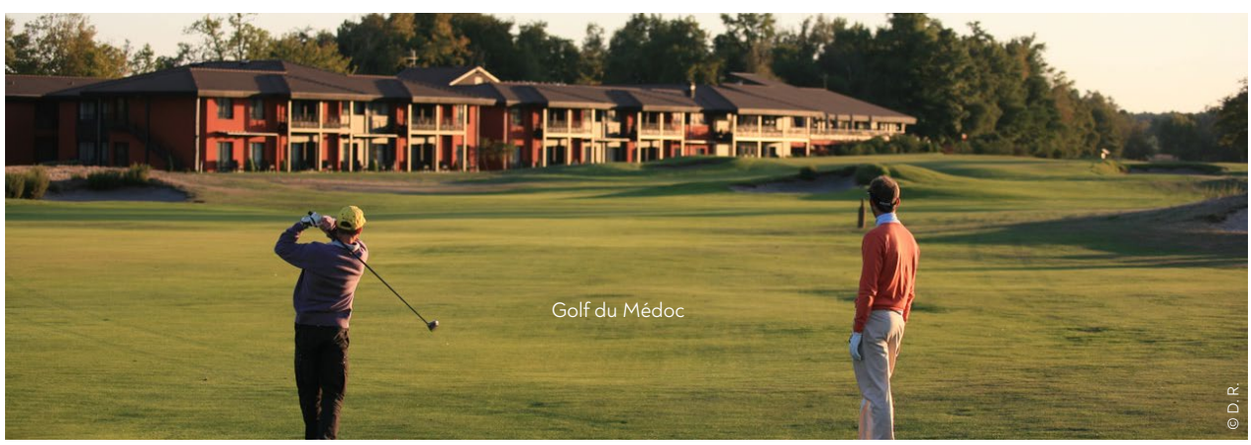
Golf du Médoc
© D.R.

Bordeaux

4 SALONS EN UN MÊME LIEU

Les 3 et 4 février prochains, de 10 h à 18 h, le Hangar 14 de Bordeaux accueillera quatre salons en même temps. La 9e édition du **Salon des Thalasso et Cures thermales** réunira de nombreuses destinations santé, bien-être et remise en forme à travers la France. La 4e édition du **Salon du Logement senior et des aides à domicile** permettra de préparer son avenir et de trouver des solutions pour soi ou ses proches plus âgés. La 3e édition du **Salon des Seniors**, elle, proposera de rencontrer des professionnels de la nutrition, de la prévoyance et du logement, ainsi que des associations ludiques et sportives. La nouveauté, c'est le 1er **Salon du Golf de Nouvelle-Aquitaine**. Les visiteurs pourront ainsi défier dans des battles sur le practice le parrain du salon, Guy Rechenmann (ancien joueur professionnel, présentateur télé sur France Télévision et écrivain vivant aujourd'hui en Gironde) mais aussi gagner des cours de golf, des green fees, des séjours golf et hébergement et de nombreux autres cadeaux offerts par les marques et les magasins spécialisés.

© Shutterstock

Mérignac - New York
OTONOMY AVIATION LÈVE 3,6 MILLIONS D'EUROS

L'équipementier aéronautique Otonomy Aviation achève le financement de la réorganisation de son capital avec un investissement de 2 millions d'euros de la part de la société Ouest Croissance, mais également d'UI Investissement et d'Expansion Capital pour un total de 3,6 millions d'euros. Implantée à Mérignac et aux États-Unis, Otonomy Aviation conçoit, assemble, commercialise et assure la maintenance de produits et systèmes optroniques et électroniques embarqués destinés à l'aviation d'affaires et à l'aviation civile commerciale depuis 2007. Cette opération, qui fait suite à un premier partenariat initié en 2019, doit permettre à Otonomy Aviation, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 6 millions d'euros en2022 (+ 60 % depuis 2018), de poursuivre son développement en France à l'international, où elle réalise 90 % de ses ventes. En forte croissance, l'entreprise débute la commercialisation de nouveaux produits telles que sa caméra 4K et sa caméra 360°.

Nouvelle-Aquitaine
ALAIN ROUSSET SE POSE EN ANIMATEUR DU TERRITOIRE

En dépit d'un contexte national et international sombre, source d'une « très grande inquiétude », le président de la Région Nouvelle-Aquitaine, Alain Rousset, a détaillé lors de ses vœux à la presse ses quelques sources de satisfaction en ce début d'année. Comme « le retour de l'action publique ». Prônant comme à son habitude « une République décentralisée », le président du Conseil régional a évoqué les grands projets menés par la Région, dont l'usine du futur, « source de progrès social et de compétitivité » ; le plan Creuse, qui a financé le lycée de Felletin dont le nombre d'élèves augmente ; ou encore les investissements sur le Bassin de Lacq, où un grand fabricant de cellules photovoltaïques pourrait implanter son usine dans les années à venir. Rappelant les grands principes qui guident son action : écologie et développement durable et social ; innovation et réindustrialisation ; concept « one health », etc. Alain Rousset a résumé : « Le sillon de la Région est dans le long et le moyen terme (…). Je mène une politique globale, nourrie de données, et je n'oublie pas les détails », précisant : « Nous ne faisons pas du saupoudrage, c'est dans l'ADN de la Région d'animer le territoire ».

© Région Nouvelle-Aquitaine

Le 2e incubateur Bernard Magrez est implanté dans les locaux de l'AIVA à Landersheim
© AIVA

Vin
UN 2E INCUBATEUR BERNARD MAGREZ EN ALSACE

Deux ans après l'ouverture à Léognan du premier incubateur 100 % consacré au vin et à l'œnotourisme, Bernard Magrez étend son accompagnement aux start-ups en lançant un programme international basé en Alsace et ouvert sur l'Europe. L'incubateur BM Start-Up Win Strasbourg occupera 750 m² d'open spaces, bureaux et salles de conférences sur le site de l'Académie Internationale des Vins (AIVA) à Landersheim à 25 km de Strasbourg. Un Appel à Candidatures international est ouvert aux start-ups du secteur des vins, bières et spiritueux, jusqu'au 1er mars sur le site internet bmstartupwin.com. Les 4 niveaux d'accompagnement existant à Bordeaux (cépages, primeurs, millésimes et alumni) seront ainsi également proposés à Strasbourg où ils seront complétés par un programme international dispensé en anglais et accessible en visioconférence depuis le monde entier. Plus de 60 projets ont déjà été ou sont actuellement accompagnés par Bernard Magrez sur son site girondin, avec le concours d'Unitec.

Carnet

© D. R.

Fabienne BUCCIO, préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, préfète de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfète de la Gironde, a été nommée, par décret du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, en date du 11 janvier courant, publié au *Journal Officiel*, préfète de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, préfète de la zone de défense et de sécurité Sud-Est, préfète du Rhône. Elle avait été nommée le 27 mars 2019, en remplacement de Didier Lallement. Elle est remplacée par **Étienne GUYOT,** jusqu'alors préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne. Il coordonnait le Grand Projet du Sud-Ouest (GPSO).Étienne Guyot, né en 1962, a déjà été préfet du Gers, des Landes et de Meurthe-et-Moselle.

© D. R.

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance (COS) de la CEAPC, présidé par Frédérique Destailleur et réuni le vendredi 16 décembre 2022 au siège social de la banque régionale à Bordeaux, a entériné la nomination de **Sébastien TESSIER** comme membre du Directoire. Il a désormais en charge le pôle BDD, Banque de Détail, qui compte 1 809 collaborateurs répartis sur 5 régions commerciales et 346 agences bancaires, au service de 1 280 000 clients particuliers. Entré à la Caisse d'Épargne Pays de la Loire en 1993 comme conseiller clientèle, il est ensuite devenu gestionnaire puis directeur d'agences. Âgé de 50 ans, Sébastien Tessier occupait depuis 2019 la fonction de Directeur du Réseau BDD à la Caisse d'épargne Bretagne Pays de Loire, en charge des 3 marchés (Particuliers, Professionnels et Premium).

© D. R.

Thomas MÉTIVIER a été nommé directeur général de Cdiscount. « C'est un grand bonheur et une grande joie pour moi de devenir Directeur général de Cdiscount, succédant à **Emmanuel GRENIER** auprès duquel j'ai étroitement travaillé ces dernières années (...). C'est un défi passionnant », a commenté sur sa page Linkedin Thomas Métivier, qui prend la direction générale de la société bordelaise membre du groupe Casino. Jusqu'ici à la tête de la filiale Octopia de Cdiscount, qui a développé une solution de marketplace modulaire à destination de clients professionnels, Thomas Métivier confirme les objectifs « de poursuivre le développement des piliers stratégiques de l'entreprise : développement de Cdiscount.com, accélération de la stratégie B2B avec Octopia, C-Logistics et Cdiscount Advertising ».

Benoît Fontaine
Le procureur de Dax fait le point

©H.R.

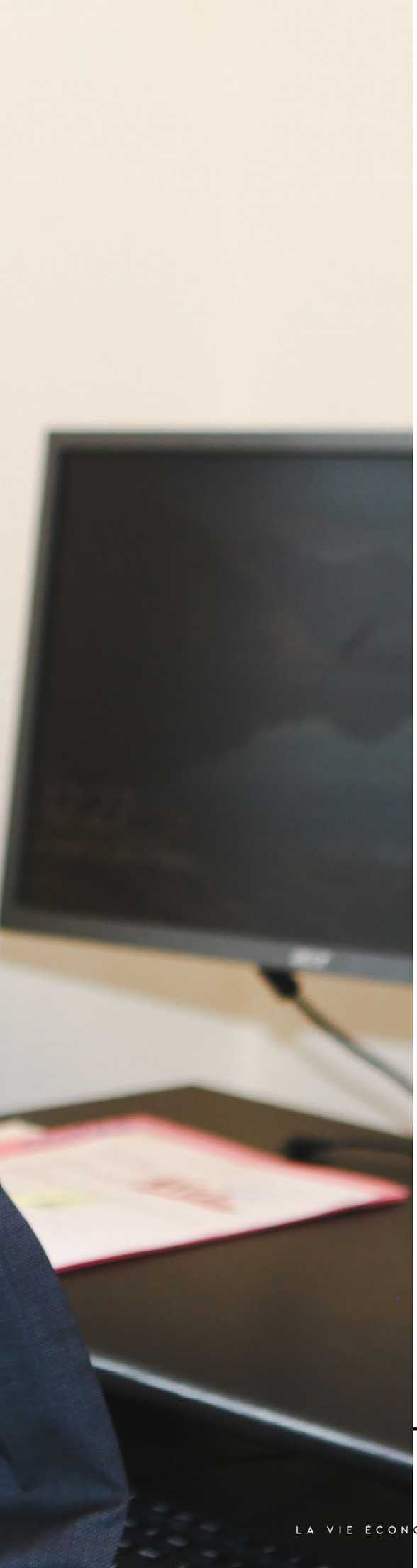

En septembre dernier, Benoît Fontaine a été nommé procureur de Dax. Le magistrat de 42 ans, originaire de Bayonne, connaît bien cette juridiction où il a déjà exercé comme substitut. Il note une augmentation très sensible de l'activité. Rencontre.

Propos recueillis par Hubert RAFFINI

La Vie Economique : Quel a été votre parcours d'étudiant ?

Benoît Fontaine : Je suis originaire de Bayonne. J'ai un parcours classique d'étudiant en droit achevé à Toulouse par un DESS en contentieux et arbitrage, aujourd'hui master 2. J'ai ensuite été reçu au concours de l'École nationale de la magistrature (ENM) de Bordeaux en 2004. Je suis donc de la promotion 2005.

LVE : Quel a été votre parcours professionnel ?

B. F. : Dans le cadre de ma formation à l'ENM, j'ai fait un passage dans le Var et ma première affectation comme substitut du procureur a été Soissons (Aisne). J'ai occupé mon deuxième poste à Dax de 2010 à 2015, puis j'ai traversé l'Atlantique. J'ai été nommé vice-procureur à Fort-de-France en Martinique. Après cette belle séquence professionnelle ultramarine de trois ans, retour dans le Sud-Ouest à la cour d'appel de Pau comme secrétaire général du procureur général. Cela a été pour moi l'occasion d'approfondir ma connaissance de l'institution. J'ai notamment travaillé sur l'organisation du G7 qui s'est tenu à Biarritz en 2019 et sur la crise sanitaire et ses conséquences en termes de ressources humaines. Et en septembre, je suis arrivé à Dax comme chef de juridiction.

LVE : Quels souvenirs gardez-vous de votre passage aux Antilles ?

B. F. : Cela a été passionnant sur les plans professionnel et humain. C'est une chance que nous offre notre profession que de pouvoir découvrir d'autres territoires et d'autres réalités en matière de délinquance. J'étais affecté à la Juridiction interrégionale spécialisée (JIRS) en charge de la criminalité organisée et particulièrement de la lutte contre le trafic international de produits stupéfiants. La proximité du continent américain donne un relief particulier à la lutte contre le trafic de cocaïne. Ces trois ans ont également été passionnants humainement avec la découverte d'un territoire qu'il convient d'aborder avec beaucoup d'humilité.

LVE : Quelles différences y a-t-il entre le ressort de Dax que vous avez connu il y a 10 ans, en tant que substitut, et celui d'aujourd'hui ?

B. F. : Le plus marquant, c'est l'augmentation très sensible de l'activité de la juridiction. Cela s'explique par des facteurs démographiques (le ressort est très dynamique), mais aussi par une meil-

© H. R.

> « En post-confinement et en post-MeToo, la parole des victimes de violences intra-familiales s'est libérée »

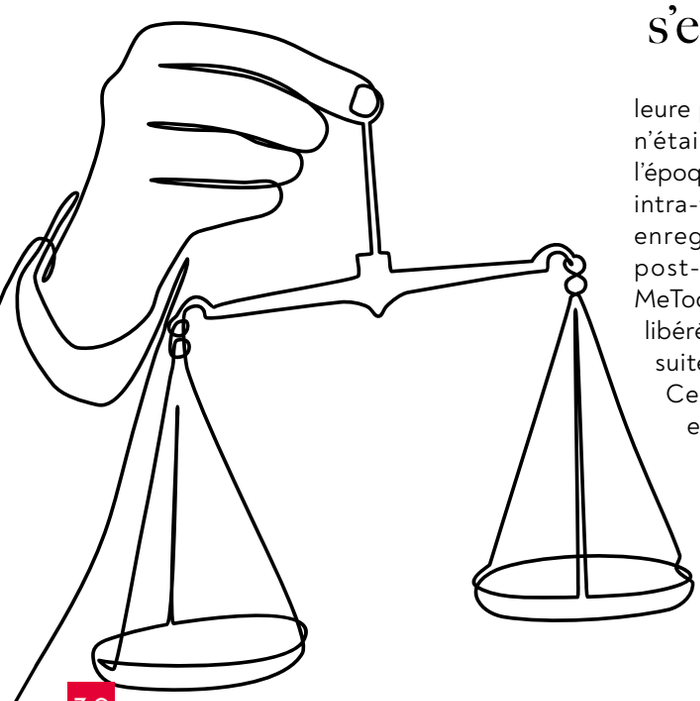

leure prise en charge de faits qui n'étaient pas assez dénoncés à l'époque, notamment les violences intra-familiales. À juste titre, on enregistre plus de plaintes. En post-confinement et en post-MeToo, la parole des victimes s'est libérée. Il convient de donner les suites pénales que cela mérite. Cela contribue à un certain engorgement des services. Et paradoxalement, on a davantage d'activité, mais les effectifs restent contraints.

Notre ressort compte 1,74 magistrat du parquet pour 100 000 habitants. La moyenne nationale, elle-même très en deçà des standards européens, est de trois pour 100 000. Il en va de même pour les greffiers, les agents et les magistrats du siège. Pour atteindre les valeurs de référence, il nous faudrait donc multiplier les effectifs par deux.

LVE : La qualité de la réponse pénale en pâtit-elle ?

B. F. : Je suis très fier du niveau d'engagement des acteurs de la

juridiction. Du côté des greffes et des magistrats, il y a une conscience professionnelle aiguë et un souci de bien faire les choses, malgré une charge de travail anormale, supérieure à la moyenne nationale. La réponse reste qualitative grâce à la bonne volonté des agents qui la composent.

LVE : Combien de temps faudra-t-il attendre pour que la situation évolue ?

B. F. : Nous sommes là au cœur de l'actualité. La demande de se rapprocher des standards européens, portée par les chefs de cour, a été formulée, notamment suite à la « Tribune des 3 000 » [mobilisation de magistrats et greffiers en décembre 2021, NDLR]. L'arbitrage doit se faire au niveau national. Nous avons déjà pu bénéficier du recrutement de plusieurs contractuels depuis 2021. Leur apport est très apprécié, mais ce n'est pas suffisant.

LVE : Les locaux actuels peuvent-ils absorber l'augmentation des flux ?

B. F. : C'est là un autre point sensible. Nous avons la chance d'avoir un palais en cœur de ville. C'est très appréciable, mais nous sommes à saturation. Plusieurs pistes sont à l'étude. Je pense aux anciens locaux du centre communal d'action sociale qui appartiennent à la mairie ou à l'ancien centre de tri de la Poste. Les faisabilités techniques et budgétaires sont à l'étude. À titre d'exemple, à Pau, l'extension en centre-ville du tribunal judiciaire qui vient d'être inaugurée est une réussite.

LVE : Un calendrier est-il établi pour Dax ?

B. F. : Si un chantier était lancé maintenant, il arriverait à son terme dans trois ans. C'est un projet au

© H. R.

long cours. Je salue l'implication de la municipalité dans ce projet qui, nous l'espérons, pourra aboutir.

LVE : Quelles sont les spécificités de la délinquance sur le ressort de Dax ?

B. F. : La proximité de la frontière espagnole et l'axe autoroutier génèrent des interpellations de trafics internationaux de produits stupéfiants. D'une manière générale, les trafics de produits stupéfiants sont un point d'attention prioritaire que nous avons avec les forces de sécurité intérieure. Autre particularité, sur la zone côtière, les résidences secondaires sont l'objet de convoitise et des cambriolages sont à déplorer. Même si l'on peut dire que le ressort est relativement épargné, on constate qu'avec la poussée démographique, les zones rurales deviennent plus urbaines, donc plus criminogènes.

LVE : Comment concevez-vous votre rôle de procureur ?

B. F. : C'est un métier d'action, d'engagement, dans lequel il faut faire preuve de conviction et avoir le sens du service public. C'est un métier connaissant un accroissement permanent des missions confiées, mais j'apprécie le travail en partenariat. Être chef de juridiction n'est pas une aventure individuelle. C'est un travail d'équipe et je suis particulièrement bien entouré.

L'essentiel étant de garantir la fluidité du traitement des procédures et de proposer une réponse pénale qualitative.

LVE : Comment tendre vers cette qualité ?

B. F. : Comme je l'indiquais, c'est un résultat collectif. À titre d'illustration, l'implication des associations Adavem (Association d'aide

« Si le ressort est relativement épargné, on constate qu'avec la poussée démographique, les zones rurales deviennent plus urbaines, donc plus criminogènes »

© Shutterstock

> « Pour les alternatives aux poursuites, il nous faut proposer des solutions qui correspondent aux besoins locaux »

aux victimes) et AEM (Association d'enquête et de médiation) dans le suivi des victimes et la prise en charge des auteurs est à souligner. La création au centre hospitalier, avec en particulier l'implication du docteur Bertrand Lhez, d'une Unité médico-judiciaire (UMJ) de proximité, qui prend en charge les victimes de violences conjugales et établit les constatations médicales avec la plus grande diligence, me paraît aussi être un bon exemple.

© Shutterstock

LVE : Plus généralement, quelles sont les voies d'amélioration que vous souhaitez privilégier ?

B. F. : Je souhaiterais susciter des vocations d'experts psychiatres. Il y en a peu sur notre ressort. Nous en avons besoin notamment pour établir la responsabilité pénale. Il nous faut également prendre notre bâton de pèlerin pour trouver des lieux d'hébergement pour les auteurs de violences conjugales. Il y a un maillage de lieux d'accueil pour les victimes, mais la tendance aujourd'hui est plutôt d'éloigner les auteurs et de laisser les victimes à leur domicile.

LVE : Vous souhaitez également développer les alternatives aux poursuites ?

B. F. : Oui, il nous faut proposer des solutions toujours plus pertinentes qui correspondent aux besoins locaux. Je souhaite, par exemple, réactiver les stages de participation citoyenne dans le cadre des ferias ; des contrevenants routiers y participent au fonctionnement des points repos mis en place par les collectivités. Il faut également développer le travail d'intérêt général ou le travail non rémunéré qui, lui, est une alternative aux poursuites. Cela reste à creuser, mais ce serait une façon de répondre aux thématiques locales de prévention des incendies et de prévention du danger côtier.

LVE : Votre fonction vous amène-t-elle à désespérer de la nature humaine ?

B. F. : Jamais, bien au contraire. Je suis d'un naturel optimiste. Nous traitons des dysfonctionnements, certes, mais ils ne sont pas la norme. La fonction permet également de voir évoluer des situations et aussi, sur le versant civil, d'assister à de belles histoires comme en matière d'adoption.

LVE : Certaines affaires vous ont-elles particulièrement marqué ?

B. F. : Il y en a plusieurs. Je me souviens notamment d'un « cold case » sur lequel j'avais travaillé, s'agissant de l'homicide d'une adolescente non élucidé. Je viens d'apprendre que l'on a retrouvé l'auteur il y a quelques mois grâce à son ADN et ce, presque 30 ans après la commission de ce crime. ■

© Mont-de-Marsan Agglo

Mont-de-Marsan

UN PROJET DE TERRITOIRE POUR LES MOINS DE 30 ANS

Mont-de-Marsan Agglo, la Caisse d'allocations familiales des Landes, l'État, la direction des services départementaux de l'Éducation nationale, la Mutualité sociale agricole Sud-Aquitaine, le conseil départemental des Landes et les communes de Bretagne-de-Marsan, Mont-de-Marsan et Saint-Pierre-du-Mont ont signé en fin d'année un projet global de territoire (PGT), engagé jusqu'à 2026 au service des politiques sociales et familiales. Parmi les grandes orientations, la création d'une maison de la petite enfance dans le cadre de l'appel à projets national des « 1 000 premiers jours », la mise à niveau des équipements d'accueil de loisirs, le développement des parcours de jeunes vers l'autonomie, ou encore « le renforcement du lien social et du mieux vivre ensemble ». Il s'agit aussi de « créer les conditions favorables à l'insertion sociale et professionnelle, avec notamment des dispositions prises par les collectivités en termes de clauses sociales d'insertion dans les marchés publics ».

Construction

CDM : DE NOUVEAUX LOCAUX POUR ACCOMPAGNER LA CROISSANCE

Nouveau logo, nouveaux locaux. En ce début janvier, le constructeur landais CDM (Constructions de Maremne - Créateur de maisons) vient d'emménager dans une maison entièrement rénovée de l'architecte Albert Pomade à Saint-Geours-de-Maremne, avec séjour, cuisine, salle d'eau et bien sûr bureaux, juste en face des locaux qu'il louait jusqu'alors. Sur 100 m², « nous sommes maintenant chez nous. Nous voulions nous agrandir pour accompagner le développement de la société », expliquent Angélique Lagardère et Thibaut Devilder, qui ont repris, en 2019, l'entreprise créée il y a une vingtaine d'années par des artisans. L'été dernier, l'équipe qui comprend également Daniel De Barros, dessinateur présent depuis des années, s'est étoffée d'un quatrième associé en charge du suivi de chantier, Paul Ferreira, aux 15 ans d'expérience. En lien avec des artisans locaux en sous-traitance, CDM, c'est une vingtaine de maisons construites chaque année, et un chiffre d'affaires passé de 976 000 euros en 2019 à 1,5 million en 2022, et une perspective à 2 millions en 2023.

www.maisons-cdm.com

© CDM

© CDC Habitat

Logements seniors

HABITAT PARTAGÉ À MIMIZAN

Les premiers habitants emménageront dès le 30 janvier dans la résidence Balcons des pêcheurs, qui vient d'être inaugurée à Mimizan-Plage. Implanté dans un bâtiment accueillant également des logements « classiques », le concept intergénérationnel porté par Domani, acteur de l'habitat partagé et accompagné, et CDC Habitat, filiale de la Caisse des dépôts, propose sur 341 m², un habitat partagé pouvant accueillir neuf personnes âgées en perte d'autonomie. Chacune y dispose de parties privatives de 30 m², proposées meublées ou à meubler, avec chambre, salle de bain et séjour. Les espaces de vie communs comprennent, quant à eux, salle à manger, cuisine, salon et terrasses. Les repas sont pris ensemble et préparés sur place par l'équipe de quatre intervenants, dont un dormant sur place.

Franchise

LES STUDIOS DE JARDIN NATIBOX S'INSTALLENT À MONT-DE-MARSAN

Début février, Benoît Lebobe doit ouvrir la franchise Natibox (groupe AST) dans les Landes, pour déployer l'enseigne dans le département, en dehors de la côte au nord de Biscarrosse et au sud d'Hossegor, des zones déjà couvertes par des franchisés de Bordeaux et Biarritz. Créée en 2019, la société Natibox (37 agences en France) propose trois tailles de bungalows, de 15, 20 et 28 m². « Ce sont des créations en ossature bois pour avoir une pièce en plus, une cabane de jardin, un studio à louer ou un bureau en télétravail par exemple », explique celui qui fut longtemps salarié dans la distribution et directeur de magasin, avant de se reconvertir récemment pour ouvrir cette entreprise à Mont-de-Marsan où il vit depuis 2011. Un exemplaire showroom doit être installé bientôt sur un terrain de la pépinière Daudigeos, au bord de la quatre-voies allant vers Saint-Sever.

© Natibox

Boîtes de nuit
Le jour se lève encore*

Dans un secteur profondément marqué par la crise sanitaire, la discothèque *Blue and White* vient d'ouvrir ses portes en plein centre-ville d'Agen. Ultra-moderne et pouvant accueillir près de 1 500 personnes, elle vise aussi un public de professionnels.

Par Mathieu DAL'ZOVO

À quelques jours de l'ouverture, rien ne laissait présager que dans ce quartier hyper festif d'Agen, le Gravier, allait ouvrir la plus grande discothèque en centre-ville de la région. Pourtant derrière ces portes, et pendant plus d'un an, les travaux se sont multipliés pour permettre au BW d'accueillir ses premiers visiteurs le jeudi 19 janvier. « Les gens ne peuvent pas imaginer tout ce qui a été fait derrière ces 3 portes ! Nous avons rasé tout ce qu'il y avait auparavant pour créer un lieu parfaitement intégré au quartier en investissant beaucoup sur la sécurité, à l'intérieur avec près d'une cinquantaine de caméras, et l'acoustique car nous sommes en centre-ville. Ainsi, et accompagnés par deux cabinets spécialisés, après avoir acheté des maisons situées autour du site, nous avons ensuite désolidarisé le bâtiment avec 115 micropieux afin d'avoir nos propres fondations et qu'aucun mur ne touche ceux des voisins, ce qui représente 2 200 m² de terre sortis pour les pieux ! Nous avons également refait le toit, sur le modèle des Arena et centres de congrès, et triplé l'épaisseur des murs », explique le gérant Thomas Souvert, à la tête de la boîte de nuit le TNT à Marmande depuis 20 ans.

LIEU ATYPIQUE D'UNE SUPERFICIE DE 2 200 M² ET D'UNE CAPACITÉ DE 1 433 PERSONNES

En parallèle de nombreux échanges avec les riverains et la mairie d'Agen, notamment sur les questions d'acoustique, le chantier du BW a pu enfin démarrer en janvier 2022 après 2 années de blocage lié à la crise du Covid. Dans un contexte difficile pour les établisse-

> « Seulement 2 permis de construire dans le monde de la nuit ont été déposés en France pendant le confinement et ils sont en Lot-et-Garonne »

© D. R.

© D. R.

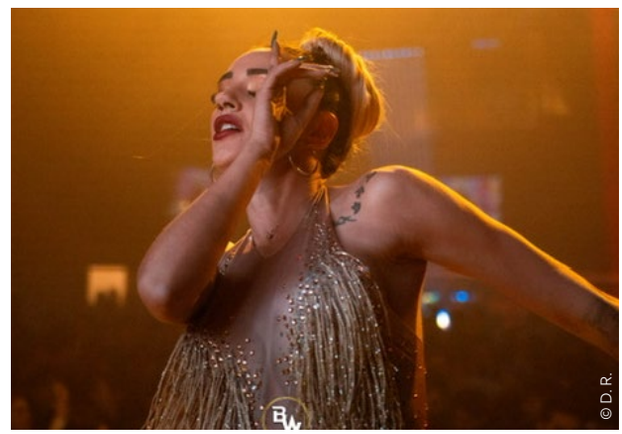

© D. R.

> « Il y a eu un gros investissement réalisé pour le son et lumière, avec 17 écrans leds, qu'il faut rentabiliser »

ments de nuit, les porteurs de ce grand projet misent notamment sur un rapprochement avec les acteurs économiques locaux pour faire vivre ce lieu atypique d'une superficie de 2 200 m² et d'une capacité de 1 433 personnes. « Il faut savoir en effet que seulement 2 permis de construire dans le monde de la nuit ont été déposés en France pendant le confinement et ils sont en Lot-et-Garonne avec l'extension du TNT à Marmande et le projet du BW à Agen ! La profession a beaucoup souffert et, même si nous avons été aidés par l'État, il y a eu de grosses pertes de trésorerie. Maintenant, la reprise est très bonne et on sent qu'il y a une grosse attente à Agen où nous avons reçu énormément de demandes de réservations de carrés Vip », ajoute Thomas Souvert, associé à Jean-François Fonteneau (président du SUA) et Jérôme Delbos (gérant du bar l'*Indé* à Agen et de la salle de jeux le *Monky* à Estillac).

UNE DISCOTHÈQUE PRIVATISABLE

Si l'activité « discothèque » occupera une part importante du chiffre d'affaires, les 3 associés ont conçu ce lieu pour y développer de nouvelles offres. Ainsi, le *Blue And White*, un nom faisant référence aux couleurs du club de rugby local, proposera notamment des événements comme des showcases d'artistes mais pourra aussi être privatisable tout au long de l'année. Alors que les premiers noctambules ont déjà inauguré le dancefloor, le site va ensuite accueillir 400 personnes pour la cérémonie des vœux du conseil départemental à ses employés un jeudi de 10 h à 13 h, être intégralement privatisé pour un anniversaire un lundi soir puis héberger une soirée spéciale pour le lancement d'une nouvelle voiture du groupe Hyundai. Dotée de 180 appareils lights, d'équipements sonores dernier cri, d'un écran géant en leds de 40 m², d'une terrasse de 200 m² et de salles modulables, la discothèque agenaise veut en effet toucher une nouvelle clientèle : « Les salles sont modulables avec différentes capacités d'accueil et l'on peut privatiser l'ensemble, ou bien seulement la terrasse, les carrés Vip, la mezzanine…Il y a eu un gros investissement réalisé pour le son et lumière, avec 17 écrans leds, qu'il faut rentabiliser. Nous avons donc dupliqué le modèle du TNT à Agen », complète Thomas Souvert et sa grande expérience à la tête de différentes boîtes de nuit depuis plus de 30 ans.

LA MAIRIE D'AGEN EN PREMIÈRE LIGNE

Proche de Jean-François Fonteneau, qui l'a mis en relation avec l'Agenais Jérôme Delbos, Thomas Souvert relève donc un nouveau défi de taille avec l'ouverture d'un établissement de nuit en centre-ville alors que le trio envisageait d'abord de s'installer en périphérie d'Agen. C'est suite à l'intervention du maire d'Agen, Jean Dionis du Séjour, que les 3 investisseurs ont finalement opté pour le quartier du Gravier, malgré un coût plus important, quand le bâtiment occupé par le restaurant *L'Escale au Maroc* a été mis en vente. Après des mois d'échanges, d'interrogation et de travaux, le *Blue And White* a donc ouvert ses portes le jeudi 19 janvier pour le plus grand bonheur des noctambules de la région. ■

* *Le jour se lève encore* (Barbara – J.L. Aubert) album Barbara *Il me revient* (1996)

Bluffant, le fou vegan !

Figure lot-et-garonnaise renommée, le chef Fabrice Biasiolo bouscule aujourd'hui les codes traditionnels du foie gras en créant « le fou vegan » !

Par Chantal BOSSY

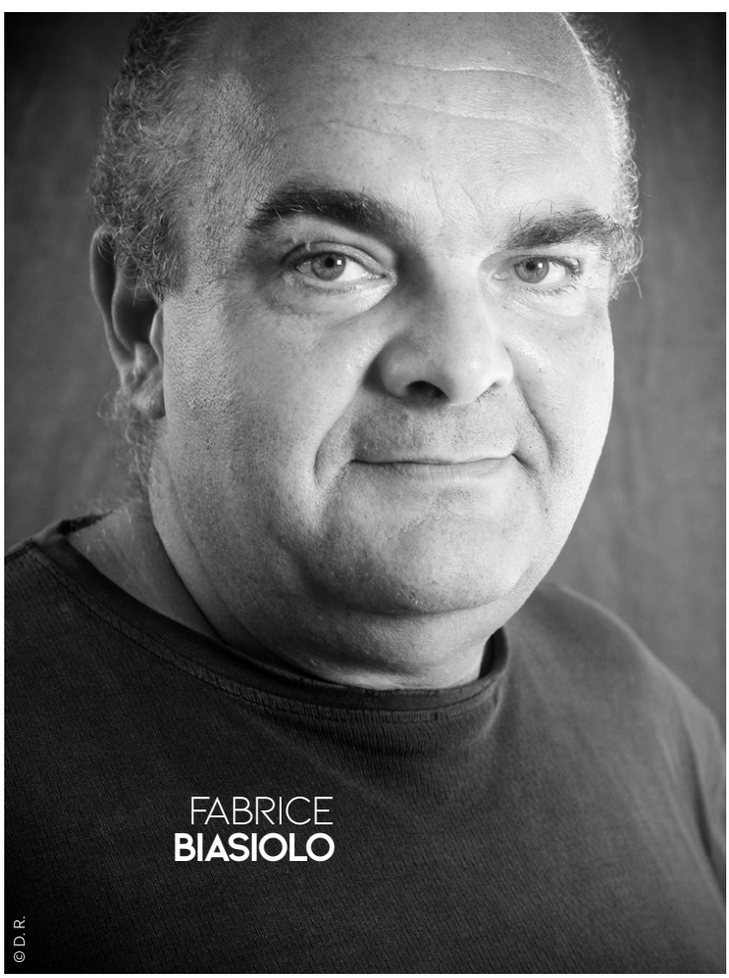

© D.R.

Un « scandale » au pays des canards, canards totalement oubliés dans ces nouveaux concurrents sans matière animale ? Une « folie douce » du chef qui succombe à la mode ? Ou, tout simplement, une intuition née il y a cinq ans et qui, après une centaine d'essais, devient réalité avec une incroyable magie ?

FORMULE SECRÈTE

La formule reste secrète : « Il y a du champignon, des algues, des graisses végétales, bio naturellement, des épices. Il y a 15 à 20 ingrédients et aucun additif. Au pays vegan, il serait inconvenant qu'un seul additif vienne en briser la philosophie ! », précise Fabrice Biasiolo. Alors, quel est l'atout maître de ce foie gras et de ces pâtés vegan qui pourraient paraître sans goût et sans saveur face au foie gras historique ? C'est là tout le pari du chef : faire accepter au pays de d'Artagnan cette cuisine étrange. Passionnés du classique s'abstenir ? Peut-être, sauf à l'apéro ? Et pourtant, les commentaires sont là car ces innovations ont du goût : « c'est bluffant » ! Un qualificatif que reflète maintenant la gamme éponyme en conserve composée du fou gras aux truffes noires, d'une terrine de campagne, d'une terrine de campagne

> « La cuisine nécessite de l'audace et un brin de folie »

© D. R.

> « Fabrice Biasiolo est le seul en France à proposer une terrine de campagne et une terrine forestière vegan »

aux truffes, d'une terrine forestière, d'une terrine forestière aux truffes. Du haut de gamme qui répond aux tendances actuelles : moins de viande, moins de foie, plus de simili carné !

COMPENSER LES MATIÈRES GRASSES ANIMALES

Certains crieront sûrement au fou et peut-être même à l'excommunication ! Brûlés en place publique ces « fous » qui viennent honteusement porter ombrage aux éternels foies gras ? Fabrice Biasolo réfute cette accusation : « C'est excitant d'arriver à un résultat aussi troublant et ça peut s'améliorer au fil du temps. Je l'avoue : je me suis éclaté et ai même embarqué ma fille Ninon dans l'aventure. Ce ne fut pas évident de compenser les matières grasses animales mais nous y sommes parvenus. Il n'y aura pas d'autodafé et chacun y reconnaîtra le sien ! ».

Si Fabrice Biasiolo n'est pas le premier en France à sortir un foie gras vegan haut de gamme, il est sans conteste le seul à proposer une terrine de campagne et une terrine forestière. Là, il est davantage sur des imitations de pâté de cochon. Une formule où il a dû aller chercher la « granulosité », la « mâche de la viande ».

« UN MENSONGE EN CONSERVE »

Alors, quel avenir pour ce foie gras vegan un peu fou ? Une évolution, une révolution ou une soumission à la mode ? « Je n'ai pas travaillé des heures sur ce produit pour seulement répondre à l'émergence du vegan. J'ai souhaité mettre un mensonge en conserve avec ce fou gras qui ne peut cependant se revendiquer Sud-Ouest. Producteurs de foie gras et IGP s'y opposent formellement ! Reste à ce que ce mensonge soit largement partagé car au moins il fera parler et sera peut-être même un ambassadeur de l'original qui a traversé les siècles ! » En sera-t-il ainsi du vegan ? Question existentialiste pour les canards ! Aucune concurrence donc, foi de Fabrice Biasolo ! Le « vrai » foie gras gardera, comme toute autre terrine de campagne de cochon, sa place antique et magnifique. L'offre traditionnelle et l'offre vegan seront là pour départager « anciens et modernes » dans une « querelle » festive lors de repas où chacun sera comblé ! ■

CONSERVATION DU PATRIMOINE RÉGIONAL

Après deux ans sans activité, le Conservatoire Régional Nouvelle- Aquitaine à Montesquieu reprend vie. Ce fleuron historique du territoire, qui s'étend sur 19 hectares sous label AB, est dédié aux variétés de l'arboriculture régionale (17 espèces fruitières) et à la recherche. Sa Fête de l'arbre attirait chaque année des milliers d'amateurs.
En avril 2022, l'association « Domaine agroécologique de Barolle » a pris le relais pour relancer le Conservatoire avec pour objet de sauvegarder le patrimoine génétique végétal régional de Nouvelle- Aquitaine notamment d'arboriculture fruitière viticole. Une partie du foncier a été acquise par le Département puis cédée à l'association.
Pour le fonctionnement, la Région intervient à hauteur de 105 000 euros, le Département pour 52 500 euros. Pour la reprise, les deux collectivités investissent chacune 200 000 euros. Dans le partenariat, l'on retrouve les Chambres d'Agriculture départementale et régionale et l'Association des Amis du Conservatoire.
Au-delà de la conservation du patrimoine végétal, l'enjeu est aussi la recherche et l'expérimentation face aux changements climatiques.

Héméra investit à Agen

C'est dans les prestigieux bâtiments de l'ancienne Banque de France d'Agen que l'opérateur régional de coworking Héméra va ouvrir au printemps son cinquième espace de coworking en Nouvelle-Aquitaine.

Par Mathieu DAL'ZOVO

Après l'ouverture de trois espaces de coworking à Bordeaux et d'un espace à Limoges, c'est à Agen qu'Héméra a décidé de s'implanter, dans l'ancienne Banque de France, au 35 boulevard de la République. Doté d'une surface de 1 800 m², de deux terrasses extérieures, d'une salle des coffres de 600 m², le bâtiment, construit en 1908 et 1910, et son emplacement en centre-ville ont séduit le groupe Héméra qui cherche des lieux originaux marquant les esprits et offrant un cadre de travail agréable. Après plusieurs semaines de travaux de rénovation, le lieu accueillera ses premiers coworkers le 24 avril prochain et proposera des espaces de travail adaptés aux besoins des entreprises, des salariés en télétravail et des indépendants, qu'ils s'agissent de bureaux privatifs ou partagés, d'espaces de réunions et d'événements ainsi qu'un Café Héméra accessible à tous. Ainsi, ce sont près de 135 postes de travail, répartis sur 3 étages, qui seront accessibles avec des formules très flexibles et une large offre de services.

©DR

DES OFFRES DE BUREAUX FLEXIBLES ET TOUT INCLUS, À PARTIR DE 99€ / MOIS

Dans cet espace accessible 24/24 et 7/7, Héméra proposera des bureaux privatifs de 1 à 12 personnes, avec une tarification au mois à partir de 260 € HT, tout inclus, sans demande de garantie ni caution exigées et bénéficiant de conditions très souples (sans engage-

> « La salle des coffres de la banque accueillera prochainement un stockage de vin »

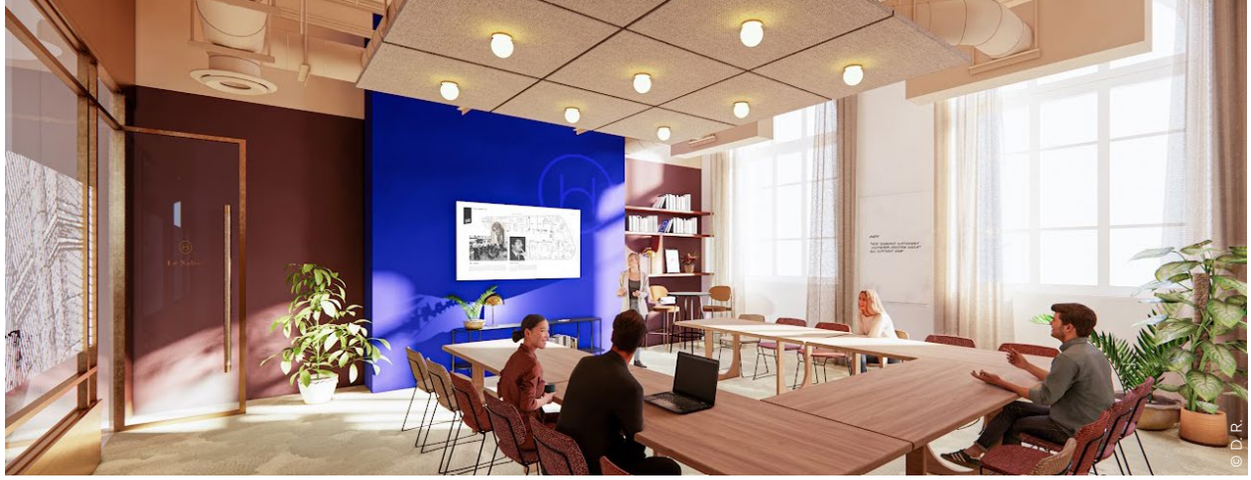
© D.R.

> « Tous les coworkers pourront accéder gratuitement aux autres espaces Héméra à Bordeaux, à Limoges et bientôt partout en Nouvelle Aquitaine »

ment de durée, avec seulement 1 mois de préavis). Des postes de travail individuels dans de grands bureaux partagés viendront compléter l'offre, avec une formule sédentaire mensuelle à 250 € HT/mois tout compris, ainsi qu'un abonnement nomade 2 jours par semaine à 99 € HT/mois. De plus, tous les coworkers pourront accéder gratuitement aux autres espaces Héméra à Bordeaux, à Limoges et bientôt partout en Nouvelle-Aquitaine.

POSSIBILITÉ DE PRIVATISER UN ÉTAGE COMPLET

À l'instar de ce qui a été réalisé dans un des espaces bordelais, Héméra offre aussi la possibilité à une entreprise de privatiser un étage complet du bâtiment principal d'une superficie de 275 m², tout en bénéficiant de l'accès à l'ensemble des espaces et des services communs du lieu. Les aménagements, cloisonnement et décoration, seront réalisés par le groupe bordelais en fonction des besoins et aux couleurs de l'entreprise locataire. Par ailleurs, Héméra propose à la location classique un pavillon de 200 m², disposant d'une entrée indépendante et bénéficiant également de la terrasse extérieure du bâtiment principal. Le preneur pourra faire les aménagements qu'il souhaite selon son activité et les visiteurs qu'il pourrait recevoir.

UN VÉRITABLE LIEU DE VIE OUVERT À TOUS

Comme il l'a fait dans ses autres lieux, Héméra a choisi de multiplier les espaces partagés pour le bien-être des coworkers et faciliter les échanges entre eux avec de nombreuses salles de réunion équipées, des petits salons par étage avec boissons chaudes à volonté, une cuisine équipée, une salle de sieste, des douches, ainsi que 2 terrasses extérieures aménagées. Des activités seront proposées très régulièrement pour créer du lien entre les coworkers. Des événements ouverts à tout l'écosystème seront organisés sur place, en collaboration avec des partenaires de l'écosystème sur des thèmes liés à l'entrepreneuriat, au développement et à l'innovation. En complément des bureaux, Héméra va proposer la privatisation de ses espaces pour l'organisation d'événements. Cinq espaces de réunion, équipés pour de la présentation sur écran et de la visioconférence, un grand salon premium, ainsi que l'espace central du bâtiment de près de 300 m² seront réservables pour des événements en journée ou en soirée. Bénéficiant d'un emplacement en plein centre-ville, le lieu sera accessible aux Agenais et aux gens de passage par l'intermédiaire du Café Héméra. Implanté dans l'espace central, et ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30, il permettra ainsi aux coworkers ou visiteurs de se croiser, se donner rendez-vous, participer à un événement, boire un café ou déjeuner grâce à l'offre de petite restauration préparée sur place. Enfin, la salle des coffres de la banque accueillera prochainement un stockage de vin qui permettra aux professionnels et aux particuliers de laisser vieillir leurs bouteilles en toute sécurité.

LE PARI AGENAIS

C'est dans un centre-ville d'Agen en pleine métamorphose, avec l'annonce cette semaine de l'ouverture d'un magasin Monoprix dans les locaux de l'ancien cinéma *Carnot*, que le groupe bordelais a décidé de s'implanter : « Nous croyons en l'attractivité des villes de taille moyenne où il fait bon vivre », explique Julien Parrou-Duboscq, président d'Héméra et ex-PDG de Concoursmania. « La volonté d'Héméra est de pouvoir proposer dans les villes clés de la région le meilleur cadre de travail pour tous les entrepreneurs qui désirent créer ou développer une entreprise, mais aussi pour les salariés en télétravail et les indépendants qui ne souhaitent pas être isolés. » Officiellement présenté le 17 janvier dernier, le projet porté par Héméra a obtenu le total soutien de la ville d'Agen qui n'a pas caché sa satisfaction de voir ce lieu emblématique du centre-ville vivre une seconde vie depuis le déménagement de la Banque de France vers le boulevard Sylvain-Dumon. Pour la mairie, ce projet illustre en effet le dynamisme et l'attractivité de la préfecture lot-et-garonnaise. Enfin, notez que des visites guidées seront organisées en cours de chantier. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire sur le site : www.hemera.camp.■

Agen

SILENCE ON TOURNE !

Le tournage du long-métrage *Pourquoi tu souris ?* de Christine Paillard et Chad Chenouga, avec Jean-Pascal Zadi, est actuellement en préparation en Lot-et-Garonne. Il se tournera à Agen et dans les environs du 23 janvier au 10 février 2023. Après avoir travaillé sur les précédents longs-métrages de Chad Chenouga, et l'avoir accueilli en repérage pour son film *De toutes nos forces*, ce tournage concrétise plusieurs années de collaboration avec lui. Le Bureau d'Accueil de Tournages 47 accompagne le tournage de *Pourquoi tu souris ?* depuis avril 2022.
Il s'agit du 20e long-métrage accueilli en Lot-et-Garonne. Ce tournage est soutenu par le Département du Lot-et-Garonne et la Région Nouvelle-Aquitaine.
Des régisseurs et décorateurs lot-et-garonnais travaillent actuellement sur le projet.

JEAN-PASCAL
ZADI
acteur, réalisateur

© D.R.

Boé

LA FDSEA À CŒUR DE VILLAGE

Deuxième Syndicat agricole du Lot et Garonne, la FDSEA est le nouveau propriétaire de Cœur de Village à Boé, espace de vente directe pour les exploitants agricoles et producteurs du département. C'est en 2017 que Francis et Cécile Viot, aussi connus pour la production de cresson (17 hectares qui attendent aujourd'hui un repreneur), lancent Cœur de Village, sur un concept clair : le producteur fixe le prix et les gérants adaptent leurs tarifs. Aujourd'hui, les approvisionneurs sont au nombre de 80, installés en Lot-et-Garonne et dans les départements limitrophes. Cœur de Village, c'est aussi le respect des productions des quatre saisons et donc du rythme saisonnier. Une philosophie qui sera maintenue par la FDSEA, sous la direction de Fanny Raynal. Les dix salariés garderont leur poste. De plus, à côté du magasin, sera construit sur un terrain de 1,5 hectare, le nouveau siège de la Fédé. Les locaux neufs accueilleront aussi les JA, l'Agfa47, « La Voix de la Terre ». Les 25 bureaux seront équipés de panneaux solaires. Un investissement à hauteur de 800 000 euros.

© D. R.

© D. R.

Damazan

LA BROCANTE AUX MATÉRIAUX

Les entreprises lot-et-garonnaises ont jusqu'au 10 février pour s'inscrire à la toute première édition de la Brocante aux matériaux qui se tiendra les 17 et 18 mars prochains. À l'origine de cette initiative, ValOrizon, syndicat départemental des déchets ménagers, qui est engagé dans divers projets favorisant l'économie circulaire. L'opération permettra à des matériaux qui sont encore en état de vente et d'usage de trouver un débouché. La Brocante aux matériaux est un événement « itinérant » pendant lequel les entreprises du bâtiment peuvent proposer des stands éphémères dans leurs locaux. « C'est une occasion unique pour les chefs d'entreprise de vider leur entrepôt, valoriser leurs matériaux tout en mettant en valeur leur engagement environnemental ! », explique Michel Masset, président de ValOrizon. L'opération doit apporter des données et un premier réseau de professionnels pour qu'un futur projet de matériauthèque se développe sur le département. Pour s'inscrire, rendez-vous sur : https://www.valorizon.com/brocante-aux-materiaux

Zebrure à la conquête de Paris

Zebrure, agence de community management et de communication digitale paloise connue et reconnue depuis sa création en 2016, poursuit son développement soutenu. Prochain projet, entre autres choses : ouvrir des bureaux au cœur de la capitale.

Par Eustelle Loustalet-Turon

À Pau, derrière les murs d'une époustouflante villa anglaise des années 20 au cachet indiscutable, les 24 créatifs, community managers et autres experts en marketing digital de Zebrure sont à pied d'œuvre. Des locaux de 500 m², sur quatre étages, ne sont pas de trop pour leur permettre de satisfaire des clients à juste titre exigeants, ayant confié à cette agence social media créative les clés de leurs réseaux sociaux. Mattel, Poliakov, Lune de Miel, Label 5, ou encore Jambon de Bayonne… : pas moins d'une quarantaine de marques, dont plusieurs à forte notoriété nationale et internationale, travaillent avec Zebrure qui les accompagne dans la définition de leur stratégie digitale, la création de contenus social media adaptés et l'animation de leurs réseaux sociaux mais également la gestion de leurs campagnes de publicité digitale et d'influence marketing.

10 ANS D'EXPÉRIENCE

Forte d'une expertise pointue et d'une équipe pluridisciplinaire, l'agence paloise conforte son succès notamment grâce à un bouche à oreille efficace après près de 10 ans à épauler de grands noms, notamment et surtout dans le secteur du luxe, des cosmétiques et des spiritueux. « Je me suis mise à mon compte en 2001 et j'ai rapidement géré les réseaux sociaux de gros clients, qui m'ont recommandée », se rappelle Amélie Broutin, cofondatrice de Zebrure. « Il n'y avait pas vraiment de concurrence, c'est allé très vite. J'ai proposé à Quentin de me rejoindre en 2014. Nous avons d'abord monté un collectif de freelance puis avons créé Zebrure, en 2016. » Précurseurs sur leur secteur, quand la communication et le marketing digital n'en étaient qu'à leurs débuts, Amélie Broutin et Quentin Guénard ont su s'imposer sur un marché devenu depuis particulièrement mature.

UNE AGENCE D'INFLUENCE

Désireuse d'être toujours aux avant-postes, Zebrure a choisi de ne pas rester les deux pieds dans le même sabot

> « L'agence vient de créer Zebrure Influence, une entité à part entière pour développer le marketing d'influence »

> « Nous sommes fiers d'être installés à Pau … mais il nous faut être aussi à Paris car nous devons avoir encore plus pignon sur rue »

et développe toujours davantage les services proposés à ces clients. « À sa création, nous proposions avant toute chose du community management. Aujourd'hui, nous devons pouvoir tout faire et avons la chance de pouvoir le faire, grâce à une équipe complémentaire composée de gens avec des compétences variées et une réelle intelligence émotionnelle. Nous pouvons anticiper, développer d'autres choses », remarque Quentin Guénard. Zebrure se donne les moyens d'être ainsi sur tous les fronts de la communication et, tout en gardant son cœur de métier, ne s'interdit pas de répondre à des demandes spécifiques de certains clients, qu'ils s'agissent de campagne en 4x3 ou de création de site Internet.

Dans le même esprit, cette année l'agence souhaite également développer davantage encore son activité dédiée à l'influence marketing en créant Zebrure Influence, une entité à part entière. Le concept : mettre en relation des entreprises locales intéressées pour communiquer via des influenceurs du Sud-Ouest, soigneusement choisis pour leur sérieux et la force de leur réseau.

CROISSANCE ET INVESTISSEMENT

2023 aura vraisemblablement le goût du challenge pour Zebrure, qui souhaite poursuivre sa croissance et consolider son chiffre d'affaires de 1,3 million d'euros tout en investissant. D'abord dans l'aménagement des dépendances de la villa, qui pourraient accueillir un nouveau studio photo et permettre si besoin l'accueil de nouvelles recrues. Mais également dans la location de bureaux parisiens, selon le souhait d'Amélie Broutin et Quentin Guénard de se rapprocher de la capitale, au mieux d'ici quelques mois.

« Nous sommes fiers d'être installés à Pau, fiers de notre région. Cela ne nous empêche pas de travailler avec des entreprises de toute la France, qui par ailleurs apprécient que nous soyons plus compétitifs que les agences parisiennes », précise tout d'abord la cofondatrice. « Malgré tout, si nous voulons rester leader, alors qu'il y a beaucoup plus de concurrence qu'auparavant, il nous faut être aussi à Paris. Nous devons avoir, davantage encore, pignon sur rue. » Et son associé de conclure : « Nous devons continuer à être agiles ». ■

LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

En 2023, les deux dirigeants de Zebrure souhaitent également approfondir leur politique RSE, avec notamment un grand axe de travail privilégié depuis l'embauche de leur premier salarié, en 2016 : le bien-être au travail. La jeune société, qui compte par ailleurs dans ses rangs un happiness manager, applique une méthode de management relativement souple : pas d'horaires fixes, une grande flexibilité, du télétravail… La méthode semble payer : le turn over dans cette agence où la moyenne d'âge est peu élevée est très faible, pour la grande satisfaction de ses dirigeants.

BioBéarn

Le plus grand méthaniseur de France

TotalEnergies vient de démarrer son unité de production de biogaz, située à Mourenx. Avec une capacité maximale de 160 GWh, elle devient la plus grosse usine de méthanisation du pays.

Par Eustelle LOUSTALET-TURON

© TotalEnergies

A Mourenx, non loin de Lacq, l'unité de méthanisation baptisée BioBéarn vient d'être mise en service par TotalEnergies. Alimentée en déchets organiques, elle a commencé à injecter ses premiers mètres cubes de biométhane dans le réseau de transport de gaz naturel opéré par Téréga. « Elle en produira 69 GWh en 2023, puis montera progressivement en puissance pour répondre à une demande de biogaz en forte croissance », précise-t-on chez TotalEnergies, qui porte ce projet après avoir racheté la société Fonroche Biogaz en 2021, initiatrice de ce projet. Grâce à ses 6 salariés à temps plein, BioBéarn a pour ambition de valoriser annuellement 220 000 tonnes de déchets organiques en 200 000 tonnes de digestat, un fertilisant naturel, et de produire 160 GWh de biométhane.

> « BioBéarn permet à TotalEnergies de porter sa capacité de production à 700 GWh dans le biogaz »

200 ACTEURS CONCERNÉS

Le développement de ce méthaniseur de grande envergure est pour TotalEnergies le fruit « d'une concertation engagée avec l'ensemble des parties prenantes locales dont plus de 200 agriculteurs et industriels agro-alimentaires, mais également les riverains, les acteurs locaux et les élus ». Pour le géant du gaz, historiquement présent en Béarn depuis la découverte du gisement de Lacq dans les années 50, cette unité vient conforter le nouveau positionnement du bassin de Lacq dans les énergies vertes, contribuant à « sa stratégie de croissance locale et durable, cette nouvelle unité permettant d'éviter l'émission de 32 000 tonnes de CO_2 par an ».

> « Cette nouvelle unité permettra d'éviter l'émission de 32 000 tonnes de CO_2 par an »

OBJECTIF BIOGAZ POUR TOTALENERGIES

Olivier Guerrini, directeur biogaz de TotalEnergies, évoque la fierté du groupe suite à la mise en service « de la plus grande usine de biogaz de France ». Et de préciser que cette dernière « s'inscrit dans la volonté de TotalEnergies de promouvoir le biogaz, un gaz propre permettant de renforcer la souveraineté énergétique du pays et le développement de l'économie circulaire ». Pour l'énergéticien, l'objectif est clair, ainsi que le précise Olivier Guerrini : « Ce projet permet à TotalEnergies de porter sa capacité de production à 700 GWh dans le biogaz et constitue une nouvelle étape dans son objectif d'atteindre 20 TWh à l'horizon 2030 », soit « l'équivalent de la consommation annuelle moyenne de quatre millions de consommateurs français et une réduction d'émissions de CO_2 de 4 millions de tonnes ».

38 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENTS

L'unité BioBéarn, qui a nécessité un investissement de 38 millions d'euros, vient en effet s'ajouter aux autres projets autour du gaz « vert » développés par TotalEnergies, qui lui permettront de relever ce défi. Au total, en France, 7 unités de méthanisation produisant du biométhane, injecté dans le réseau gazier, et 11 unités de production de biogaz fournissant de l'électricité et de la chaleur, via la cogénération sont actuellement gérées par la multinationale, désormais leader du biogaz sur le territoire. ■

© TotalEnergies

BIOBÉARN : CHIFFRES CLÉS

160 GWh de capacité de production de biométhane, soit l'équivalent de la consommation annuelle moyenne de 32 000 habitants et bénéficiant à tous les secteurs de consommation du gaz naturel, en tant que combustible et carburant.

Plus de **220 000 tonnes/an** de matières organiques résidus provenant d'activités agricoles et de l'industrie agro-alimentaire du territoire.

Près de **200 000 tonnes/an** de digestat, fertilisant naturel et hygiénisé. Il sera épandu sur les terres agricoles ou sur des parcelles cultivées dans un rayon de 50 km autour de l'unité. Cette utilisation devrait permettre une réduction de près de 5 000 tonnes d'engrais chimique.

Pays de Béarn

UN TEAM BUILDING À LA SAUCE BÉARNAISE

Le pôle métropolitain Pays de Béarn innove en lançant son offre de team building à destination des employeurs locaux. Imaginé par La Ciutat, tiers lieu dédié à la culture et la langue béarnaises inauguré en 2022, ce team-building à la sauce béarnaise propose 4 défis au choix à travers les pratiques culturelles du Béarn : le chant polyphonique, les sauts béarnais, le conte et les savoir-faire entre artisanat et sports. Chaque proposition est adaptée en concertation avec les représentants des équipes autour de trois temps : l'exploration du sujet choisi à travers un module de découverte numérique ludique, les ateliers de pratiques collectives avec un intervenant spécialisé et enfin l'immersion dans un moment de vie du Béarn.

Renseignements auprès de Vincenç Javaloyès, directeur de La Ciutat : director@laciutat.org

© Pays de Béarn

© UNITA

Université de Pau

DES STAGIAIRES ÉTRANGERS EN MILIEU RURAL

Dans le cadre de l'Alliance UNITA - Universitas Montium, l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) accompagne et encourage les entreprises des Pyrénées-Atlantiques pour accueillir un étudiant stagiaire étranger au sein de leur équipe, sur la période estivale 2023. Afin de mettre en lumière la richesse des territoires, l'UPPA favorise l'accueil de ces jeunes dans des structures situées en milieu rural. Diverses missions en lien avec la promotion du territoire et du patrimoine, l'économie circulaire ou encore le développement durable peuvent leur être proposées. Les étudiants accueillis sont issus des universités de Zaragoza en Espagne, de Torino en Italie, de Beira Interior au Portugal et de Timisoara en Roumanie.

Plus d'informations : colette.labeyrie@univ-pau.fr

Biron

31 M€ DE CA POUR OCTIME

Le Groupe Octime, basé à Biron près d'Orthez, annonce plus de 31 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2022 et une nouvelle acquisition à l'international. En France, sur son marché historique, cet éditeur de solutions pour les ressources humaines, spécialiste de la planification et de la gestion des temps (GTA), enregistre 17 % de croissance de son chiffre d'affaires, 386 nouveaux clients et 18 recrutements. Porté par une croissance à deux chiffres depuis plus de 10 ans et une rentabilité de près de 30 %, le Groupe Octime renforce sa position de leader sur son marché. L'entreprise béarnaise a pour ambition affichée de croître de 60 % à l'horizon 2025 et de dépasser les 50 millions d'euros de chiffre d'affaires.

© Octime

© Crédit Agricole

Recrutement

UN JOB DATING AVEC LE CRÉDIT AGRICOLE ET WIZBII

Ce mardi 7 février, de 18 h 30 à 21 h 30, le Crédit Agricole Pyrénées Gascogne et Wizbii réunissent les entreprises locales lors d'un job dating pour l'emploi des jeunes. Une dizaine d'employeurs de la région dont Boulangerie Ange ou encore UBI recevront 60 à 80 candidats.
Ils pourront échanger de manière privilégiée autour d'un buffet sur les différents postes proposés en CDI, CDD.
Les secteurs représentés seront principalement la banque, la boulangerie, l'aide à la personne, le commerce et la téléphonie. Il s'agit de la 6e édition de ce dispositif nommé Youzfull // Job Dating, organisé sur l'ensemble du territoire par le Crédit Agricole, en collaboration avec Wizbii : depuis leur mise en place, 3 500 entreprises ont participé à ces événements partout en France et 65 000 entretiens ont été réalisés.

Les architectes à Bayonne

© V. Biard

Pour son premier conseil décentralisé de l'année, le Conseil régional de l'Ordre des Architectes de Nouvelle-Aquitaine a choisi Bayonne. Virginie Gravière, sa présidente, et les membres du Conseil ont présenté leurs actions et projets.

Par Vincent BIARD

C'est une ancienne caserne militaire du XIXe siècle réhabilitée il y a une trentaine d'années qui abrite la délégation de Bayonne du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques. C'est là que le 13 janvier dernier, Virginie Gravière, la présidente, et les membres du Conseil régional de l'Ordre des Architectes de Nouvelle-Aquitaine avaient invité leurs consœurs et confrères. Rassemblant 2 587 architectes dans la région, l'Ordre se repartit entre 4 pôles et 4 vice-présidences avec Séverine Tardieu à Pau, Matthieu de Marien à Bordeaux, Vincent Souffron à Limoges et Patrick Vettier à Poitiers. Pour Virginie Gravière, les principales ambitions de la nouvelle année sont de « communiquer mieux et plus », de « passer d'une politique du logement à une politique de l'habitat » et de « changer nos pratiques face aux changements climatiques ».

UNE PROFESSION À PROMOUVOIR

À la suite de Virginie Gravière, les responsables des commissions de l'Ordre ont présenté les thématiques de leur travail. Pour la commission juridique, il s'agit de la rédaction de fiches pratiques destinées à régler les litiges. Ceux-ci sont majoritairement créés par des dépassements de budgets mais proviennent aussi de mésententes sur les contrats ou les paiements entre les différents intervenants. Pour notamment éviter ces conflits, la commission marché publics réalise une veille pour repérer les appels d'offre potentiellement problématiques et conseiller préalablement les maîtres d'ouvrage qui les rédigent. Pour faire peser l'expertise de la profession sur la décision publique, la commission « influence » rencontre des élus afin d'expliquer les enjeux de l'architecture moderne. Dans un même esprit de dialogue, la commission « prospective métier » organise des tables rondes avec d'autres professions. Rendez-vous le 3 mars pour le prochain conseil organisé à Bordeaux. ■

> « Il faut changer nos pratiques face aux changements climatiques »

LE *308+* DEVIENT ANA

Nommé *308+* en référence au 308 avenue Thiers à Bordeaux où est domiciliée la Maison de l'Architecture, le journal des architectes de Nouvelle-Aquitaine change de nom. Le prochain numéro prévu pour ce printemps s'appellera *ANA* comme Architecture Nouvelle-Aquitaine. Diffusé en format papier, ce fascicule propose une dizaine d'articles également publiés sur le site web de l'Ordre régional.

Resovalie se lance à Bayonne

Le club d'affaires Resovalie a tenu sa première réunion de l'année au stade Jean-Dauger de Bayonne. S'appuyant sur 8 clubs de rugby professionnels, ce club d'affaires lancé par Philippe Momparler étoffe ses services et devrait s'élargir.

Par Vincent BIARD

Réunis autour de la passion du rugby pour établir des relations d'affaires, une trentaine de chefs d'entreprises se sont retrouvés à Bayonne début janvier. Tous adhérents à Resovalie, ils font partie des 200 chefs d'entreprises de ce réseau accueilli par 8 clubs de rugby de Top 16 et Pro D2 français qui hébergent leurs réunions. Créé il y a 3 ans par Philippe Momparler, ancien joueur de l'Union Bordeaux Bègles, Resovalie propose à ses adhérents une réunion mensuelle et des événements conviviaux voire même festifs.

> « Resovalie réuni des chefs d'entreprise aux valeurs du rugby »

© V. Biard

CENTRALE D'ACHATS ET FORMATION

Une centrale d'achats a été lancée en novembre dernier et offre des remises sur les moyens généraux d'entreprises comme des véhicules, des équipements de bureautique ou des solutions de téléphonie. Autre nouveau service avec la première promotion de formation NTC (négociateur technico-commercial) en CFA lancée cet automne pour la reconversion des joueurs de rugby. À noter que Philippe Momparler a annoncé le renforcement des relations avec Franck Glaser des Forces françaises de l'industrie.

DES CLUBS DU TOP 14 ET DE PRO D2

L'Aviron bayonnais et l'Union Bordeaux Bègles, tous deux en Top 14 cette saison, ont été les deux premiers clubs de rugby professionnels convaincus par le projet de Philippe Momparler. Puis le Sporting Union Agen (Pro D2) et le Rugby Club Toulonnais (Top 14) ont rejoint Resovalie suivis par le Racing 92, le Lou Lyon, l'USAP Perpignan, tous en Top 14 ainsi que Colomiers Rugby évoluant actuellement en Pro D2.

BIENTÔT 350 CHEFS D'ENTREPRISES

Dans les prochains semaines, d'autres clubs de Top 14 et de Pro D2 (Montpellier, La Rochelle, Stade Français, Grenoble, Valence Romans) vont eux aussi accueillir leur club d'affaires d'une trentaine de chefs d'entreprise. Philippe Momparler vise 300 à 350 chefs d'entreprises adhérents à Resovalie cette année. En octobre dernier, une quarantaine d'entreprises avaient été réunies au Manoir du Prince, à Portet-sur-Garonne, pour des conférences, un forum de l'emploi et des actions caritatives. Cet événement sera reconduit en octobre 2023. ■

© Andrea Piacquadio

Pays basque

ENTRAIDE & ENTREPRENEURS S'IMPLANTE

L'association d'accompagnement aux entrepreneurs en difficulté est désormais opérationnelle sur le sud de la Nouvelle-Aquitaine. Créée à Bordeaux il y a 7 ans, Entraide & Entrepreneurs est présidée par Claudine Pery, ancienne chef d'entreprise. L'association accompagne des dirigeants d'entreprise en précarité financière et confrontés à des problèmes pouvant mener à la liquidation de leur affaire. Une équipe dédiée de 4 personnes assiste alors chaque entrepreneur avec l'intervention d'experts bénévoles. Ainsi des avocats, experts-comptables, spécialistes des ressources humaines ou du marketing peuvent alors conseiller le chef d'entreprise en difficulté. L'accompagnement proposé est aussi un soutien moral et bienveillant. Entraide & Entrepreneurs agit en partenariat opérationnel avec la Banque de France, l'Urssaf et le Tribunal de commerce ainsi qu'avec les acteurs économiques du territoire. Au Pays basque, le contact de l'association est Frédéric Pateau-Couteau (Tél. 06 85 12 25 10).

Bayonne

L'ASSOCIATION HANDI SURF RÉCOMPENSÉE DU PRIX KLÉSIA

Depuis sa création en 2012, l'association Handi Surf se consacre à faire glisser sur les vagues le plus grand nombre de personnes en situation de handicap. S'appuyant sur un réseau de 150 clubs et écoles de surf labellisées, l'association Handi Surf a fait découvrir le surf à des milliers de personnes. Le groupe de protection sociale Klesia (complémentaire santé, prévoyance, retraite) vient de lui accorder une dotation de 20 000 euros pour développer la Maison des aidants de Bayonne destinée aux familles de jeunes handicapés participant aux activités nautiques de l'association. Depuis quinze ans, le Prix Klesia Accompagnement Handicap récompense chaque année quatre initiatives d'associations.

© Handi Surf

Pays basque
LA CÔTE ET LE RÉTRO-LITTORAL EN CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

La population du Pays basque est évaluée à 327 298 habitants selon le dernier recensement de l'Insee publié fin décembre. Menée entre 2014 et 2020, cette enquête confirme l'attractivité du Pays basque puisque sa population a progressé de 5,37 % par rapport au dernier recensement. Avec 53 296 habitants aujourd'hui, Bayonne est la ville la plus peuplée devant Anglet (41 288 habitants) et Biarritz (26 583 habitants). Toutes les communes du littoral (à l'exception de Ciboure en baisse de 9,26 %) sont en croissance. Cette dernière enquête de l'Insee montre également que le rétro-littoral accueille des populations travaillant sur la Côte basque mais connaissant des difficultés à s'y loger. Ainsi les communes de Saint-Pierre-d'Irube (+ 18,47 %), Bassussarry (+ 18,32 %), Urcuit (+ 17,26 %), Hasparren (+ 14,9 %), Lahonce (+ 12,43 %), Ustaritz (+ 9,85 %) et Boucau (+ 10,06 %) sont en forte croissance démographique.

© Hand Surf

Domaine de Ximista à Bardos
© D.R

Pays basque
ANNÉE RECORD POUR LES GÎTES DE FRANCE

Avec 260 000 nuitées, l'année 2022 a connu une progression de 16 % comparée à 2021 qui était déjà une année record. Les 584 gîtes basques (952 sur l'ensemble du département des Pyrénées-Atlantiques) ont connu un taux d'occupation de 60 % sur l'année et ils étaient tous complets pendant la haute saison touristique. Avec 88 % de taux d'occupation en juillet et 98,8 % en août, les Pyrénées-Atlantiques se classent à la 6e et à la 3e places des départements les plus fréquentés de la Fédération Nationale des Gîtes de France.

© Lilian Cazabet

Joris Ducastaing Le faiseur de mondes

Architecte des principaux sites qui ont modifié le visage de Tarbes, ce concepteur à la passion inépuisable s'apprête à transformer encore une fois un des bâtiments du quartier de l'Arsenal. Un projet magistral, qui comprend notamment un pôle dentaire et des restaurants.

Par Hermance HITTE

Neuf carrés. Comme une portion de bastide où les routes nettes et définies mènent à des échoppes, des demeures et autant de mondes qu'on devine. Neuf carrés qui s'assemblent pour n'en dessiner qu'un, c'est la signature étonnemment rigoureuse qui représente le bouillonnant cerveau de Joris Ducastaing. Chacune de ces routes, l'architecte les a prises, bâties, reconstruites, réhaussées, aménagées, malmenées et sublimées. Et chacun de ces mondes, il les a recréés, à son image parce que des milliers vivent en lui. Ce logo, son logo, les Tarbais le connaissent sans le savoir.

ARCHITECTE DU *REX HÔTEL*

C'est celui des projets immobiliers les plus marquants et certainement ceux qui ont contribué à transformer la ville ces dernières années. En y regardant bien, il trône sur la façade de verre du *Rex Hôtel*, fascinante création avant-gardiste dont les murs de lumières changent au gré des minutes, changeant également l'âme de la rue. En 2006, ce bijou magistral sortait de terre mais aussi d'un de ces carrés qui forment l'immense dédale de la « touch » Joris Ducastaing. L'architecte avait carte blanche et ce qu'il y a écrit traverse le temps sans avoir rien perdu de sa force. Force qu'on retrouve dans la rénovation de la monumentale Halle Brauhauban qui a elle aussi signé la redynamisation du quartier.

ARTISTE, VISIONNAIRE, BÂTISSEUR…

Architecte dirait donc la plaque qui n'existe pas à l'entrée de son cabinet. Étrangement, le terme semble réducteur. Artiste, visionnaire, bâtisseur, promoteur… Difficile d'enfermer tant de passion dans un mot. À 57 ans, Joris Ducastaing affiche la même qu'à ses débuts, quand jeune étudiant il apprenait son métier avec Jean-Paul Saint-Laurent : « Je ne comprenais pas quand les gens disaient qu'ils venaient travailler. Non, ce n'est pas du travail c'est du plaisir ». À le voir sourire et s'enthousiasmer, on le croit aisément. Et lorsque l'ancienne friche qu'était l'Arsenal devient un terrain de jeu possible, les neufs carrés deviennent des rouages et les idées fusent : « C'était une super chance pour tous les Tarbais de faire quelque chose là-bas. Alors pour moi, en tant qu'architecte… ».

LA RENAISSANCE DE L'ARSENAL

Briques, maçonnerie, structures métalliques à la Eiffel, bâtiments de caractère : l'ancien site industriel militaire

© Lilian Cazabet

> « Au sommet, il y aura un rooftop magistral, une terrasse de 300 m² avec vue sur la chaîne des Pyrénées »

est une mine de diamants. « En 2010, les routes n'existaient pas encore et j'ai fait le pari qu'on pouvait faire quelque chose de cette zone-là. J'ai proposé un projet qui n'a pas été retenu, alors quelques mois après, j'ai racheté le bâtiment 117 et c'est celui qui a commencé à faire naître le quartier. » Un bowling, une guinguette, la station, au total dix établissements ouvrent sur les 4 800 m². Petit à petit le quartier évolue et devient le plus dynamique de la ville. Véritable pôle festif, il concentre restaurants, sites de loisirs ou encore le cinéma CGR. Dernièrement, l'Usine des sports a encore enrichi l'offre avec un des plus grands équipements d'escalade d'Europe dont un mur de 19 mètres. Ce bâtiment 313, Joris Ducastaing ne l'a pas dessiné mais c'est juste à côté que lui aussi compte bien grimper au plus près des cieux.

3 000 M² EN COURS DE CONSTRUCTION

Les neufs carrés de son cabinet s'apprêtent à donner vie à un dixième. Loin de tourner en rond, ce fou de volumes voit haut, si haut qu'il aurait pu appeler son nouveau projet la tour… L'homme est d'équerre et l'a simplement nommé la Carré. Pour l'heure, seule la structure métallique découpe le ciel, qu'elle semble vouloir prendre dans ses bras : le site culmine à 18 mètres de haut. La construction est en cours et dans un peu moins de six mois, 3 000 m² prendront vie : « La conception sera moderne mais on va retrouver, notamment au rez-de-chaussée, l'écriture de l'Arsenal avec des poutres en fonte, en treillis et une hauteur de 5 m sous plafond ».

DEUX RESTAURANTS DU GROUPE BERTRAND

C'est ici que deux restaurants du Groupe Bertrand vont bientôt s'installer, *Au Bureau* et *Volfoni*. Une place est encore vacante, avis aux amateurs, et le premier étage sera celui d'un cabinet dentaire de 800 m² : « Au deuxième étage, il va y avoir un cabinet d'expertise comptable et un autre dentiste, là encore un local est disponible. Le troisième sera consacré à un cabinet de prothésistes dentaires qui regroupe plusieurs laboratoires ». Et enfin au sommet, un rooftop magistral, une terrasse de 300 m² avec vue sur la chaîne des Pyrénées. « C'est conçu pour que ça puisse accueillir un restaurant de 400 m² ; le but, c'est d'attirer une restauration qui, si elle n'est pas étoilée, sera gastronomique. C'est un lieu exclusif avec un accès par un ascenseur privatif entièrement vitré. Les gens en sortiront pour prendre les Pyrénées directement dans les yeux. »

TARBES, PROCHAINE STATION DE SKI ?

Maître d'œuvre et d'œuvres, des idées et des plans, Joris Ducastaing en a. S'il travaille sur la création d'un immense campus dédié à la santé, près de la clinique du boulevard du 8-Mai-1945, il pourrait bien être celui qui fera de Tarbes la prochaine station de ski des Hautes-Pyrénées… Un projet inouï, inédit et colossal, déjà prêt dans le moindre détail et tous sont fabuleux. De la chute libre, des carlingues et même des télécabines, l'homme n'en n'a pas fini avec l'Arsenal même s'il faut « arriver à conjuguer innovation et bonne temporalité »…■

Rotary / Tarbes

Aide aux porteurs de projets

L'antenne du Rotary de Tarbes multiplie les actions pour favoriser le développement économique local. À travers le Rotary Initiative Entrepreneuriale, elle lance un concours qui vise les porteurs de projets et les jeunes entreprises. Rencontre avec Pascal Robert, un président attaché aux actions concrètes.

Par Hermance HITTE

La Vie Economique : Servir d'abord est la devise du Rotary et depuis quelques mois, cette mission s'exprime avec plus de force dans l'économie locale. Pouvez-vous nous présenter cette évolution ?

Pascal Robert : « Le Rotary a 7 axes stratégiques sur lesquels nous nous engageons à œuvrer et à servir la société : la santé, la mère et l'enfant, l'éducation, l'eau potable, la promotion de la paix, le développement durable, le dernier arrivé, et enfin le développement de l'économie locale. Lorsque j'ai pris la présidence du club de Tarbes en 2021, j'ai mis en place une stratégie et mené un audit. Ce qui est apparu c'est qu'il fallait qu'on mène une action locale et économique pour aider les gens qui avaient des entreprises. C'est l'objet du Rotary Initiative Entrepreneuriale, communément appelé le RIE. »

LVE : Concrètement, de quelle manière intervenez-vous ?

P. R. : « On a défini trois axes. D'abord détecter des porteurs de projets ou des jeunes entreprises qui auraient besoin d'aide. C'est une vraie mission parce qu'il y a beaucoup de gens qui sont isolés et ne savent pas à qui ils peuvent faire appel. Deuxième axe, les orienter vers les structures qui existent sur le territoire, on ne veut pas se suppléer à ce qui existe comme les trois chambres consulaires, les différentes associations missionnées par l'Etat, le Département ou la Région, Initiatives Pyrénées, le réseau Entreprendre, Crescendo, Canopée… Nous on les a pratiquement tous rencontrés, certains viennent d'ailleurs et sont parties prenantes de nos discussions. Troisième axe, les aider directement et faire de l'aide opérationnelle sur le terrain. Ça peut être des conseils, de la mise en réseau etc. »

LVE : Le Rotary est déjà intervenu auprès des entreprises locales ?

P. R. : « Oui, ça fonctionne très bien. Nous avons aidé une jeune entreprise familiale, par exemple, qui existait depuis 7 mois. Ils marchaient bien, avaient un bon chiffre d'affaires mais pas de trésorerie, en clair ils allaient se planter. On a fait un audit, on a fait leurs comptes, leurs prévisionnel et une liste de recommandations qu'ils ont suivies. Une autre action concernait une personne qui fabriquait du savon, l'activité était au point mais elle avait un vrai problème de démarche commerciale. On lui a proposé un coaching là-dessus. On a également aidé un plaquiste qui avait un souci de structuration de sa société et ne savait pas gérer son entreprise. Un notaire a été faire un audit chez lui pour changer les choses. Il avait 45 000 € dehors, une situation économique intenable… Grâce à notre intervention, il s'est recentré sur ce qu'il savait faire. Parfois

> « On propose un accompagnement des entreprises mais aussi la possibilité de se créer du réseau »

Sara et Adelina, étudiantes en Tech de Co à l'IUT et en stage au Rotary, travaillent sur le projet.

© HH

> « Nous allons organiser un tournoi au Golf de l'Hippodrome de Laloubère avec des sponsors qui vont financer la campagne du concours »

on tempère certains projets, dernièrement un jeune voulait monter une exploitation agricole sans aucune formation ni diplômes. C'est dur mais il y a une réalité. On propose un accompagnement des entreprises mais aussi la possibilité de se créer du réseau, du Rotary ou de la société civile. C'est vraiment du concret. »

LVE : C'est ainsi que via le RIE, le Rotary prépare une action inédite.

P. R. : « C'est vrai, nous sommes en train d'inventer un quatrième axe de la mission ! Nous faisons un appel à concours pour les entreprises de moins de trois ans de Tarbes et du Grand Tarbes. Le lauréat bénéficiera d'une campagne de publicité pour lui amener ses premiers clients. La dotation n'est pas encore définie mais elle sera comprise entre 3 000 et 4 000 €. On a des experts de la communication dans le groupe donc on va la piloter, on s'appuiera dessus comme donneurs d'ordre mais on ne veut pas mélanger les rôles. On fera appel à une société extérieure ou des prestataires qui feront le job. »

LVE : Vous savez déjà sous quelle forme elle sera effectuée et si d'autres clubs vont suivre votre exemple ?

P. R. : « Campagne marketing digitale, support sur les médias, encarts de pub… on définira ensemble la stratégie. Nous sommes en train de fixer le planning définitif et le financement sera généré par un événement sportif. Nous allons organiser un tournoi de golf au Golf de l'Hippodrome de Laloubère et dans ce cadre, on va faire appel à des sponsors qui financeront la campagne du concours. On a déjà rencontré entre 15 et 20 porteurs de projets qui remplissent le dossier et ce n'est pas fini. Je pense que c'est une initiative qui va faire des petits, un club de Dax est déjà intéressé dans la conception d'un projet similaire et celui d'Argelès-Cauterets-Vallées des Gaves, qui est un club filleul, va lui aussi le mettre en place. »

LVE : Il y a une belle dynamique à Tarbes, on sent que vous êtes en pleine évolution.

P. R. : « C'est le plus vieux club du département. Il a été fondé en 1936 et nous avions beaucoup de membres historiques. On a souffert de la disparition de certains, trois sont décédés l'an dernier. C'est vrai que cela nous amène à évoluer mais nous avons un club superbe où toutes les décisions sont collégiales. Les anciens nous font totalement confiance, ils nous donnent la profondeur et la richesse d'un club de 90 ans. » ■

© D.R.

Lourdes

EDEIS INVESTIT 435 000 € DANS LE FUNICULAIRE

Groupe leader dans le secteur de l'ingénierie et du mangement d'infrastructures, Edeis est reconduit dans sa gestion du funiculaire du pic du Jer, et ce, pour neuf ans à compter du 20 avril 2024. Depuis 2019, il a contribué à la mise en valeur du patrimoine exceptionnel que représente cet ouvrage de Lourdes et il poursuivra son action à travers des points de développement et de modernisation. L'investissement de 435 000 € pour améliorer la qualité de l'accueil et du service, notamment sur les équipements électriques du funiculaire, pour garantir la sécurité, l'illustre concrètement. Au printemps, c'est donc un fleuron des Hautes-Pyrénées entièrement rénové qui accueillera les visiteurs, avec l'espoir affiché d'atteindre une vraie croissance de fréquentation et les 100 000 passagers par an. Un plus beau panorama sur les Pyrénées, des pistes de VTT de renommée mondiale et un restaurant au sommet, le site fait partie des incontournables du département.

© D.R.

Tarbes

XAVIER BERGER, MEILLEUR OUVRIER CHOCOLATIER DE FRANCE

Avec des créations toujours plus surprenantes, Xavier Berger a fait de son métier de chocolatier un art. Installé rue Maréchal-Foch à Tarbes mais également présent à Pau, place de la Libération, l'artisan vient d'être récompensé du prix du meilleur ouvrier de France chocolatier. Une distinction qui officialise un talent que les Tarbais connaissent depuis longtemps, en 2010 il avait déjà été sacré champion de France du chocolat. Tous ont pu, encore une fois, admirer son savoir-faire durant les fêtes de fin d'année à travers des mariages de saveurs à la délicate composition. Cet ambassadeur du goût dont la vitrine s'embellit de délices qui suivent le thème de la saison n'a pas fini de faire parler de lui.

Hautes-Pyrénées

VÉHICULES NEUFS : 9,8 % DE BAISSE DES IMMATRICULATIONS

Le marché de l'automobile peine à retrouver sa vigueur et la baisse des ventes de véhicules neufs aux particuliers touche toutes les régions de France. Afin de mesurer au plus près des territoires la situation du marché, le site cartegrise.com et l'agence spécialisée en data Flashs ont mis au point des outils interactifs qui permettent de suivre l'évolution des immatriculations. En Occitanie avec 123 626 immatriculations enregistrées cette année, la baisse est de 6 % par rapport à 2021. Une évolution encore plus marquée dans les Hautes-Pyrénées qui affichent une baisse de 9,8 % et 3 986 immatriculations en 2022. La reprise espérée est loin d'être une réalité, si on compare avec 2018, c'est une évolution de - 40,4 % qui caractérise les immatriculations sur le département. Les prévisions 2023 restent prudentes suite aux retards de productions liés, notamment, à la fabrication des puces électroniques dont sont équipés les véhicules.

© Shutterstock

© D. R.

Tarbes

LOULENN CHOISIT UN ESAT DU 65 POUR FABRIQUER SES OREILLERS

Depuis 2020, Loulenn valorise la laine française à travers des lignes de linge de maison qui forgent une vraie identité à cette jeune société toulousaine, axée sur le confort mais aussi l'environnement. Dernier né de la gamme, l'oreiller Malo est fidèle aux valeurs de la marque : entièrement garni de laine cardée et enveloppé d'une percale de coton, il concurrence le synthétique par ses propriétés proches des oreillers à mémoire de forme. Grâce à son système de consigne, l'entreprise s'engage à le remplacer quand il aura fait son temps et crée ainsi le premier oreiller recyclable. Engagée dans une démarche qui favorise également l'inclusion sociale pour réduire l'exclusion professionnelle, Loulenn a choisi de le faire fabriquer dans un établissement et service d'aide par le travail situé en périphérie de Tarbes.

2023 année de bascule de l'immobilier

© D.R.

Après 20 ans d'effervescence, les marchés immobiliers occidentaux se retrouvent percutés par la crise. Avec la remontée des taux d'intérêt et le durcissement des conditions d'accès au crédit, le nombre de transactions a chuté en 2022, et les prix suivent. La poursuite du reflux du secteur en 2023 entraînera-t-elle l'économie dans son sillage ?

Par Véronique RICHES-FLORES (Riches-Flores Research)

C'était le credo du printemps dernier : l'immobilier serait parmi les meilleures protections contre l'inflation. Les arguments étaient tellement aiguisés qu'il valait mieux laisser au temps celui de produire ses effets plutôt que de tenter de convaincre du scénario inverse. Il n'a, de fait, pas fallu attendre longtemps avant que les signaux d'alarme clignotent, aux États-Unis, en premier lieu, puis sans tarder au Royaume-Uni, dans les pays scandinaves, en France, voire en Allemagne, sans parler du reste du monde.

Après un premier semestre de hausses des prix portées par l'effondrement des taux d'intérêt réels, les signes de craquement ont commencé à se multiplier et le bilan en ce début d'année 2023 ne laisse guère de place au doute : le cycle immobilier est en bout de course, et le renchérissement du crédit sur fond de dégradation des indicateurs de solvabilité pèsera sur le marché. La question à ce stade est celle de l'ampleur du choc qui pourrait en découler en termes d'activité d'une part, d'effets richesse et de risques financiers, de l'autre, après 20 ans d'effervescence.

L'ENVOLÉE DES PRIX DEPUIS LA CRISE DE 2008

Qui se souvient de la crise immobilière de 2008 ? À première vue, peu d'individus en dehors des particuliers directement frappés par la déferlante de faillites qui suivit la crise des subprimes aux États-Unis et, plus généralement, celle du surendettement de l'époque. Une chose est sûre néanmoins, cette crise n'a pas sonné le glas de l'envolée des prix. Si les victimes de la crise ont été rendues, dans leur grande majorité, au rang de locataires, d'autres ont profité de l'aubaine et pris le

> « Le renchérissement du crédit sur fond de dégradation des indicateurs de solvabilité pèsera sur le marché »

> « L'attrait de l'investissement locatif, déjà largement entamé, a tout lieu de l'être davantage dans un contexte d'extrême fragilité sociale »

© Shutterstock

relais sur un marché, partout, de plus en plus élitiste. Sauf de rares exceptions, dont la France et le Portugal, qui ont profité de l'afflux d'une population émigrée du reste de l'Europe, les taux de propriétaires ont fortement reflué depuis la crise de 2008. Pour autant, les prix des logements ont rarement connu de périodes aussi fastes dans un contexte de politiques monétaires des plus porteuses pour la population la plus solvable.

L'idée que l'investissement immobilier est une valeur sûre s'en est trouvée d'autant renforcée dans un marché, dorénavant, principalement soutenu par l'investissement locatif dont les rendements ont la réputation d'être particulièrement bien indexés sur l'inflation. Après une première vague de renfort à l'occasion de l'épidémie de Covid, l'immobilier a retiré des bénéfices substantiels des premiers mois de résurgence de l'inflation, lesquels se sont accompagnés d'une chute des taux d'intérêt réels proportionnelle à l'envolée de cette dernière avant que les banques centrales ne s'attaquent au problème de manière plus sévère. Il s'est alors écoulé peu de temps avant que l'envolée des prix et la remontée des taux d'intérêt ne produisent leurs effets.

RETOURNEMENT GÉNÉRALISÉ

Comme toujours, c'est en provenance du monde anglo-saxon que nous sont parvenus les premiers signaux du début du déraillement. Il faut dire que dans ces pays, comme ailleurs, les banques n'ont pas lésiné sur leurs marges. Aux États-Unis, l'écart entre les taux hypothécaires à 30 ans et ceux des emprunts du Trésor de même échéance s'est envolé de quasiment 300 points de base, ce qui n'avait plus été observé depuis les années 1980.

Après une flambée des prix moyens de quasiment 40 % entre la mi-2020 et la mi-2022, celle des taux d'emprunts (à 7 % à taux fixes) a évincé du marché une proportion de plus en plus importante d'acquéreurs, tandis que, dans le même temps, le revenu exigible pour solliciter un financement doublait. L'effondrement du taux de solvabilité a, de fait, été sans précédent avec un indicateur retombé sur ses plus bas historiques en un temps record, sans commune mesure, même, avec l'épisode de 2007/2008.

Si les conséquences de ces ajustements ont pris un peu de temps à se concrétiser dans le marché de la construction, elles sont maintenant indiscutables.

Les transactions se sont effondrées, tout comme les perspectives des constructeurs et les demandes de financement. Les mises en chantier de logements, un temps protégées par le report de l'ancien devenu inaccessible vers le neuf, plus exigu, se replient à vive allure ces derniers mois. Le marché se retourne et les prix suivent depuis l'été.

Les constats ne sont pas très différents dans les autres pays où les transactions ont souvent fondu comme neige au soleil depuis l'été, aux spécificités nationales près : la crise britannique a potentiellement exacerbé le resserrement des conditions de prêts, tandis qu'en France, les contraintes imparties au taux d'usure ont sans aucun doute accéléré le retournement du marché.

> « Les mises en chantier de logements se replient à vive allure ces derniers mois »

LES FACTEURS NÉGATIFS

Il serait, pour autant, surprenant, pour ne pas dire miraculeux, que les marchés immobiliers occidentaux résistent à l'accumulation des facteurs négatifs en présence.

- Les perspectives économiques restent moroses, sur fond, au mieux, de maigres gains de pouvoir d'achat que devrait autoriser le reflux de l'inflation et de la grande frilosité des ménages.

- La hausse des taux ne s'interrompra pas avant que la croissance ait franchement décéléré, c'est-à-dire lorsque les conditions du marché de l'emploi commenceront à pâtir de la détérioration des marges des entreprises. Or, le mouvement est partout amorcé et la désinflation, contrairement à ce qui est souvent envisagé, pourrait ne pas aider, bien au contraire, en érodant l'effet prix dont ont bénéficié les résultats nominaux des sociétés l'an dernier.

- Les banques, où qu'elles soient, ont commencé à ajuster leur offre de crédit et promettent un resserrement significatif de leurs conditions de prêts à venir.

- Enfin, l'attrait de l'investissement locatif, déjà largement entamé avant l'envolée des taux d'intérêt, a tout lieu de l'être davantage dans un contexte d'extrême fragilité sociale dont les conséquences ont tout lieu de limiter la capacité d'indexer les loyers au rythme de l'inflation.

Le contexte immobilier et celui de la construction résidentielle sont, au total, bien mal lotis pour cette année. Qu'en attendre ?

LE SPECTRE D'UNE CRISE

Si tout le monde s'accorde à dire que la situation en présence n'a pas grand-chose à voir avec celle qui prévalait avant la crise de 2008, on aurait tort de considérer qu'une récession immobilière puisse, pour autant, être indolore.

Les récessions immobilières ne se sont jamais arrêtées aux portes de ce marché spécifique et ont toujours entraîné dans leur sillage les économies dans leur ensemble, avec ou sans crise bancaire, selon les cas.

Il est probable que les risques financiers associés à la correction à venir soient moins intenses qu'ils l'ont été en 2008, ne serait-ce que par la solvabilité des emprunteurs d'un marché devenu très sélectif ces dernières années. *A contrario*, les effets de levier d'une population d'investisseurs le plus souvent multipropriétaires sont sans aucun doute importants et susceptibles, en cas d'accélération à la baisse des prix, de retentir sur les banques. C'est notamment le cas au Royaume-Uni et dans les pays scandinaves où les taux d'endettement des ménages défient les lois de l'équilibre.

Sur le front de la croissance, les achats de biens durables, équipement du foyer, mais également dépenses de construction, sont très sensibles au marché sous-jacent de l'immobilier. Le contrecoup d'un retournement de marché risque fort de fragiliser davantage les dépenses de consommation des ménages et l'emploi dans la construction, secteur économique toujours très influent. Enfin, les effets richesse ont été très importants ces dernières années et leur disparition, ou plus précisément, leur retournement en territoire négatif n'aidera pas la conjoncture et risque simultanément d'exacerber la réduction de l'offre de crédit.

Au total, les perspectives du secteur pèsent bel et bien sur l'appréciation des perspectives 2023 et pourraient constituer la goutte d'eau susceptible de faire basculer le monde occidental dans la récession qui le guette de plus en plus, quoi qu'il en soit du retournement à venir de l'inflation et de l'arrêt vraisemblable des hausses des taux des banques centrales quelque part d'ici l'été. ■

La reconversion

La dernière enquête de l'Association Pour l'Emploi des Cadres (Apec) montre que si ces derniers sont un sur trois à envisager une reconversion professionnelle, en réalité moins d'un sur dix passe à l'action. État des lieux sur la réalité des reconversions chez les cadres.

Par Charlotte DE SAINTIGNON

Reconversion professionnelle : les cadres sont tentés, d'autant plus après la crise Covid, oui, mais… pas si facile ?! Pour Gilles Gateau, directeur général de l'Apec, « Les envies de changement des cadres ont été boostées ces dernières années, à la faveur d'une crise sanitaire propice à l'introspection. Symptôme de ces nouvelles aspirations, la reconversion professionnelle répond à plusieurs problématiques, comme la gestion de carrière ou encore la relation au travail et à l'entreprise, voire l'insatisfaction professionnelle ou le désengagement. » La crise sanitaire ayant favorisé les périodes de réflexion et les attentes, 31 % des cadres indiquent avoir un projet de reconversion pour changer de métier.

© Shutterstock

Une intention qui est, logiquement, plus fréquente chez les chômeurs (60 %) et les moins de 35 ans (45 %). Dans les faits pourtant, seule une minorité d'entre eux ont réellement franchi le pas avec moins d'un sur dix (8 %) qui est passé à l'action. C'est ce que révèle la dernière étude de l'Association pour l'emploi des cadres*, réalisée en juin 2022 et dévoilée en fin d'année. À noter que la reconversion professionnelle retenue pour cette étude est un « changement de métier », soit « une rupture majeure dans le champ des compétences utilisées dans le cadre du nouveau métier envisagé pour la reconversion ».

> « Dans plus de 6 cas sur 10, le choix s'oriente vers un poste proche de leur métier actuel »

DES MOTEURS VARIÉ

Si le point de départ de ces projets de reconversion des cadres est « plus généralement une situation d'insatisfaction au travail », et notamment une « insatisfaction face aux réalités concrètes de leur poste ou de leur entreprise », les projets répondent également à des motivations diverses, liées ou non à des changements dans leur vie privée : 37 % ont la volonté de faire un métier qui a plus de sens pour eux ou pour la société et correspondant à leurs valeurs, 35 % souhaitent de meilleures conditions de travail, 34 % car ils ressentent de « l'ennui, une lassitude dans leur métier actuel ». Soit l'envie d'« un second souffle » et la nécessité de donner une nouvelle dynamique à leur carrière. Seuls 30 %

séduit les cadres

confient être attirés « par un nouveau métier, un métier différent », et un cadre sur quatre souhaite « de meilleures perspectives de carrière et de rémunération », soit « le désir de promotion sociale avec la recherche d'une ascension professionnelle et sociale et la volonté d'obtenir un meilleur statut et plus de responsabilités », note l'Apec. À noter toutefois que la plupart des changements de métier se font « sans changement radical ». Ainsi, « dans plus de 6 cas sur 10, le choix s'oriente vers un poste proche de leur métier actuel ». Seuls 15 % optent pour un métier totalement différent. Ces derniers souhaitant rompre avec leur situation présente en changeant d'abord de secteur d'activité (82 %), de région (54 %) ou en se mettant à leur propre compte (56 %).

DES SACRIFICES EN NOMBRE

En cause, notamment, la difficulté de l'exercice : 56 % des cadres perçoivent la reconversion professionnelle comme une démarche « difficile ». Une crainte d'autant plus grande pour ceux qui n'ont pas entamé de démarches concrètes. Plus particulièrement, ils appréhendent le fait de pouvoir « juger de la viabilité de leur projet en début de parcours » (46 %) ou « leur capacité à convaincre les différents interlocuteurs qu'ils auront à rencontrer » (54 %), que ce soit pour obtenir un poste ou dans le cadre d'une création d'entreprise.

Par ailleurs, ils mesurent les sacrifices qu'il leur faudra consentir : dans le cadre d'une reconversion, 4 cadres sur 10 sont prêts à accepter une rémunération plus faible (42 %) ou des horaires plus importants (41 %), voire à renoncer à certains avantages comme le statut de cadre (50 %), un poste à responsabilités (63 %) ou des fonctions managériales (66 %). Néanmoins, ils identifient encore de nombreux freins qu'ils doivent surmonter, comme la peur de se tromper (34 %), le sentiment de ne pas avoir les moyens financiers (28 %) ou la crainte d'avoir de moins bonnes perspectives de carrière (27 %). En revanche, ils redoutent moins le transfert ou l'acquisition de nouvelles compétences qui sont jugés nécessaires. « Ayant conscience du besoin de formation, ils y sont généralement ouverts pour une durée comprise entre six et douze mois », explique l'Apec. ■

* Enquête qualitative réalisée en mai 2022 auprès de plusieurs publics en coopération avec le Credoc et enquête en ligne réalisée par l'Apec en juin 2022, auprès d'un échantillon de 2 000 cadres salariés du secteur privé.

Loi Agec antigaspi : ce qui change...

La loi Agec (Antigaspillage pour une économie circulaire) du 10 février 2020 a pour objectif d'accélérer le changement de modèle de production et de consommation, afin de limiter les déchets et préserver les ressources naturelles, la biodiversité et le climat. Rapide tour d'horizon des mesures phares entrées en vigueur ce 1er janvier 2023.

Par Nicolas TAQUET, avocat

OBLIGATION D'INFORMATION DU CONSOMMATEUR

L'article 13 I de la loi Agec impose aux entreprises concernées un dispositif d'affichage ou d'étiquetage qui permettra au consommateur de connaître, selon les catégories de produits et pour chaque modèle, leurs caractéristiques environnementales, notamment l'incorporation de matière recyclée, l'emploi de ressources renouvelables, la durabilité, la compostabilité, la réparabilité, les possibilités de réemploi, la recyclabilité et la présence de substances dangereuses, de métaux précieux ou de terres rares ...

Pour les textiles, deux informations supplémentaires seront obligatoires : la traçabilité géographique des trois grandes étapes de fabrication (tissage, teinture, assemblage/finition), ainsi qu'un avertissement pour les textiles majoritairement synthétiques qui rejettent des fibres microplastiques lors du lavage, pointés du doigt depuis plusieurs années.

Le décret n° 2022-748 du 29 avril 2022, impose une première mise en place de cet affichage à compter du 1er janvier 2023 pour les entreprises ayant un chiffre d'affaires supérieur à 50 millions d'euros et responsables annuellement de la mise sur le marché national d'au moins 25 000 unités des produits concernés.

FIN DE L'IMPRESSION AUTOMATIQUE DU TICKET DE CAISSE

« Le ticket de caisse ? ». Si cette question est aujourd'hui presque entrée dans les mœurs, les commerces n'étaient jusqu'à présent pas dans l'obligation de proposer l'impression du ticket. Bientôt, les commerces ne pourront toutefois plus imprimer systématiquement les tickets de caisse, bons d'achat, tickets de carte bleue, bons promotionnels. La remise du ticket papier ne sera effectuée que si le client le demande. Le commerçant doit d'ailleurs en informer le consommateur de manière lisible et compréhensible par voie d'affichage à l'endroit où s'effectue le paiement. En cause : l'impression systématique est accusée de générer un important gaspillage de papier, et d'avoir un impact négatif sur la santé avec l'utilisation de bisphénol F ou S, perturbateur endocrinien largement décrié. En guise d'alternative, les établissements devront proposer une version dématérialisée.

Initialement annoncée pour le 1er janvier 2023, la mesure a toutefois été reportée au 1er avril 2023 par le décret n° 2022-1565 du 14 décembre 2022, pour notamment permettre aux commerçants de s'adapter et dans un contexte inflationniste.

À noter : certains produits ne sont pas concernés par cette interdiction, comme les ordinateurs, les téléphones, les consoles de jeux ou les appareils électroménagers.

LA VAISSELLE JETABLE BANNIE DES FAST-FOODS

Les enseignes de fast-food sont responsables, à elles seules, de plusieurs dizaines de milliers de tonnes de déchets d'emballages par an, en France. C'est pour lutter contre ces déchets que l'article L. 541-15-10 du Code de l'environnement tel que modifié par la loi Agec prévoit, à compter du 1er janvier 2023, que les repas et boissons sont nécessairement servis dans « des gobelets, y compris leurs moyens de fermeture et couvercles, des assiettes et des récipients réemployables ainsi qu'avec des couverts réemployables ». En clair, il est désormais interdit d'utiliser, pour des repas pris sur place, de la vaisselle jetable. Le décret n° 2020-1724 du 28 décembre 2020 prévoit un seuil de 20 personnes pour le déclenchement de l'obligation.

UNE NOUVELLE FILIÈRE CONCERNÉE PAR LE PRINCIPE DU « POLLUEUR-PAYEUR »

La loi Agec prévoit la création de 11 nouvelles filières à Responsabilité élargie des producteurs (REP). Concrètement, les producteurs, importateurs et distributeurs de ces produits qui n'ont pas trouvé d'acheteurs ne pourront plus les mettre en décharge ou les incinérer, mais devront les donner, les réemployer et, seulement en dernier recours, les recycler. Les industriels devront ainsi mieux gérer leurs stocks, afin d'éviter le surplus de production.

Cette mesure concerne progressivement un grand nombre de produits : le tabac depuis 2021, les jouets, les articles de sport, de loisirs, de bricolage et de jardin, les voitures, les camionnettes, depuis janvier 2022. C'est désormais, à compter du 1er janvier, au tour des déchets issus du secteur de la construction (avec un report d'un an sur le calendrier initial) et de la filière du pneu d'être concernés par la mesure.

LE TRI DES BIODÉCHETS

La loi du 12 juillet 2010, dite loi Grenelle 2, a instauré une obligation de tri à la source et de valorisation des biodéchets. L'article L. 541-1-1 du Code de l'environnement définit ces biodéchets comme : « les déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires ».

Si jusqu'à présent, seuls les plus gros producteurs étaient concernés par cette obligation de tri à la source et de valorisation des biodéchets, la loi Agec a prévu un renforcement progressif de cette obligation en vue de sa généralisation. Elle s'applique, en effet, depuis ce 1er janvier 2023 à tous les professionnels produisant plus de 5 tonnes par an de biodéchets, avant d'être étendue à l'ensemble des acteurs, professionnels ou ménages, sans seuil minimum, à la date du 1er janvier 2024. ■

CINÉMA par Pascal LE DUFF

La famille Asada

LE POUVOIR DE LA PHOTOGRAPHIE

Masashi découvre sa vocation lorsqu'on lui offre un appareil Nikon pour ses douze ans. Après avoir obtenu son diplôme dans une école de photo, il peine à trouver sa place mais son parcours professionnel démarre enfin lorsque son père, homme au foyer, exprime son regret de ne pas avoir été pompier. Masashi a alors l'idée de satisfaire ce désir secret en le mettant en scène en combattant du feu, avec la participation de son grand frère et de sa mère infirmière. Il répétera ce concept en exauçant leurs rêves à eux : devenir le temps d'un clic pilote de formule 1 et épouse de yakuza ! Les portraits de famille extravagants vont s'enchaîner et il sera enfin reconnu grâce à un ouvrage réunissant ces clichés ludiques voire burlesques. Le 11 mars 2011, le tsunami qui frappe le Japon aura un impact sur la suite de sa trajectoire...

Les cinéphiles français peuvent enfin découvrir le travail d'un auteur singulier, dont les longs-métrages précédents sont hélas restés inédits chez nous. Un projet qui lui a été proposé par son producteur qui avait apprécié un précédent film, *Capturing Dad*, où deux sœurs veulent prendre, sur son lit de mort, une photo de leur père qu'elles n'ont pas vu depuis des années.

« J'ai perdu mon père à six ans, et c'est ma mère qui nous a élevés mon frère aîné et moi. J'ai deux cousines qui ont aussi perdu leurs parents et avec qui j'ai quasiment grandi donc je pense que depuis toujours, je me suis demandé ce qu'est une famille. Quand le producteur Shinji Ogawa m'a fait découvrir l'album de photos *Asadake !*, ma première réaction a été de sourire voire de rire, beaucoup, car elles sont drôles. Et je pouvais imaginer qu'il y avait eu à chaque fois tout un processus de mise en scène pour leur création, avec probablement des débats au sein de la famille, et je voyais le potentiel de dramaturgie derrière chacune d'elle. Les enjeux familiaux sont partagés dans un tel climat de bonne humeur que je me suis dit que ça collait parfaitement à mon univers et que j'arriverais à en faire quelque chose qui me plairait déjà à moi en premier lieu ! Et, au fil de mes recherches préparatoires, je me suis de plus en plus attaché à la véritable famille. »

Ryota Nakano raconte l'histoire vraie de cet artiste mais aussi de ses proches qui ont créé autour de lui un climat favorable à l'essor de son talent alors qu'il peinait, lui, à croire à son avenir. La première partie se concentre sur ses premiers pas et ses doutes, si forts qu'il inquiétait ses proches, notamment

son aîné et sa copine d'enfance, ultra protecteurs même s'ils n'hésitent pas à le bousculer à force de le voir végéter.

« Ce que j'ai ressenti en assistant aux séances photos de Masashi, c'est qu'il met un point d'honneur à déceler le charme et les qualités de chacun de ses sujets, et qu'il s'amuse avec eux pour réussir à les révéler à travers la séance. Nous ne travaillons pas exactement de la même manière, mais le processus selon lequel je privilégie avant tout les qualités d'un rôle ou d'un acteur pour ensuite les mettre au maximum en valeur sur le plateau est assez similaire. Notre envie de rendre à la fois l'équipe et le public heureux est probablement exactement la même. »

Ryota Nakano a réuni une troupe d'acteurs très attachants, dont les charismatiques Kazunari Ninomiya et Satoshi Tsumabuki en frères unis au-delà de leurs différences. La musique primesautière de Takashi Watanabe est à l'image de l'atmosphère gaie qui perdure jusque dans un deuxième acte situé dans un contexte pourtant plus dramatique. Après avoir reçu un prix prestigieux pour un recueil sobrement intitulé *La Famille Asada* (disponible pour 20 euros sur le site Hanabi, dédié aux amoureux du Japon), il se rend dans les environs de Fukushima pour soutenir les rescapés.

« Les acteurs ont pu rencontrer la vraie famille au cours d'un déjeuner. Je leur ai demandé de s'asseoir à côté de la personne qu'ils allaient interpréter, mais pas dans l'intention qu'ils les imitent. Je voulais qu'ils apprennent à les connaître afin de jouer le personnage à travers les impressions qu'ils avaient reçues d'eux et s'en rapprocher, en termes d'intentions, autant que possible. »

Ce n'est pas dans l'intention de se servir de sa caméra qu'il fait ce déplacement près de Fukushima mais son métier se rappelle à lui lorsqu'il découvre qu'un autre bénévole est chargé de nettoyer les photos retrouvées dans les décombres, dans l'espoir de les restituer à leurs propriétaires ou à ceux qui les cherchent. L'impact de ces images sauvées de la destruction par une réparation patiente s'avère primordial dans la sauvegarde de la mémoire des défunts et pour le travail de deuil. Ce film généreux donne un joli coup de projecteur au pouvoir de la photographie dans la préservation des souvenirs, les plus intimes pouvant représenter ceux d'une nation. Quelque chose relève de l'immortalité dans ces vestiges retrouvés d'un passé enfoui. Un film aussi émouvant et humaniste que drôle, et qui rappelle que les rêves valent la peine qu'on croie suffisamment en eux pour devenir réalité. ■

MAGAZINES, JOURNAUX, CARNETS, ENVELOPPES...

COMMENT TOUS VOS PAPIERS TRIÉS SONT-ILS TRANSFORMÉS POUR ÊTRE RECYCLÉS?

En 2019, grâce au geste de tri des Français, 57% des papiers graphiques ont été recyclés.
Découvrez les 5 étapes qui permettent cette transformation dans une usine papetière.

1. ARRIVÉE DES BALLES DE PAPIERS DU CENTRE DE TRI

Dans ces gros paquets appelés balles, on retrouve tous les papiers triés par les habitants.

2. TRANSFORMATION EN PÂTE À PAPIER

Les balles de papiers sont plongées dans un gros mixeur : **le pulpeur.** Ce brassage avec l'eau permet de séparer les fibres de cellulose.

3. NETTOYAGE ET FILTRAGE DES FIBRES

Cette étape permet d'**éliminer tous les indésirables** (agrafes, spirales, encres, colles…).
La pâte recyclée peut maintenant rejoindre le procédé habituel de la fabrication des papiers.

4. FABRICATION DES FEUILLES

Grâce à une machine à papier, la pâte est aplatie, étirée et séchée sur des cylindres chauffés à la vapeur pour devenir une immense feuille de papier. On peut ainsi fabriquer jusqu'à **110 km de papier** par heure.

5. MISE EN BOBINE DU NOUVEAU PAPIER

Les feuilles de papier recyclé sont mises en bobine et seront ainsi vendues à des imprimeurs qui les utiliseront en tout ou partie pour la fabrication de papiers graphiques (journaux, magazines, cahiers,…).

TRIER, C'EST DONNER DU RÉPIT AUX RESSOURCES DE LA PLANÈTE

1,3 million de tonnes de papiers recyclés permettent d'économiser annuellement :

23 milliards de litres d'eau
soit l'équivalent de la consommation d'une ville comme Toulouse.

4 000 GWh,
soit l'équivalent de deux fois la consommation d'électricité d'une ville comme Marseille.

CITEO

E-mail : annonces-legales@vie-economique.com
Plateforme : annoncelegalepro.vie-economique.com

La VIE ÉCONOMIQUE DU SUD-OUEST, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur les départements de Dordogne, du Lot-et-Garonne, des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées.

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires.

Selon l'arrêté du 27 décembre 2022 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046848959) : Le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0.183 euro HT le caractère pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté
- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;
- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1er de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (https://actulegales.fr/).

LA VIE ÉCONOMIQUE
DU SUD-OUEST

ABONNEMENT

6 MOIS D'ABONNEMENT 35 € TTC SOIT 26 NUMÉROS
1 AN D'ABONNEMENT 55 € TTC SOIT 52 NUMÉROS
2 ANS D'ABONNEMENT 85 € TTC SOIT 104 NUMÉROS

NOM _____
PRÉNOM _____
ENTREPRISE _____
ADRESSE _____
EMAIL _____
TEL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter
et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre de la VIE ÉCONOMIQUE
108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 BORDEAUX Cedex

CONTACT : **CATHERINE DEPETRIS**
ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / **05 57 14 07 55**

24. DORDOGNE

MAITRE DAVID LARRAT
AVOCAT AU BARREAU DE PERIGUEUX
SELARL HL CONSEILS ET CONTENTIEUX
1 rue du Gouverneur Général Cournarie 24120 TERRASSON LAVILLEDIEU
Tél : 05.53.46.46.46 - Mail : terrasson@hl-conseils.fr

VENTE AUX ENCHERES

AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PERIGUEUX
Pôle Civil Sirey 12Bis place du Général Leclerc 24000 PERIGUEUX

MAISON D'HABITATION EN PIERRE AVEC JARDIN ET PUITS

à VERGT (24380) 16 rue de la Chaminade

MISE A PRIX : 30 000,00 €

ADJUDICATION : LE 7 MARS 2023 À 14H (RG 21/00046)

DESCRIPTION : maison d'habitation comprenant : Au rez-de-chaussée : cuisine et arrière cuisine, WC, véranda et terrasse, deux bureaux et chaufferie. A l'étage : trois chambres et salle d'eau. Cadastre : Section AE numéro 24 d'une contenance totale de 03a 15ca

IMPORTANT : Cahier des conditions de la vente consultable au greffe du juge de l'exécution ou au cabinet de Maître LARRAT poursuivant la vente, qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de PERIGUEUX pourra porter les enchères

VISITES : 15.02.2023 de 14h30 à 16h30 - 16.02.2023 de 14h00 à 16h00 et 20.02.2023 de 9h00 à 11h00

Signé Maitre David LARRAT Avocat poursuivant, le 13/01/2023.

L23VE00419

MAITRE DAVID LARRAT
AVOCAT AU BARREAU DE PERIGUEUX
SELARL HL CONSEILS ET CONTENTIEUX
1 rue du Gouverneur Général Cournarie 24120 TERRASSON LAVILLEDIEU
Tél : 05.53.46.46.46 - Mail : terrasson@hl-conseils.fr

VENTE AUX ENCHERES

AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PERIGUEUX
Pôle Civil Sirey 12Bis place du Général Leclerc 24000 PERIGUEUX

MAISON D'HABITATION OCCUPEE

A SAINT-MICHEL-DE-DOUBLE (24400) Lieudit Le Meriguet

MISE A PRIX : 21 600,00 €

ADJUDICATION : LE 7 MARS 2023 À 14H (RG 21/00037)

DESCRIPTION : maison d'habitation comprenant : entrée salle à manger, cuisine, salle d'eau avec cabinet de toilettes, bureau, salon, salle de bain, chaufferie, trois chambres, grenier non aménagé, deux pièces aménageables et pièce non aménageable - terrasse, trois dépendances attenantes en enfilade et appentis non attenant, et séparé par la route : garage et terrain autour. Cadastre : Section AL n°35 et 36 et Section AW n°51 pour 37 a 27 ca

IMPORTANT : Cahier des conditions de la vente consultable au greffe du juge de l'exécution ou au cabinet de Maître LARRAT poursuivant la vente, qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de PERIGUEUX pourra porter les enchères (renseignements : A partir du 13/02/2023 de 10H à 12H (sauf le VENDREDI) auprès de la SELARL DAUPHIN & MIHAJLOVIC, Avocats associés - Téléphone : 04.76.50.76.13 - mail : ventes@dauphin-mihajlovic.com

VISITES : Mardi 21/02/2023 de 14H à 16H par Me GARD LACOUTURE, Huissier de Justice à PERIGUEUX.

Signé Maitre David LARRAT Avocat poursuivant, le 13/01/2023.

L23VE00396

WWW.VIE-ECONOMIQUE.COM

CONSTITUTIONS

FIMECO WALTER FRANCE
membre indépendant de Walter France et d'Allinial Global International

1 AVENUE PAUL VAILLANT COUTURIER
24750 BOULAZAC
Tél : 05 53 04 43 83

Aux termes d'un ASSP en date du 31/12/2022, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SEBASTIEN THOMAS
Objet social : Peinture, plâtrerie, carrelage
Siège social : 4 rue des Belleys, 24190 NEUVIC
Capital : 10 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PERIGUEUX
Gérance : M. THOMAS Sébastien, Rémy, demeurant 4 rue des Belleys, 24190 NEUVIC
Pour avis
La gérance

L23VE00102

FIDAL AVOCATS
76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 13 janvier 2023, est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société A Responsabilité Limitée

DENOMINATION : **LOU MERCAT**

SIEGE SOCIAL : le Bourg - 24590 SAINT GENIES

OBJET :

- Commerce d'alimentation générale, boissons, produits d'hygiène et de nettoyage, cosmétique, bazar, presse, relais colis.

- Plus généralement, la société a pour objet toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en favoriser le développement.

DUREE : 99 années

CAPITAL : 1.000 euros

CO-GERANTS :

- Monsieur Julien BOIZEAU, domicilié 36, rue Blaise Pascal - 56100 LORIENT

- Madame Valérie BOIZEAU, domiciliée 36, rue Blaise Pascal - 56100 LORIENT

IMMATRICULATION au RCS de BERGERAC

Pour avis

L23VE00511

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 9 janvier 2023, à Eyliac.

Dénomination : **ENTREPRISE PAULO**.

Forme : EURL.

Siège social : 2055 route de la Raffinie, 24330 Eyliac.

Objet : Plomberie chauffage sanitaire pompe à chaleur climatisation et toutes restations liées à ces activités.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros

Gérant : Monsieur Jean - Philippe PAULO, demeurant 2055 route de la Raffinie, 24330 Eyliac

La société sera immatriculée au RCS PERIGUEUX.

Pour avis.

L23VE00517

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte ssp en date à LACROPTE du 4 janvier 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière. Dénomination sociale : **FARNIER MONTORIOL**. Siège social : 191 Route des Vimes La Luronnerie, 24380 LACROPTE. Objet social : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et notamment l'acquisition d'un immeuble sis à LACROPTE (24380) La Luronnerie 191 ROUTE DES VIMES ; Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société. Durée de la Société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 1 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : Anthony Cyprien MONTORIOL demeurant 475 Impasse du Bûcheron l'Abîme 24380 LACROPTE et Arnaud FARNIER demeurant Lieu-dit Les Feydies 24380 SALON. Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas par des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX. Pour avis

L23VE00523

Par ASSP en date du 13/01/2023, il a été constitué une SAS dénommée :

SAS CHB DISTRIBUTION

Siège social : 363, impasse la grange du Bosc 24560 BOUNIAGUES. Capital : 5000 €. Objet social : activité de grossiste en achat et revente de fûts de bière, bières artisanales, boissons sans alcool, à emporter ou en vente ambulante sur des marchés et autres, manifestation, location de tireuses à bière et fûts pour des événements, organisation d'événements autour de l'activité de fabrication et vente de bières artisanales, vente de produits alimentaires et non alimentaires artisanaux et /ou locaux. Président : M HOCQ -BAZAT Christophe demeurant 363, impasse La Grange du Bosc 24560 BOUNIAGUES élu pour une durée de illimitée. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : agrément pour toute cession entre vifs et pour cause de mort. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BERGERAC.

L23VE00527

DUPHIL-PRUVOST
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

SELARL DUPHIL-PRUVOST AVOCATS
127, Rue de la Croix de Seguey,
33000 BORDEAUX
www.duphil-pruvost-avocats.com

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant un acte sous seing privé en date du 11 janvier 2023, il a été constitué une Société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination : **ENYA**

- Siège social : 110 Route de Beauregard, 24510 LIMEUIL

Objet : l'acquisition, la gestion, la location, l'administration, la mise à disposition au profit de ses membres de tous biens mobiliers et immobiliers

Durée : 99 ans

Capital : 1 000 euros divisés en MILLE (1 000) parts d'un euro de valeur nominale chacune entièrement souscrites et libérées par apports en numéraires ;

Cession des parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

Gérants :

• Monsieur Romain DELTEIL, né le 14/02/1990 à BERGERAC (24), de nationalité française, domicilié 110 Route de Beauregard, 24510 LIMEUIL, nommé pour une durée indéterminée ;

• Madame Floriane BLANCHARD, née le 22/08/1988 à BERGERAC (24), de nationalité française, domiciliée 110 Route de Beauregard, 24510 LIMEUIL, nommée pour une durée indéterminée ;

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de Bergerac,

Pour avis,

L23VE00528

MOULIN PARE-BRISE

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 5 Rue Monge, 24700 MOULIN NEUF

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MOULIN NEUF du 9 janvier 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : MOULIN PARE-BRISE

Siège : 5 Rue Monge, 24700 MOULIN NEUF

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : Le négoce, la pose, l'entretien et la réparation de pare-brise et de vitres sur véhicules

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Patrick, Jean-Claude PANNIER, demeurant 11 Le Bourg - 33230 ST CHRISTOPHE DE DOUBLE

Directeur général : Monsieur Thomas, Michel, Eric MOKHNECHE, demeurant 17 Bis Rue Vivien - 95270 LUZARCHES

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BERGERAC.

POUR AVIS

Le Président

L23VE00532

GRAND HOTEL DE MONTIGNAC

Société par actions simplifiée au capital de 100.000 euros
Siège social : 6 Avenue du Professeur Faurel
24290 MONTIGNAC-LASCAUX

AVIS

Aux termes d'un acte du 20/01/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : GRAND HOTEL DE MONTIGNAC

Siège : 6 Avenue du Professeur Faurel 24290 MONTIGNAC-LASCAUX

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 100 000 euros

Objet : l'exploitation par tous moyens de tous fonds de commerce d'hôtellerie, de restauration et de bar, brasserie, snack, salon de thé ;

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé participe aux assemblées sans condition et dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Les actions ne peuvent être cédées ou transmises entre vifs, à titre onéreux ou gratuit, qu'avec l'agrément préalable de la Société donné par le Président de la Société. Cet agrément préalable est requis pour toutes les cessions ou transmissions entre vifs, pour quelque cause que ce soit, y compris pour les cessions et transmissions entre associés ou au profit d'un conjoint, ascendant, descendant.

Président : Monsieur Patrice GARNIER demeurant 16 rue André Berson 95470 SAINT-WITZ

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX.

L23VE00580

MODIFICATIONS

les avocats
LDA
Société d'Avocat
57 cours Pasteur
33000 Bordeaux

Par AGE du 28.11.2022, les associés de la société **ES GESTION**, SARL, Capital : 10.000€, Siege : MONTCARET (24230) - 1 Route de Bouty - Lieu-dit la Font du Rat, RCS Bergerac 433 919 081, ont décidé de réduire le capital social, pour le ramener de 10.000€ à 5.520€, par voie de rachat et d'annulation de 56 parts sociales. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

L23VE00534

les avocats
LDA
Société d'Avocat
57 cours Pasteur
33000 Bordeaux

Par AGE du 28.11.2022, les associés de la société **GESTIM PATRIMOINE**, SARL, Capital : 7.700€, Siege : MONTCARET (24230) - 1 Route de Bouty - Le Font du Rat, RCS Bergerac 452 396 245, ont décidé de réduire le capital social de 1.463€, pour le ramener de 7.700€ à 6.237€, par voie de rachat et d'annulation de 1.463 parts sociales. Les articles 6, 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

L23VE00535

FIDAL AVOCATS

Société d'Avocats
262 Rue Fontchaudière
16000 Angoulême
-
37 Place François 1er
16100 Cognac

C2C TRANSPORTS
Société par actions simplifiée
au capital de 20.000€
sis La Combre - 24320 CHAMPAGNE FONTAINE
en cours d'immatriculation au Greffe de PERIGUEUX

NOMINATION DIRECTEUR GÉNÉRAL

Par Acte unanime des associés en date du 11 janvier 2023, Monsieur Jean-Marc CHARDAC, demeurant 102 chemin du pas vieux-Lavaure 24320 CHAMPAGNE ET FONTAINE a été nommé Directeur Général de la société C2C TRANSPORTS, à compter du 27 décembre 2022.

L23VE00566

FIDAL
AVOCATS

Société d'Avocats
262 Rue Fontchaudière
16000 Angoulême
-
37 Place François 1er
16100 Cognac

SCI LES CERISIERS
Société civile immobilière au capital de 1.524,49 €
Siège social : 860 Chemin de Peyrignac - 24200 SAINTE NATHALENE
en cours de transfert au RCS BERGERAC
424 381 127

TRANSFERT DE SIEGE

Suivant Assemblée Générale du 07/11/2022, il a été décidé de transférer le siège social du 49 Rue de l'Egalité « Logis Puygrelier « - 16170 SAINT MICHEL au 860 Chemin de Peyrignac - 24200 SAINTE NATHALENE à compter du même jour. Les statuts ont été corrélativement modifiés. La Société qui était immatriculée au RCS d'ANGOULÊME fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de BERGERAC.

Objet social : L'acquisition, l'exploitation par bail ou autrement et la cession éventuelle de tous immeubles, biens et droits immobiliers ; L'édification de toutes constructions ainsi que la réfection et l'aménagement de celles existantes.

Durée: jusqu'au 27/07/2117.

Personnes habilitées à engager la Société envers les tiers : (1) Monsieur Arnaud BODIN Cogérant Associé, demeurant 44 Chemin des Essartis - 17100 SAINTES (2) Madame Aurélie BODIN Gérante, demeurant 860 Chemin de Peyrignac 24200 - SAINTE NATHALENE.

Pour avis et immatriculation au RCS de BERGERAC.

L23VE00569

SCI PODOLOGIE

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros
Siège social : 88 Allée d'Aquitaine 24000 PERIGUEUX
802 875 419 RCS PERIGUEUX

RÉDUCTION DU CAPITAL

Aux termes d'une délibération en date du 23 Décembre 2022 l'assemblée générale extraordinaire a décidé de réduire le capital social d'une somme de 266 150 euros pour le porter de 267 150 euros à 1 000 euros par annulation des parts rachetées.

En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié.

Pour avis,

L23VE00600

LA LOUISIANE SCI au capital de 1 000 € Siège social 8 ROUTE DE CALAIS 62280 ST MARTIN BOULOGNE 452 099 146 RCS Boulogne-sur-Mer Suivant décision de l'assemblée générale extraordinaire du 30/11/2022, il a été décidé de transférer le siège social au LIEUDIT LES GREZES 24480 URVAL à compter du 30/11/2022. Gérante : Madame Nathalie LIETAR BAJEUX demeurant LIEUDIT LES GREZES 24480 URVAL. La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de Bergerac.

23VE00002

DISSOLUTIONS

CYPIERE
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 150 000 euros
Siège social : Moulin de Jacques
24170 MONPLAISANT
Siège de liquidation : Lieudit Viavelle, Saint-amand-de-Belves,
24170 PAYS DE BELVES
BERGERAC RCS 399 427 533

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes d'une décision en date du 30/11/2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Mme Laetitia CYPIERE , demeurant Lieudit Viavelle, Saint-amand-de-Belves, 24170 PAYS DE BELVES, a été nommée en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé Lieudit Viavelle, Saint-amand-de-Belves, 24170 PAYS DE BELVES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BERGERAC (24), en annexe au RCS.

Pour avis
Le Liquidateur

L22VE02983

KALLISTE

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 99 091,85 euros
Siège social : 23 Ch du Bout du Monde 24750 TRELISSAC
Siège de liquidation : 23 Ch du Bout du Monde 24750 TRELISSAC
394262760 RCS PERIGUEUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30/06/2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Mme Brigitte MORDICONI, demeurant 23 Ch du Bout du Monde 24750 TRELISSAC, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 23 Ch du Bout du Monde 24750 TRELISSAC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de PERIGUEUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

L23VE00425

24H/24H
PUBLICATION DE VOTRE ANNONCE LÉGALE EN LIGNE VIA NOTRE PLATEFORME INTERNET

EXPLOITATION AGRICOLE A RESPONSABILITE LIMITEE VIGNOBLES GOUY

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée au capital de 430 700 €
Siège social : La Haute Brande (24240) POMPORT
803 104 587 RCS BERGERAC

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE VOLONTAIRE

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 28 décembre 2022, a décidé de dissoudre la société par anticipation à compter du 28 décembre 2022.

Elle a nommé en qualité de liquidateur, M. GOUY Marc, demeurant La Haute Brande (24240) POMPORT et fixé le siège de la liquidation à l'adresse du siège social.

Pour avis,

L23VE00449

JURI HOCHE
CABINET D'AVOCATS

2, rue de la Cité - 24009 Perigueux cedex
Tél : 05 53 08 08 51 - jurihoche.fr

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

SARL LE SAVON IVRE. Au capital de 2 500 euros. Siège social : Le Breuil 24310 PAUSSAC ET SAINT VIVIEN 878 682 947. RCS PERIGUEUX

Par décision du 30.09.2022, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Carol LASSAUX, demeurant Le Breuil 24310 PAUSSAC ET SAINT VIVIEN, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de PERIGUEUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

L23VE00494

CLÔTURES

MOONARQUE, Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 1 000 euros, 5 Route des Privats - 24430 COURSAC, 841 033 699 RCS PERIGUEUX. Aux termes du PV de l'AGO du 01 octobre 2022, il resulte que les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de la liquidation au 31 mai 2022, donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation au 31 mai 2022. Mention au RCS de PERIGUEUX.

L22VE03027

TWOP, Société par actions simplifiée à associé unique en liquidation au capital de 5 732 euros, Lieu-dit Vaux - 24630 JUMILHAC-LE-GRAND, 847 649 019 RCS PERIGUEUX. Par décision du 30 septembre 2022, l'associé unique, statuant au vu du rapport du liquidateur, Monsieur Pascal PLANCKE demeurant Lieu -dit Vaux 24630 JUMILHAC-LE-GRAND, a approuvé les comptes de la liquidation au 30 septembre 2022, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation au 30 septembre 2022. Mention au RCS de PERIGUEUX.

L22VE03648

EXPLOITATION AGRICOLE A RESPONSABILITE LIMITEE VIGNOBLES GOUY

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée EN LIQUIDATION
au capital de 430 700 €
Siège social : La Haute Brande (24240) POMPORT
803 104 587 RCS BERGERAC

AVIS DE LIQUIDATION

L'assemblée générale réunie le 31 décembre 2022 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. GOUY Marc de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BERGERAC.

Pour avis,

L23VE00450

BRANTOME MEDICAL

Société civile Immobiliére
Siège : av du 8 mai 1945 BRANTOME
24310 BRANTOME EN PERIGORD
RCS PERIGUEUX : 444 627 368
Capital Social : 200,00 Euros

AVIS DE LIQUIDATION DE SOCIÉTÉ

Suivant le procès-verbal des décisions de la collectivité des associés, en date du 03 novembre 2022, enregistré au service de l'enregistrement de PERIGUEUX, le 13/01/2023 Dossier : 2023 000003019 Référence : 2404P01 2023N 000532, il a été procédé à la liquidation et au partage de la société BRANTOME MEDECIAL :

Son actif net social a été partagé entre ses membres.

La liquidation a été clôturée par suite du partage de la totalité de l'actif net social.

Quitus a été donné au liquidateur Mr Michel Loïc Jean-Marie FAUCHER

La société sera radiée du registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX par les soins du liquidateur

Pour Avis

Le notaire.

L23VE00543

JURI HOCHE
CABINET D'AVOCATS

2, rue de la Cité - 24009 Perigueux cedex
Tél : 05 53 08 08 51 - jurihoche.fr

LE SAVON IVRE

LIQUIDATION

LE SAVON IVRE SARL en liquidation au capital de 2 500 euros, Siège social et de liquidation : Le Breuil 24310 PAUSSAC ET SAINT VIVIEN 878 682 947 RCS PERIGUEUX

Par décision du 30/12/2022, l'associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Carol LASSAUX, demeurant Le Breuil 24310 PAUSSAC ET SAINT VIVIEN, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation à compter de ce jour.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de PERIGUEUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur

L23VE00552

LOCATIONS GERANCES

FIDUCIAL SOFIRAL

122 Avenue Georges Pompidou,
24750 TRELISSAC

Aux termes d'un SSP en date du 10/01/2023, **M DA COSTA Carlos** demeurant 20 chemin de Desmouret 24200 SARLAT-LA-CANÉDA a donné en location gérance à **M DA COSTA Bruno** demeurant 474, route des cimes, 24200 MARCILLAC-SAINT-QUENTIN un fonds de commerce de location de chambres situé 9, place de la liberté 24200 SARLAT-LA-CANÉDA à compter du 01/04/2023 au 31/12/2023. Le contrat n'est pas renouvelable.

L23VE00496

FIDUCIAL SOFIRAL

122 Avenue Georges Pompidou,
24750 TRELISSAC

Aux termes d'un ASSP en date du 10/01/2023, il a été mis fin à la location gérance, consentie par ASSP à SARLAT-LA-CANEDA en date du 19/12/2019 pour une durée de 12 mois renouvelable par tacite reconduction, entre : **M DA COSTA Carlos** demeurant 20 chemin de Desmouret 24200 SARLAT-LA-CANÉDA au profit de la société **CBF** SARL au capital de 9000 € située 9, place de la liberté 24200 SARLAT-LA-CANÉDA immatriculée au RCS de BERGERAC sous le numéro 809914229 sur un fonds de commerce de location de chambre situé 9, place de la liberté 24200 SARLAT-LA-CANÉDA .

L23VE00497

AVIS DE LOCATION - GÉRANCE

Suivant un acte SSP du 16/01/2023, SARL PAOLI, SARL au capital de 20 000 euros, ayant son siège social Route de l'Aérodrome, Les Plaines Belvès, 24170 BELVES, immatriculé au RCS de BERGERAC sous le n°382 035 962 a confié en location-gérance à CENAC TAXI, SARL au capital de 1 000 euros, ayant son siège social La Croix de Blanchet, 24250 CENAC ET ST JULIEN, immatriculé au RCS de BERGERAC sous le n°922 502 232, son fonds de commerce de : Autorisation de stationnement de taxi numéro un (1). Sis et exploité au Place du Marché, 24250 CENAC ET ST JULIEN.

À compter du 01/02/2023 pour se terminer le 30/06/2024.

L23VE00513

FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte authentique en date du 29/12/2022, reçu par Maître Claire BRODEUR MODICA, notaire associé de l'office dénommé « SARL OFFICE NOTARIAL DE MONTAGNE PRES St-EMILION «, dont le siège est à MONTAGNE (33570), 2 rue des Ecoles,

STED ETABLISSEMENT COGET, SAS au capital de 500.000 € sise rue Marcel Janet 24400 Saint-Médard-de-Mussidan 343 902 813 RCS Périgueux

A vendu à

STAND AUTO, SARL à associé unique au capital de 3.000 €, sise ZA les Mauries 6 rue Pasteur 24400 Saint-Médard-de-Mussidan 921 568 796 RCS Périgueux

Un fonds de commerce de vente de pièces détachées pour tous véhicules et matériel, vente location réparation de tous véhicules et matériel sis 6 rue pasteur Zone artisanale 24400 SAINT-MEDARD-DE-MUSSIDAN.

La présente vente a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de 185 000 €. La date d'entrée en jouissance a été fixée à compter du 29/12/2022. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications prévues par la loi, à l'Office Notarial de Maître Claire BRODEUR MODICA, susmentionnée.

L23VE00498

SOCIETE JURIDIQUE ET FISCALE
MOYAERT BARALE ET ASSOCIES
Société d'Avocats
27 Cours Evrard de Fayolle
33000 BORDEAUX
Tél. 05 56 01 99 77

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte en date du 28.12.2022, enregistré au service de la publicité foncière de l'enregistrement de Périgueux le 13.01.2023, dossier 2023 00003245, référence 2404P01 2023 A 00083, la société **NOUVELLE PHARMACIE GUICHARD**, SELARL unipersonnelle au capital de 50.000 €, dont le siège social est 12 place Bugeaud, 24000 PERIGUEUX, RCS PERIGUEUX n° 798 353 165, a cédé à la société **PHARMACIE DES BOULEVARDS**, SELARL au capital de 1.000 €, dont le siège social est 12 place Bugeaud, 24000 PERIGUEUX, RCS PERIGUEUX n° 922 217 880, le fonds de commerce d'officine de pharmacie, exploité 12 place Bugeaud, 24000 PERIGUEUX, pour lequel le vendeur est inscrit au RCS de PERIGUEUX sous le n° 798 353 165 00011, moyennant le prix de 1.410.000 €.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues au fonds pour validité et chez la SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE MOYAERT BARALE & ASSOCIÉS, 27 cours Evrard de Fayolle, 33000 BORDEAUX, pour notification.

Elles devront être faites au plus tard dans les dix jours qui suivront la dernière en date des publications légales prévues.

Pour insertion

L23VE00519

Notaires

SCP FROMENTEL-LACOMBE-BROUSSEAUD
ZAES du Moulin Rouge
24120 TERRASSON LAVILLEDIEU

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Séverine ROSE-BROUSSEAUD, Notaire Associé à TERRASSON LAVILLEDIEU (24120), ZAES du Moulin Rouge, le 3 janvier 2023, enregistré au SPFE de PERIGUEUX le 13 janvier 2023, Dossier 2023 00003162, référence 2404P01 2023N00053

La Société dénommée **CAPABU**, dont le siège est à AUBAS (24290) Le Bourg, identifiée au SIREN sous le numéro 799515408 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PERIGUEUX.

A cédé son fonds de commerce à :

La Société dénommée SARL **CAMILLE ET JONATHAN**, dont le siège est à AUBAS (24290) 87 rue de l'ancienne Gare, identifiée au SIREN sous le numéro 921969432 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PERIGUEUX.

Désignation du fonds : un fonds de commerce de restaurant traditionnel, pizzeria, traiteur, multiple rural, dépôt de pain, journaux, distribution de gaz, bar sis à AUBAS (24290) le bourg, 87 rue de l'Ancienne Gare, connu sous le nom commercial LA TABLE D'AUBAS.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds cédé à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a été fixée au même jour.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de SOIXANTE-DOUZE MILLE EUROS (72.000,00 EUR), s'appliquant aux éléments incorporels pour 49.310,00 Euros et au matériel pour 22.690,00 Euros.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23VE00578

REGIMES MATRIMONIAUX

LATOUR & ASSOCIÉS NOTAIRES

LATOUR & Associés
Notaires
27 rue Gambetta, BP 40120
240004 PERIGUEUX CEDEX

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Jean-René LATOUR, Notaire à PERIGUEUX (Dordogne), le 15 novembre 2022, **Monsieur Pascal VIGNOLLE**, et **Madame Patricia DELTI**, demeurant ensemble à BOULAZAC ISLE MANOIRE (24750) 56 route de Jaunour.

Mariés initialement à la mairie de CHAMPCEVINEL (24750) le 14 juin 1986 sous le régime de la communauté d'acquêts ont adopté le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution dont l'assiette est laissée au choix du conjoint survivant, avec exclusion de la reprise des apports et capitaux en cas de dissolution de la communauté par le décès d'un des époux.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23VE00458

Notaire

SCP PILLAUD
BARNERIAS-DESPLAS
VAUBOURGOIN COPPENS
57 Route de Gravelle
24350 MENSIGNAC
Tel :05.53.45.61.40

AMÉNAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Mathilde VAUBOURGOIN, Notaire Associé à PERIGUEUX, 2 bis Rue Victor Hugo, CRPCEN 24003, le 17 janvier 2023, a été effectué un apport à communauté aménageant le régime matrimonial. ENTRE :

Monsieur Bernard Guy DEMARTEAU, et **Madame Jocelyne BRACHET**, demeurant à CHANCELADE (24650) 49 chemin des Alizées.

Monsieur est né à PERIGUEUX (24000) le 5 mars 1957,

Madame est née à LA CHAPELLE-MONTABOURLET (24320) le 28 février 1957.

Mariés à la mairie de LA CHAPELLE-MONTABOURLET (24650) le 31 mai 1980 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23VE00550

Notaires

Ch. HENNEQUIN-LAGARDE
A. VIGARA-CLIMENT
NOTAIRES ASSOCIES
53, Avenue Jean Jaurès
BP 24
24110 SAINT ASTIER

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Arielle VIGARA-CLIMENT, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Christian HENNEQUIN-LAGARDE, Arielle VIGARA-CLIMENT, Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à SAINT-ASTIER, Dordogne , CRPCEN 24107, le 20 janvier 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre : **Monsieur André GRILLERES**, né à AUREILHAN (65800) le 21 septembre 1949 et **Madame Marie Claudine BUGEAUD**, née à COULOUNIEIX-CHAMIERS (24660) le 23 décembre 1949 demeurant ensemble à COURSAC (24430) 62 route de Bruyols. Mariés à la mairie de COURSAC (24430) le 29 août 1981 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23VE00576

CHANGEMENTS DE PATRONYME

Mme Stéphanie TECHER 10 route de Perigueux, RD 6089, RD 6089, 24430 RAZAC-SUR-L'ISLE, née le 12/01/1977 à BRIVE-LA-GAILLARDE (19) dépose une requête auprès du garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de : FAURIE.

L23VE00588

ADDITIFS RECTIFICATIFS

RECTIFICATIF à l'insertion parue dans La vie économique du 28 décembre 2022, concernant la société **AS NETWORK**, 4rte de la Gardonnette, 24240 CUNEGES. Il y a lieu de lire: «par décision du 01/02/2022, l'associé unique a transféré le siège social au 1 rue Théophile Gautier, 4e étage gauche, 92200 NEUILLY SUR SEINE à compter du 01/02/2022», et non pas le 29/11/2022 indiqué par erreur.

L23VE00355

Rectificatif à l'annonce légale n° L23VE00014 parue le 11 janvier 2023 concernant l'avis de fusion de la Société **TALIS COMPETENCES ET CERTIFICATIONS** (349 597 310 RCS BERGERAC). Date de prise d'effet de la fusion : il fallait lire 31 décembre 2022 au lieu du 30 décembre 2022. Toutefois fiscalement et comptablement, la fusion ayant pris effet rétroactivement le 1er septembre 2022, les résultats de toutes les opérations réalisées par la Société MOSAÏQUE FORMATIONS depuis le 1er septembre 2022 jusqu'au 31 décembre 2022 seront réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de la Société TALIS COMPETENCES & CERTIFICATIONS et considérées comme accomplies par la Société TALIS COMPETENCES & CERTIFICATIONS depuis le 1er septembre 2022.

L23VE00549

CRÉATEURS D'ENTREPRISES
POUR ÊTRE BIEN INFORMÉS
ABONNEZ-VOUS !

AUTRES ANNONCES

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 25 octobre 2006, **Monsieur Alban Emile MEAUX**, né à BIRAS (24310), le 4 octobre 1928, en son vivant retraité, veuf et non remarié de Madame Elise NABOULET, demeurant à PERIGUEUX (24000), 14 rue du Sergent Bonnelie, décédé à PERIGUEUX (24000), le 1er décembre 2021 a institué un légataire universel.

Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Marjorie ADAM-DEMORTIER, notaire associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée «MA.NOTAIRE», titulaire d'un office notarial à FOSSEMAGNE (Dordogne), 102 Route Eugène Le Roy, suivant procès-verbal d'ouverture et de description en date du 11 janvier 2023.

Les oppositions à l'exercice des droits des légataires pourront être formées par tout intéressé auprès de Me Marjorie ADAM-DEMORTIER, notaire susnommé, référence CRPCEN : 24021, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal Judiciaire de PERIGUEUX d'une copie authentique du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament soit à compter du 16 janvier 2023.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession

Pour avis, Me Marjorie ADAM-DEMORTIER.

L23VE00493

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 31 mai 2022,

Monsieur François EYMIN PETOT TOURTOLLET, en son vivant retraité, demeurant à COURS-DE-PILE (24520) 696, route des Rivachauds.

Né à LE KOUIF (ALGERIE), le 20 septembre 1947.

Veuf de Madame Joëlle PICOT et non remarié.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à COURS-DE-PILE (24520) (FRANCE), le 21 septembre 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du PV d'ouverture et de description de testament reçu par Me Eric LAMOTHE, Notaire à BERGERAC (Dgne), 34, bd V. Hugo, le 28 novembre 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Delphine MULE, notaire à COGNAC, référence CRPCEN : 16038, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BERGERAC de l'expédition du PV d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23VE00504

Etude de Maître Denis PARISIEN, Notaire à SAINT PARDOUX LA RIVIERE (Dordogne)

AVIS DE PARUTION

En application des articles L 331-19 et suivants du Code Forestier, avis est donné de la vente des biens suivants :

Immeubles situés aux Lieudits Pey de Jeantissou, Croque bœuf, Commune de CHAMPAGNAC-DE-BELAIR cadastrés :

Section A n°2, d'une superficie de 42a 33ca, A n°180, d'une superficie de 1ha 16a 00ca, A n°1298 d'une superficie de 27a 36ca.

Et lieu-dit La Tuilière, Commune de SAINT-PANCRACE cadastré :

Section B n°747, d'une superficie de 62a 78ca.

Total surface : 2ha 48a 47ca.

Moyennant le prix de 7.000,00€, auquel il convient de rajouter les frais de notaire estimés à 1400,00€, le tout payable comptant au jour de l'acte.

Cette vente aura lieu aux conditions ordinaires et de droit en pareille matière.

Les propriétaires d'une parcelle boisée contiguë aux biens ci-dessus désignés, tels qu'ils sont désignés sur les documents cadastraux, disposent d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en Mairie soit à compter du mercredi 25 janvier pour faire connaître à Maître PARISIEN, Notaire à SAINT PARDOUX LA RIVIERE, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par remise contre récépissé, qu'ils exercent leur droit de préférence aux prix et conditions énoncées.

Ce droit de préférence s'exerce sous réserve d'éventuels autres droits de préemption qui seront purgés après purge de ce droit de préférence.

Rappel de l'article 331-19, alinéa 3 : Lorsque plusieurs propriétaires de parcelles contiguës exercent leur droit de préférence, le vendeur choisit librement celui auquel il souhaite céder son bien.

Pour Avis Me PARISIEN

L23VE00591

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BERGERAC

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 11 janvier 2023)

SAS TEXAS DINER, 58 Rue Bourbarraud, 24100 Bergerac, RCS BERGERAC 883 723 785. Food truck restauration rapide à emporter ou livrée. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 septembre 2022, désignant liquidateur Scp Lga 37 Rue Pozzi 24100 Bergerac. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'Appel de Bordeaux.

12401533792261

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 11 janvier 2023)

SAS Ô COIFFEUR, Place des Petites Boucheries, 24100 Bergerac, RCS BERGERAC 833 525 868. Coiffure hommes dames enfants vente de produits coiffure cosmétiques bijoux et bijoux fantaisies. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1 septembre 2021 désignant mandataire judiciaire Scp Lga 37 Rue Pozzi 24100 Bergerac. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'Appel de Bordeaux.

12401533792255

SARL L'ATYPIC HOTEL-RESTAURANT, 3 Rue du Dragon, 24100 Bergerac, RCS BERGERAC 848 897 880. Hôtel restauration traditionnelle et spécialités sud américaines. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1 octobre 2022 désignant mandataire judiciaire Scp Lga 37 Rue Pozzi 24100 Bergerac. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'Appel de Bordeaux.

12401533792258

SARL CATO, 11 Rue des Fontaines, 24100 Bergerac, RCS BERGERAC 830 417 499. Restauration traditionnelle rapide plats à emporter. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1 juillet 2022 désignant mandataire judiciaire Me Texier Aurelien 11 Avenue Georges Pompidou 24000 Périgueux. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d' Appel de Bordeaux.

12401533792252

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE DE LA PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 11 janvier 2023)

SOUVETRE LE LAN Kévin Yannick, 59 Rue Neuve d'Argenson, 24100 Bergerac, RCS BERGERAC 819 735 499. Boulangerie Pâtisserie Croissanterie Bricherie Plats À Emporter. Jugement mettant fin à la procédure de sauvegarde et prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 11 janvier 2023. Désigne liquidateur SELARL De Keating 12 Rue Guynemer 24000 Périgueux.

12401533792249

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 11 janvier 2023)

SARL Aux bonnes saveurs en abrégé SARL ABS (ABS), 26 Route du Lot, 24200 Sarlat la Caneda, RCS BERGERAC 384 406 534. Vente de produits de luxe par internet vente au détail par internet. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

12401533792243

SARL AGEBAT Menuiserie, Lieu-Dit Dit le Four a Chaux, Besse, 24550 Besse, RCS BERGERAC 489 895 979. Menuiserie activité de Plaquiste et la pose de cloisons Sèches, agencements intérieurs. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

12401533792246

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

PLACE DU MARCHE (SAS)

Siège : 13 chemin des Prés Secs 69380 Civrieux-d'Azergues (RCS lyon 880 162 151)

Etablissement secondaire : Route de Coursac le Perrier 24660 Sanilhac

Jugement du Tribunal de Commerce de Lyon en date du 13/01/2023 prononçant la conversion en liquidation judiciaire. Liquidateur judiciaire : SELARL MARIE DUBOIS représentée par Maître Marie DUBOIS 32 rue Molière 69006 Lyon, la Selarl MJ SYNERGIE-Mandataires judiciaires représentée par Me Bruno WALCZAK ou Me Michaël ELANCRY 136 cours Lafayette Cs 33434 69441 Lyon CEDEX 03

L23VE00604

POUR RECEVOIR LE SERVICE RÉGULIER DE NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM

47. LOT-ET-GARONNE

CONSTITUTIONS

Ninedarts

Société par Actions Simplifiée

au capital de 20.000 euros

Siège social : 13, Chemin de Bouhaben – 64 360 MONEIN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privé en date du 18 janvier 2023 à MONEIN, il a été constitué une société par actions simplifiée :

- **Dénomination :** Ninedarts

- Siège : 13, CHEMIN DE BOUHABEN – 64 360 MONEIN

- **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de PAU

- **Capital :** 20.000 euros

- **Objet :** en France comme à l'étranger, directement comme indirectement :

§ La création, la conception, l'exploitation, la réalisation, l'édition, la gestion de tous logiciels le développement, l'exploitation, la réalisation, l'édition, la gestion de tous produits, services, logiciels, solutions, programmes informatiques, objets connecté, outils, systèmes informatiques, plateformes SaaS, sites Web et applications mobiles, réseaux et bases de données, services numériques et informatiques y afférents ;

§ Les prestations de services et/ou de conseil, la formation théorique et pratique dans les domaines informatique, de communication et de recrutement en lien avec les activités susvisées ;

§ La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations financières, immobilières, entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à son objet ou à tout objet similaire ou connexe par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ;

§ La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités ;

§ Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe contribuant à la réalisation de cet objet.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions dans les conditions légales. Sous réserve des dispositions légales, chaque membre de l'assemblée dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Chaque Cédant accorde aux associés non Cédants un droit de préemption sur les Titres dont la Transmission est envisagée, c'est-à-dire le droit d'acquérir lesdits Titres par priorité au cessionnaire envisagée (ou concurremment avec ce dernier s'il est déjà associé) aux mêmes conditions et modalités que celles du Projet de Transfert (le " Droit de préemption "). Le Président de la Société doit, dans un délai de trente (30) jours à compter de l'expiration du délai de trente (30) jours stipulé ci-dessus permettant aux associés non Cédants d'exercer leur Droit de préemption, ou dans le délai de trente (30) jours à compter de la date à laquelle les associés non Cédants auront notifié leur souhait de ne pas préempter les Titres objets du Transfert, réunir l'assemblée générale des associés en vue d'agréer, ou non, la cession envisagée en respectant un délai de convocation de dix (10) jours.

Président : Société Liag., société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1.000 euros, dont le siège social est situé 13, Chemin du Bouhaben – 64 360 MONEIN, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 853 225 753 RCS PAU, et représentée par Monsieur Luc LETUE, en sa qualité de président associé unique.

Pour avis, la présidence
23VE00004

In Extenso

Cabinet Husson
1 rue Marcel Pagnol
47510 Foulayronnes
Tél. : 05 53 95 66 35

Aux termes d'un ASSP en date du 16/01/2023, il a été constitué une SNC ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : CAFÉ DE L'UNION
Objet social : La Société a pour objet, directement ou indirectement : -Débit de boissons, débit de tabac, presse, vente de tous jeux exploités par la Française des Jeux ou toute autre société, PMU, presse et toutes activités annexes. La société prend en charge lactif et le passif de lensemble des activités. -Lexploitation d'une épicerie, le commerce d'alimentation générale, achat et revente de produits divers alimentaires et non alimentaires, vente de fruits et légumes et toutes autres activités, accessoires et annexes -Toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes. -La participation de la Société, par tous moyens à toutes entreprises ou sociétés existantes ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, fusions, alliances, sociétés en participation ou groupements d'intérêt économique.
Siège social : 25 Avenue Arago, 47400 FAUGUEROLLES
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AGEN
Co-gérance : M. DUHOUX Gaétan, demeurant 2828 Chemin de Comont, 47400 FAUGUEROLLES et Mme DUHOUX Maéva, demeurant Lieudit Montplaisis, 47400 FAUGUEROLLES
Associés : M. DUHOUX Gaétan, demeurant 2828 Chemin de Comont, 47400 FAUGUEROLLES et Mme DUHOUX Maéva, demeurant Lieudit Montplaisir, 47400 FAUGUEROLLES
Pour avis
Les gérants

L23VE00403

Aux termes d'un ASSP en date du 13/01/2023, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : DIDION LOC
Objet social : acquisition et location de biens immobiliers administration et gestion par la location et la vente de tous biens immobiliers
Siège social : 17 avenue des Pyrénées, 47290 CANCON
Capital : 500 €

Durée : 60 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AGEN
Gérance : M. DIDION arnaud, demeurant 17 avenue des Pyrénées, 47290 CANCON
Clause d'agrément : agrément par decision unanime des associés
Pour avis
Arnaud Didion

L23VE00429

Aux termes d'un ASSP en date du 03/01/2023, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : FRANCOIS LLORCA
Objet social : - en France et à l'étranger, les travaux de terrassement, de fondation et raccordement, les activités de maçonnerie traditionnelle, la réalisation de chapes et d'enduits, les activités de carrelage, d'isolation, de plaquisterie, et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement - Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement ; - La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance
Siège social : 1444 ROUTE DE LUISIGNAN PETIT , 47360 LAUGNAC
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AGEN
Gérance : M. LLORCA FRANCOIS, demeurant 1444 ROUTE DE LUSIGNAN PETIT , 47360 LAUGNAC
Pour avis
FRANCOIS LLORCA

L23VE00434

AJJIP

Société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros
Siège social : 1379 allée de la forêt, 47200 FOURQUES SUR GARONNE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 6 janvier 2023 à FOURQUES SUR GARONNE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : AJJIP

Siège : 1379 allée de la forêt, 47200 FOURQUES SUR GARONNE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 50 000 euros

Objet : L'acquisition, la détention, la gestion, la cession et la prise de participation directe ou indirecte dans le capital de société de toutes formes, par tous moyens, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevet concernant ces activités ;

Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement ;

L'animation et la gestion, administrative, juridique, comptable, commerciale, financière, informatique des sociétés du groupe, et d'une façon générale, toutes prestations de services au profit de ses filiales. Apporteur d'affaires

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément des associés statuant à la majorité des trois quarts des voix des associés disposant du droit de vote.

Président : Monsieur José LONGO demeurant 1379 allée de la forêt, 47200 FOURQUES SUR GARONNE

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN

POUR AVIS Le Président

L23VE00453

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous-seing privé, le 16 janvier 2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : **SANDI.**

Le siège social est fixé à : MONFLANQUIN (47150), 812 route de Villeneuve.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : CENT EUROS (100,00 EUR).

Les apports sont en numéraires.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont :

Sandrine Marie Paulette VUILLEMOT, née à DIJON (21000) le 4 février 1970, demeurant à MONFLANQUIN (47150) 812 route de Villeneuve.

Et Monsieur Didier MARTINAUD, né à SAINT-EUTROPE-DE-BORN (47210) le 20 décembre 1963, demeurant à MONFLANQUIN (47150) 812 route de Villeneuve.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de AGEN.

Pour avis

L23VE00525

IMMOTEV

Société civile immobilière au capital de 4000 euros
Siège social : 56 rue Alexandre DUMAS 47520 LE PASSAGE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte signé électroniquement le 18 janvier 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : société civile immobilière

Dénomination sociale : IMMOTEV

Siège social : 56 rue Alexandre Dumas 47520 LE PASSAGE

Objet social : - L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers.

Durée de la Société : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

Capital social : 4 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Madame Marie-Thérèse GOURBEIL demeurant 56, rue Alexandre Dumas 47520 LE PASSAGE

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément dans tous les cas représentant les deux tiers au moins du capital social.

La Gérance

L23VE00526

POUR VOTRE
COMMUNICATION PUBLICITAIRE
Tél. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

MAÎTRE JEAN-FRANÇOIS GAUSSEN
AVOCAT À LA COUR

« Groupe AC Patrimoine »
Société par actions simplifiée
Capital : 100,00 euros
Siège social : 20 Rue Paul Vergnes
47200 MARMANDE

Par acte sous seing privé en date du 15 janvier 2023 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : « Groupe AC Patrimoine «

FORME : Société par Actions Simplifiée

CAPITAL : 100€

SIEGE : 20 Rue Paul Vergnes 47200 MARMANDE

OBJET : - La prise de participations et d'intérêts et la gestion de ces participations et intérêts dans toutes sociétés françaises et étrangères, ainsi que toutes activités liées à la gestion de ces participations

DUREE : 99 années

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins.

TRANSMISSIONS D'ACTIONS : La transmission des actions d'opère par virement de compte à compte sur production d'un ordre de mouvement. Les actions sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou gratuit, à un cessionnaire non associé, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts des actions.

PRESIDENT :

- Monsieur Anthony MULLER, demeurant 20 Rue Paul Vergnes 47200 MARMANDE, né le 27 décembre 1993 à STRASBOURG, de nationalité française,

Représentée par son gérant, Monsieur Benjamin PREVOT

DIRECTEUR GENERAL :

Madame Camille LAUMET, demeurant 20 Rue Paul Vergnes 47200 MARMANDE, née le 11 décembre 1995 à AGEN, de nationalité française,

Cette société sera immatriculée au RCS de AGEN

L23VE00542

Clérine
Expertise Comptable

Aux termes d'un ASSP en date du 19/01/2023, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : ORION REGIE

Objet social : REGIE PUBLICITAIRE

Siège social : LE KUBE - Avenue d'AGEN, ZAC de Nombel,47110 SAINTE LIVRADE SUR LOT

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AGEN

Président : MEDIACOPTER, SASU au capital de 1 000 €, ayant son siège social LE KUBE - Avenue d'AGEN, 47110 SAINTE LIVRADE SUR LOT, RCS d'AGEN n°878 146 182

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Clause d'agrément : La cession des actions de l'associé unique est libre

Pour avis

Le Président

L23VE00557

ABONNEZ VOUS

GROUPE ECE
EXPERT CONSEIL ENTREPRISE

EXPERT CONSEIL ENTREPRISE
VILLENEUVE SUR LOT
FUMEL BOE
05.53.49.13.26
c.moulis@villeneuve-ece.com

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à FRESPECH du 19/01/2023, il a été constitué une SAS présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **JEAN-JACQUES CONTROLE AUTO**

Siège : 270 Chemin De Coudercat, 47140 FRESPECH

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 10 000 euros

Objet : L'exploitation d'un centre de contrôle technique de tous véhicules terrestres à moteur de moins de 3,5 tonnes

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Adrien JEAN-JACQUES , demeurant 270 Chemin de Coudercat 47140 FRESPECH.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

POUR AVIS

L23VE00559

MODIFICATIONS

Camille Brignol Photographie, SAS à associé unique au capital de 1000 €, 18 rue du Nord 47150 LACAPELLE-BIRON, 903 436 764 RCS AGEN. Aux termes d'une décision de l'associée unique du 25/11/2022, il résulte qu'à compter du 25/11/2022 : la Société a été transformée en SARL à associé unique, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. L'objet de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 1000 €, divisé en 1000 parts sociales de 1 euro de nominal. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Ancienne mention : Présidente : Madame Camille BRIGNOL demeurant 18 rue du Nord 47150 LACAPELLE-BIRON. Nouvelle mention : Gérante : Madame Camille BRIGNOL demeurant 18 rue du Nord 47150 LACAPELLE-BIRON. Mention sera faite au RCS d'Agen

L22VE03283

In Extenso

Cabinet Husson
1 rue Marcel Pagnol
47510 Foulayronnes
Tél. : 05 53 95 66 35

SASU « RTE 47 »
Société par actions simplifiée à Associé Unique
au capital de 2 000 euros
Siège social : LONGUEVAL - 47360 MADAILLAN
RCS AGEN 831 347 455 (2017 B 00533)
SIRET 831 347 455 00014
Code APE 4321A

Aux termes des décisions en date du 6 JANVIER 2023, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS

Le Président

L23VE00164

ETIC AVOCATS

SOCIETE D'AVOCATS ETIC
Agen : 05 53 480 800
Bordeaux : 05 33 891 790
Pau : 05 59 82 82 83
Biarritz : 05 59 41 94 33
contact@avocats-etic.com

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 20 décembre 2022, les associés de la Société **FOSS LED**, Société par actions simplifiée au capital de 152 950 euros, siège social sis lieudit Girouflat, 47200 MARMANDE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 499 096 444 RCS AGEN, ont nommé :

- en qualité de Présidente, pour une durée illimitée à compter du 20 décembre 2022, la Société LINEAR VENTURES LTD, Société de droit britannique, au capital de £ 100, ayant son siège social 20 Chamberlain Street, Wells, Somerset. BA5 2PF, immatriculée auprès du RCS d'Angleterre et du Pays de Galles sous le numéro 12991460, représentée par son représentant légal M Edward BURT, en remplacement de Mme Sarah BURT, démissionnaire,

- et M Sylvain VANHUYSSE, demeurant route de la petite rivière, 33450 St Sulpice et Cameyrac, en qualité de Directeur Général à compter du même jour et pour une durée illimitée.

POUR AVIS

Le Président

L23VE00432

ETIC AVOCATS

SOCIETE D'AVOCATS ETIC
Agen : 05 53 480 800
Bordeaux : 05 33 891 790
Pau : 05 59 82 82 83
Biarritz : 05 59 41 94 33
contact@avocats-etic.com

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15 novembre 2022 et du procès-verbal de la gérance en date du 06 janvier 2023 de la Société **LVF HOLDING**, Société à responsabilité limitée au capital de 1 951 952 euros, siège social sis 38 Rue de la Pélissière, lieudit Bel Air, 47400 TONNEINS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 845 147 503 RCS AGEN, le capital social a été réduit d'une somme de 160 000 euros, pour être ramené de 1 951 952 euros à 1 791 952 euros par rachat et annulation de 160 000 parts sociales.

La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention : «Le capital social est fixé à un million neuf cent cinquante et un mille neuf cent cinquante-deux euros (1 951 952 euros).»

Nouvelle mention : « Le capital social est fixé à un million sept cent quatre-vingt -onze mille neuf cent cinquante-deux euros (1 791 952 €).»

Pour avis

La Gérance

L23VE00447

J.L.C.
JURI-LAWYERS CONSULTANTS
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Marmande - Bordeaux
Tél. 05 53 76 06 06
contact@cabinet-jlc.com
www.cabinet-jlc.com

Aux termes d'une décision en date du 19/12/2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la SCA TABAC GARONNE ADOUR, à capital variable, au capital de 82 365 €, dont le siège social est situé 8 rue Labruyère, 47400 TONNEINS, immatriculée sous le n° 411 479 843 au RCS AGEN, a décidé de transférer le siège social Rue Albert Einstein, Parc d'activités André Thévet, 47400 TONNEINS à compter du 01/01/23, et de modifier en conséquence l'article 6 des statuts.

L23VE00463

BDM WALTER FRANCE

4 PLACE DU MARCHE
47200 MARMANDE

PERSON CHARPENTE
Société par actions simplifiée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 5 rue de l'Abreuvoir, 47180 STE BAZEILLE
504 683 228 RCS AGEN

EXTENSION OBJET SOCIAL ET TRANSFERT SIÈGE

Aux termes d'une décision en date du 5 janvier 2023, l'associé unique a décidé :

-d'étendre l'objet social existant aux activités suivantes :

· La fourniture et la pose de menuiserie

· Le repérage, la recherche, la détection, le diagnostic, le contrôle, non destructifs, de toutes fuites d'eau non visibles, de tous défauts d'isolation, d'écoulement, de tous problèmes d'étanchéité, d'humidité, d'obstruction, d'infiltration, sur réseaux et ouvrages extérieurs, toitures, etc

- de transférer le siège social 5 rue de l'Abreuvoir, 47180 STE BAZEILLE au 3752, route de Traversant 47180 SAINTE BAZEILLE à compter du 1er janvier 2023

Les articles 2 et 4 des statuts ont été modifiés en conséquence.

POUR AVIS

Le Président

L23VE00499

Notaires

SELARL BERNARD-DELAGE-RECONDO
Notaires associés
8 Boulevard Armand Fallières
47170 Mézin

IBAYA
Société civile immobilière
Au capital de 23.00,00 euros
AGEN (47000), 12 Rue de l'Ecole Vieille
RCS AGEN 809 036 098

TRANSFERT DE SIEGE

Suivant décision de l'AGE du 01/12/2022, déposée au rang des minutes de Me Séverine DELAGE-RECONDO, Notaire à MEZIN (47170), la société IBAYA ayant pour co-gérants Monsieur Alexandre LOMPECH et Mme Rosine PLANTE, demeurant actuellement à ESTILLAC (47310), 2 Allée de Lasbrugues, a décidé de transférer son siège social à SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS (47310), 200 Route de Mourrens à compter du 01.12.2022. Pour rappel la durée de la société est de 99 ans et son objet est l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Modification au RCS d'AGEN.

L23VE00510

LA VIE ÉCONOMIQUE
DU SUD-OUEST

LÉGAPÔLE AVOCATS PAU

CABINET VALET & SAINT MARTIN,
Société d'avocats inscrite
au Barreau de PAU
12 rue Sambre et Meuse - 64000 PAU
avocat@selassaintmartin.com

SAS COPLA

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Par décision du 17 janvier 2023, l'actionnaire unique de la SAS **COPLA**, située Zone Industrielle Jean Malèze, 159 rue Ferdinand Buisson, 47240 CASTELCULIER, immatriculée au RCS d'AGEN sous le n° 340.624.147, a constaté la nomination du nouveau Président, Monsieur EL BOUNIA Nour Eddine, né le 10 septembre 1958 Casablanca, demeurant 24 Avenue du Docteur DHERS 64300 ORTHEZ, à compter de la fusion par absorption de la SAS NEEBTECH le 1er avril 2022.

Mention sera faite au RCS d'AGEN

Pour avis

L23VE00518

FIDUCIE CONSULTANTS
Experts-Comptables

COM.PRESSE
Société par actions simplifiée au capital de
15 244 euros
porté à 20 000 euros
Siège social : 6 rue Tarnac et rue Lafitte
Lajoannenque 47220 ASTAFFORT
423 502 681 RCS AGEN

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 09/12/2022 et du procès-verbal des décisions du Président du 13/01/2023 il a été constaté :

- La réduction du capital social de la société de 4 192,00 euros pour le ramener de 15 244,00 euros à 11 052,00 euro par voie de rachat et d'annulation de 4 192 actions à compter du 29/12/2022.

Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées : Ancienne mention : CAPITAL SOCIAL : 15 244,00 euros.

Nouvelle mention : CAPITAL SOCIAL : 11 052,00 euros.

- La nomination de Monsieur Julien LECLERC demeurant à Peducasse 47220 ASTAFORT, suite à sa démission de ses fonctions de Directeur Général, en qualité de Président de la société à compter du 29/12/2022 en remplacement de Madame Cécilia VILLER, démissionnaire.

- La modification de la dénomination de la société par « COM.PRESSE « à compter du 29/12/2022.

- L'augmentation du capital social de la société de 8 948,00 euros par incorporation des réserves.

Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :

Ancienne mention : CAPITAL SOCIAL : 11 052,00 euros.

Nouvelle mention : CAPITAL SOCIAL : 20 000,00 euros.

Mention sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de AGEN.

POUR AVIS

Le Président

L23VE00524

SARL GARONNE ACTES & CONSEILS

NOTAIRE ASSOCIES

MODIFICATION DE LA GERANCE

Aux termes d'une assemblée générale en date du 18 janvier 2023, les associés de la société civile immobilière «**REVE**», dont le siège est à BRAX (47310), 9 impasse Lacapelle, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'AGEN, sous le numéro 828 433 276 ont procédé à la mise à jour des statuts de la SCI «REVE» suite au décès de Monsieur Yves REVE décédé à BRAX, le 17 novembre 2021, et notamment quant à la répartition du capital.

Pour insertion.

Me Pierre-Yves CHARLES - Notaire

L23VE00546

ALPHA Conseils

SELARL ALPHA CONSEILS
Société d'Avocats
12 B Cours Washington
47000 AGEN
Tél : 05 53 779 778
www.alpha-conseils-avocats.fr

DISTRI AGEN

Société A Responsabilité Limitée
au capital de 12.501,70 euros
Siège Social : AS BOUSQUET
47220 FALS
391 069 960 R.C.S. AGEN

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 30/12/2022, les associés ont nommé Lydie QUILLET, demeurant 55 Route de Saint-Cirq - 47450 COLAYRAC-SAINT-CIRQ, en qualité de gérante, à compter du 1er janvier 2023 et pour une durée indéterminée. Pour avis, la Gérance

L23VE00547

Cabinet Silva
8 rue Paul Valéry
47200 Marmande
www.groupe-bsf.fr/
cabinet-silva/

SCI MARECHAL

Société civile au capital de 300 euros
Siège social : 4 Impasse des Avocettes
- 47200 MARMANDE
444 820 021 RCS AGEN

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte du 27 janvier 2023: il a été constaté le décès de M. Etienne TINARRAN, cogérant, en date du 30 juillet 2022 et il a été décidé de nommer en qualité de cogérants, avec Mme Isabelle TINARRAN, à compter du 27 janvier 2023 pour une durée indéterminée :

- M. Adrien TINARRAN, demeurant 123 Rue du Sarailhé 32600 AURADE,

- Mme Mayalen TINARRAN, demeurant 9 Rue Lamartine 47240 BON-ENCONTRE,

- Mme Lisiane CATON née TINARRAN, demeurant 131 ter rue Tombeloly, 11 lotissement Les Plats de Danois 47200 MARMANDE.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de AGEN.

Pour avis

La Gérance

L23VE00558

Cabinet Silva
8 rue Paul Valéry
47200 Marmande
www.groupe-bsf.fr/
cabinet-silva/

ADMALI

Société civile au capital de 1 524,49 euros
Siège social : 4 impasse des Avocettes
47200 MARMANDE
419 939 871 RCS AGEN

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte du 27 janvier 2023: il a été constaté le décès de M. Etienne TINARRAN, cogérant, en date du 30 juillet 2022 et il a été décidé de nommer en qualité de cogérants, avec Mme Isabelle TINARRAN, à compter du 27 janvier 2023 pour une durée indéterminée :

- M. Adrien TINARRAN, demeurant 123 Rue du Sarailhé 32600 AURADE,

- Mme Mayalen TINARRAN, demeurant 9 Rue Lamartine 47240 BON-ENCONTRE,

- Mme Lisiane CATON née TINARRAN, demeurant 131 ter rue Tombeloly, 11 lotissement Les Plats de Danois 47200 MARMANDE.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de AGEN.

Pour avis

La Gérance

L23VE00561

Cabinet Silva
8 rue Paul Valéry
47200 Marmande
www.groupe-bsf.fr/
cabinet-silva/

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE EMIT

Société civile au capital de 5 321,38 euros
Siège social : 4 Impasse des Avocettes
47200 MARMANDE
339 389 330 RCS AGEN

Aux termes d'une délibération en date du 27 janvier 2023, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant :

- M. Adrien TINARRAN, demeurant 123 Rue du Sarailhé 32600 AURADE,

- Mme Mayalen TINARRAN, demeurant 9 Rue Lamartine 47240 BON-ENCONTRE,

- Mme Lisiane CATON née TINARRAN, demeurant 131 ter rue Tombeloly, 11 lotissement Les Plats de Danois 47200 MARMANDE.

pour une durée illimitée à compter dudit jour.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de AGEN.

Pour avis

La Gérance

L23VE00562

Notaires

SELARL BERNARD-DELAGE-RECONDO
Notaires associés
8 Boulevard Armand Fallières
47170 Mézin

SOCIÉTÉ CIVILE FAMILIALE LA TOUR
SCI au capital de 194 680 €
Siège social : Latour 47600 NERAC
RCS d'AGEN n°438 478 471

Suivant L'AGE du 09.01.2023 déposée au rang des minutes de Me François BERNARD, Notaire à MEZIN (47170) 8 Boulevard Armand Fallières, le 13.01.2023 les associés ont décidé à compter du 09.01.2023 de rendre effectif le départ de Mme DE COLOMBEL épouse de ROSTOLAN Chantal aux fonctions de co-gérante par suite de son décès. Modification au RCS d'AGEN

Pour avis le notaire

L23VE00585

ETIC AVOCATS

SOCIETE D'AVOCATS ETIC
Agen : 05 53 480 800
Bordeaux : 05 33 891 790
Pau : 05 59 82 82 83
Biarritz : 05 59 41 94 33
contact@avocats-etic.com

START. Société par Actions Simplifiée au capital de 331.000 euros Siège social Z.A. Artigueloube 16 Avenue Jean Jaurès 47550 BOE 844 246 181 RCS AGEN. Aux termes d'une délibération du 20 janvier 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associées a décidé de transférer le siège social au 63 Chemin de la Clémentiade 47310 LAPLUME à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. POUR AVIS La Présidente.

L23VE00599

DUESSO INVEST - SARL au capital de 6 660 € Siège social : 10 Rue Jacquard 47000 AGEN 800622920 RCS AGEN

Aux termes du procès-verbal de l'Age en date du 05/12/2022 le capital social a été réduit d'une somme de 1 660 euros, pour être ramené de 6 660 euros à 5 000 euros par voie de rachat et annulation de 166 parts sociales.

La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention : «Le capital social est fixé à six mille six cent soixante euros (6 660 euros).»

Nouvelle mention : «Le capital social est fixé à cinq mille (5 000,00) euros.»

Pour avis. La Gérance.

L23VE00601

DISSOLUTIONS

ASSUR 47

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 €
Siège social : ZI Lasserre Deltagro 2 Hall
Technopole 47310 ESTILLAC
812 486 454 RCS AGEN

Aux termes d'une décision en date du 30/12/2022, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable.

Madame Claire de Bueger, 201, allée des Vignes 47450 SAINT HILAIRE DE LUSIGNAN, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 201, allée des Vignes 47450 SAINT HILAIRE DE LUSIGNAN. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis. Le Liquidateur

L23VE00324

EARL DE VIVENS

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
au capital de 15 000 €
Siège social : «Vivens»
(47130) CLERMONT-DESSOUS
404 421 778 RCS AGEN

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE VOLONTAIRE

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 28 décembre 2022, a décidé de dissoudre la société par anticipation à compter du 28 décembre 2022.

Elle a nommé en qualité de liquidateur, M. GROB Daniel, demeurant «Vivens» (47130) CLERMONT-DESSOUS et fixé le siège de la liquidation à l'adresse du siège social.

Pour avis,

L23VE00554

SCI CBVN

Société Civile Immobilière
au capital de 1000 euros
Siège social : 50 rue D'agen
47300 VILLENEUVE SUR LOT
RCS AGEN B 751 696 592

Aux termes d'une décision en date du 31/12/2022, l'AG Extraordinaire a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/12/2022 nommé en qualité de liquidateur M. Christophe VENET demeurant 390, route de l'église d'allez - 47110 ALLEZ ET CAZENEUVE, et fixé le siège de liquidation au domicile du liquidateur.

Les modifications seront effectuées au RCS de AGEN

L23VE00584

CLÔTURES

CLOTURE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 31/12/2022, l'associée unique, en sa qualité de liquidateur de la société **ASSUR 47**, société par actions simplifiée en liquidation au capital de 1 000 euros, immatriculée 812 486 454 RCS AGEN, dont le siège social est à ZI Lasserre Deltagro 2 Hall Technopole 47310 ESTILLAC et le siège de la liquidation à 201, allée des Vignes 47450 SAINT HILAIRE DE LUSIGNAN, a établi les comptes de liquidation et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis. Le Liquidateur

L23VE00326

FIDSUD CDBA
EXPERTISE COMPTABLE CONSEIL AUDIT

1 Avenue Michelet - 47000 Agen
Tel. 05 63 29 43 18 - Fax. 05 53 47 65 00
agen@fidsudcdba.fr

«S. A. P.»

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 14 000 €uros
Siège Social : LE PETIT COLAYRAC
47550 BOE
Siège de liquidation : LE PETIT COLAYRAC 47550 BOE
RCS AGEN : 341 210 342

L'Assemblée Générale réunie le 31 décembre 2022 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jean-Dominique RIEUBLAND de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes définitifs établis par le liquidateur sont déposés au greffe du Tribunal de commerce d'AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

L23VE00448

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 Décembre 2022, de la société :

SNC PHARMACIE DU CHATEAU 1 Avenue Mondenard 47600 NERAC RCS D'AGEN N°429 160 088

Société en liquidation

siège de la liquidation 10 Rue Fon Clare 34310 CAPESTANG

Société en nom collectif au capital de 975 673.71 Euros

Il a été approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, Madame BERTRAND Françoise 10 Rue Fon Clare 34310 CAPESTANG, l'a déchargée de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les actes, pièces et comptes définitifs de la liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'Agen. Pour avis, le liquidateur

L23VE00502

ABONNEZ VOUS

EARL DE VIVENS

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
EN LIQUIDATION
au capital de 15 000 €
Siège social : «Vivens»
(47130) CLERMONT-DESSOUS
404 421 778 RCS AGEN

Avis de liquidation

L'assemblée générale réunie le 31 décembre 2022 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. GROB Daniel de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'AGEN.

Pour avis,

L23VE00555

FIDUCIAL SOFIRAL

Rue du Cardinal Richaud
33000 Bordeaux

LES VIKINGS

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 150 euros
Siège social : 20, avenue du Caoulet
47510 FOULAYRONNES
Siège de liquidation : 1036 chemin de Gastepan 47360 LACEPEDE
491 519 807 RCS AGEN

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 13/12/2022 au siège social a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Philippe DESHAYES, demeurant 1036 chemin de Gastepan 47360 LACEPEDE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis.Le Liquidateur

L23VE00597

LOCATIONS GERANCES

FIDUCIAL SOFIRAL

Rue du Cardinal Richaud, 33000
BORDEAUX

SARL FELTRE

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7 622 euros
Siège social : Route de Villereal, 47330 CASTILLONNES
351 687 207 RCS AGEN

La location-gérance consentie par **Monsieur Joseph FELTRE**, à la société **SARL FELTRE**, société à responsabilité limitée au capital de 7 622 euros, dont le siège social est Route de Villereal, 47330 CASTILLONNES, immatriculée au RCS de AGEN sous le numéro 351 687 207, représentée par Monsieur Bruno FELTRE, en sa qualité de gérant,

Suivant procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date à CASTILLONNES du 31 août 2002,

Un fonds artisanal de pose et fabrication de charpentes en bois, situé et exploité par la SARL FELTRE à CASTILLONNES,

A pris fin le 1er octobre 2002.

Pour unique avis signé, la société SARL FELTRE, le locataire-gérant.

L23VE00579

FONDS DE COMMERCE

VENTE DE FONDS

Suivant acte reçu par Maître Bruno ROLLE, notaire associé de la Société : «Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée Office Notarial Saint-Cyr, titulaire d'un Office Notarial» ayant son siège à VILLENEUVE SUR LOT, 45 rue des Vignes, le 30 décembre 2022, enregistré à AGEN 1, le 12 janvier 2023, dossier 202300001092 référence 4704P012023N00035, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée , dont le siège est à CASTELNAUD-DE-GRATECAMBE (47290) résidence du Golf Apt 1 La Menuisière, identifiée au SIREN sous le numéro 823592472 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AGEN.

A :

La Société dénommée **BIAS LAVAGE**, Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €, dont le siège est à VILLENEUVE-SUR-LOT (47300), 1 Bis rue Maurice Ravel, en cours d'identification au SIREN.

Désignation du fonds : fonds de commerce de station de lavage en libre-service sis à BIAS (47300) 656 avenue de Bordeaux.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT TRENTE MILLE EUROS (130 000,00 EUR), s'appliquant :

aux éléments incorporels pour QUATRE-VINGT-CINQ MILLE EUROS (85 000,00 EUR),

au matériel pour QUARANTE-CINQ MILLE EUROS (45 000,00 EUR)

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23VE00556

REGIMES MATRIMONIAUX

Notaires

SELARL F. BLAJAN
B. LAGIER
et L. LANTAUME-BAUDET
Notaires Associés
54 Avenue du Maréchal Foch
47600 NERAC

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Brice LAGIER, notaire à NERAC, le 17 janvier 2023,
Monsieur Raymond Joseph **DANIEL** et Madame Monique Jacqueline **POULON**, son épouse, demeurant à NERAC (47600) 655 route de Barthe, Cassanel.
Nés, Monsieur à NERAC (47600) le 22 mai 1957 et Madame à CLAMART (92140) le 9 janvier 1955,
Mariés à la mairie de NERAC (47600) le 17 avril 1982 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Alain DELPRAT, notaire à FRANCESCAS (47600), le 19 février 1982. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Ont adopté le régime de la communauté universelle avec apport des biens propres à la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au conjoint survivant.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion en l'Office Notarial sus-nommée où domicile a été élu à cet effet.
Pour Avis
Maître Brice LAGIER

L23VE00538

AUTRES ANNONCES

SCP RICHON GRASSOT - LAPOTRE-ROUZADE - SANGUIN

Notaires associés
2 Place des Droits de l'Homme
47000 Agen

DEPOT ENVOI EN POSSESSION SSION COUSTAL

Par testament olographe en date du 8 septembre 2022, **M. Philippe Marcel Maurice Paul COUSTAL**, né à BORDEAUX (33), le 20 mars 1943, demeurant à FOULAYRONNES (47), 4 Hameau de Cayssat, décédé à FOULAYRONNES, le 31 octobre 2022 a institué un légataire universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Catherine RICHON, suivant procès-verbal en date du 2 décembre 2022, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire d'AGEN, le 2 janvier 2023.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me RICHON, notaire à AGEN, 2 Place des Droits de l'Homme chargée du règlement de la succession.

L23VE00495

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AGEN

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 18 janvier 2023)

SAS AU PLAISIR DU PALAIS, 9 Avenue de la Candélie, 47510 Foulayronnes, RCS Greffe d'Agen 894 653 492. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 09 Janvier 2023, désignant liquidateur SELARL LMJ prise en la personne de Maître Céline LERAY 9, rue Pontarique - 47000 Agen. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_4701_686

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 18 janvier 2023)

SAS VALPAO, 30 Boulevard de la Marine, 47300 Villeneuve-sur-Lot, RCS Greffe d'Agen 902 062 504. Débits de boissons. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot.

2023_4701_687

SARLU TRANSPORTS DAURAT, Zone Industrielle Lagatte, 47290 Cancon, RCS Greffe d'Agen 439 335 688. Transports routiers de fret de proximité. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot, et mettant fin à la mission de l'administrateur Selarl Thiollet Philippe, représentée par Me Philippe Thiollet.

2023_4701_688

LA VIE ÉCONOMIQUE
DU SUD-OUEST
SERVICE ABONNEMENT
TÉL. 05 57 14 07 55
abonnement@echos-judiciaires.com

64. PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

CONSTITUTIONS

In Extenso

SUD ATLANTIQUE
ZA la Carrère, 99 rue de la Cantère
40990 St-Vincent-de-Paul

AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE

Dénomination : **MSP LES RIVES DU GAVE**

Forme : Société interprofessionnelle de soins ambulatoires

Capital : variable

Siège social : 1225 RD 817 (64270) Puyoo

Objet : Conformément aux dispositions des articles L.4041-2 et R.4041-1 du Code de la santé publique, la société a pour objet :

L'exercice en commun, par ses associés, d'activités :

- De coordination thérapeutique, entendue comme les procédures mises en place au sein de la société ou entre la société et des partenaires, visant à améliorer la qualité de la prise en charge et la cohérence du parcours de soin,

- D'éducation thérapeutique telle que définie à l'article L.1161-1 du Code de la santé publique,

- De coopération entre les professionnels de santé telle que définie à l'article L.4011-1 du Code de la santé publique.

- Groupement d'employeurs au bénéfice de tout ou partie de ses associés ou directement de la société au travers notamment de recrutement d'assistants médicaux au service de médecins généralistes, de médecins ou de tout autre professionnel de santé et ce conformément aux dispositions des dispositions des articles L.1411-11 et suivants et L6323 -3 du code de la santé publique,

Elle peut également avoir pour objet la mise en commun de moyens pour faciliter l'exercice de l'activité professionnelle de chacun de ses associés.

Gérantes : Mme Hélène DELGAGO demeurant 64 Chemin de Labachotte (40290) Ossages

Mme Alice BOUBARNE demeurant 41 Chemin de Montaut (64300) Orthez

Durée : 50 années

RCS : Pau

L23VE00457

In Extenso

AQUITAINE
Sté d'Expertise Comptable
980 av Eloi Ducom
40000 Mont-de-Marsan

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

Dénomination : **LIF**

Forme : Société Civile Immobilière

Capital : 1.000 € constitué par des apports en numéraire

Siège social : 30 avenue du Camp 64320 Idron

Objet : la propriété, la gestion, l'administration et l'aliénation, y compris la vente, de tous biens immeubles qu'elle pourra posséder, acquérir, faire construire ou prendre à bail, leur exploitation par bail, ou par tout autre moyen.

Gérant : la Société CAMOTA, ayant son siège 30, avenue du Camp 64320 Idron et la Société MD CONSULTING, ayant 282, Chemin de Molia 40700 Hagetmau.

Cession de parts : libre entre associés et nécessité d'un agrément pour les tiers.

Durée : 50 années

RCS : Pau

L23VE00533

les avocats

Cabinet JL DEKENS CONSULTANTS - TJSO
42 rue des Jardins
40100 DAX
Tél : 05.58.97.05.82

Suivant acte sous seing privé en date du 17 janvier 2023 à Mont-de-Marsan (40), il a été institué une Société à Responsabilité Limitée unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **BHAI BHAI**

Capital : 1.000 euros

Siège social : 15 place Brossers 64300 Orthez.

Objet : Restauration rapide sur place ou à emporter .

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Gérant : Monsieur Murshad ALI demeurant 21 rue des Jacobins 64300 Orthez.

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Pau.

La Gérance

L23VE00539

PAR ACTE SSP du 17/01/2023, il a été constitué une SAS dénommée :

OXYGEM

Siège social : 6 rue Bazter 64210 Bidart

Capital : 50 000 €

Objet : Prestataire de santé à domicile, vente et location de matériel médical, développement d'application smartphone santé et bien-être.

Président : Cardilin holding, SAS, siren 788 514479, RCS Bayonne, 1181 chemin de Castagnet 64200 Arcangues

Directeur Général : Jérôme Barbier, 1181 chemin de Castagnet 64200 Arcangues

Admission et droits de vote : Chaque action donne le droit au vote et à la représentation dans les assemblées générales.

Clause d'agrément : Les cessions d'actions, à titre onéreux ou gratuit, sont libres entre actionnaires. Toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des actionnaires, statuant aux conditions de majorité prévues pour les décisions extraordinaires

La décision d'agrément ou de refus d'agrément n'a pas à être motivée.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RSC de Bayonne

L23VE00553

MODIFICATIONS

MODIFICATIONS

Par décisions unanimes des associés en date du 1er janvier 2023, de la société **L'OSSAU GLOUTON** SAS Au capital de 1.000 € dont le siège social est à Sendets (33690) lieudit Cachaou RCS Bordeaux : 920 911 799, il a été décidé de :

- Transférer le siège social à 18 avenue Aristide Briand 64260 Louvie-Juzon, à compter du même jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

- Nommer aux fonctions de Directeur général Madame FELD Eve-Lise demeurant 4 rue du balaitous appartement 7 (64400) Oloron-Sainte-Marie.

En conséquence, la société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Pau.

- La société sera gérée par son Président, Monsieur Thiefenn TROJAN et son directeur général Madame FELD Eve-Lise demeurant ensemble 4 rue du balaitous appartement 7 (64400) Oloron-Sainte-Marie.

Pour avis

L23VE00500

LE 66
SAS au capital de 128 856€
66 rue de Mirosmesnil 75008 PARIS
845300599 RCS PARIS

Le 05/12/22, les associés décident de transférer le siège au 495, Chemin de Larrebidea 64200 Arcangues, à compter de ce jour, de modifier l'objet social comme suit : la prise de participation dans toutes entreprises, principalement non cotées et le financement de ces entreprises, la participation à la gouvernance d'entreprises, principalement non cotées, la prestation de services de conseils auprès de ces mêmes entreprises, l'acquisition, sous quelque forme que ce soit, la gestion, l'exploitation et la mise en valeur de tous biens immobiliers ou de tout droit portant sur ces biens.

Par PV des décisions du Président du 26/12/22, le capital est réduit de 25 650€ pour être porté à 103 206€.

Président Brice Fisson Jaubert d'Aubry de Puymorin, 31 Cours Xavier Arnozan 33000 BORDEAUX.

Radiation du RCS de PARIS et nouvelle immatriculation au RCS

BAYONNE.

L23VE00508

tgs AVOCATS France

EGUZKI
SARL au capital de 20.000 euros
Siège social : Avenue de Portou - Centre Commercial Ametzondo
64990 SAINT PIERRE D'IRUBE
821 184 868 RCS BAYONNE

Le 1 juillet 2018 l'AGE a décidé, conformément à l'article L223-42 du Code de commerce, de poursuivre l'activité de la société malgré les pertes.

Mention en sera faite au RCS de Bayonne

L23VE00529

Par décision en date du 1er janvier 2023, l'associé unique de la société **AU CABARET DES OISEAUX**, SAS au capital de 1.000 euros dont le siège social est sis à Mont-de-Marsan (40000) 4 allée Claude Mora, immatriculée au RCS de Mont-de-Marsan sous le N° 847 494 440 dont le président, Monsieur Stéphane DEKENS, demeure 1 chemin des Espondics 64400 Geus d'Oloron, a décidé de transférer le siège social au 1 chemin des Espondics 64400 Geus d'Oloron, à compter du même jour. La société sera immatriculée au RCS de Pau.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le Président

L23VE00536

LA VIE ÉCONOMIQUE
DU SUD-OUEST

SE CHARGE DE VOS APPELS D'OFFRES & AVIS D'ENQUÊTE
LA PARUTION DANS NOTRE JOURNAL D'ANNONCES LÉGALES VOUS ASSURE :

LA PUBLICATION DANS UN JOURNAL D'ANNONCES LÉGALES EST OBLIGATOIRE

Marché de travaux < 5 548 000 €
Fournitures et Services (État) < 144 000 €
Fournitures et services (Collectivités) < 211 000 €

BOOSTER LES RÉPONSES DES ENTREPRISES AVEC UNE PARUTION À **PRIX RÉDUIT** QUEL QUE SOIT LE SEUIL DE VOTRE MARCHÉ

Par décision en date du 1er janvier 2023, l'associé de la société **NOTRE FERME JOYEUSE**, société civile au capital de 180.000 euros dont le siège social est sis 80 chemin de Tambourlan 40500 Coudures, immatriculée au RCS de Mont-de-Marsan sous le N° 888 236 577 dont le gérant, Monsieur Stéphane DEKENS, demeure 1 chemin des Espondics 64400 Geus d'Oloron, a décidé de transférer le siège social au 1 chemin des Espondics 64400 Geus d'Oloron, à compter du même jour. La durée de la société court jusqu'au 21 août 2119 et son objet consiste en l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, l'administration, la disposition et la location de tous biens et droits immobiliers en pleine propriété ou en démembrement, de tous biens et droits pouvant en constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément, la vente desdits biens et droits immobiliers même s'ils constituent le seul actif de la société, la mise à disposition gratuite au profit d'un ou plusieurs associés, desdits biens et droits immobiliers appartenant à la société, l'acquisition, l'administration, la disposition de toutes valeurs mobilières ou immobilières, titres ou participations dans toute société, association ou groupement. La société sera immatriculée au RCS de Pau.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le Gérant

L23VE00567

one ace
AUDIT CONSEIL EXPERTISE
3 impasse des Tourmalines
44300 NANTES

TS AMENAGEMENT

SAS au capital de 5 000 €
Siège social : 8 PL CANCLAUX
44100 NANTES
828 104 828 RCS NANTES

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 19/01/2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 8 PL CANCLAUX, 44100 NANTES au 16 LOT PLAZA 64310 SARE à compter du 19 janvier 2023 et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

La Société, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 828 104 828 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de BAYONNE.

Président : Monsieur Thomas-Antoine SAUREL, demeurant 16 lot Plaza, 64310 SARE

POUR AVIS

Le Président

L23VE00568

AUDIT FINANCE
AQUITAINE
183 cours du Médoc - 33300 Bordeaux

GSI DOTATION INDUSTRIELLE, SAS, au capital de 10 000 €, rue de l'autoport, bâtiment les transitaires - ZI des Joncaux - 64700 HENDAYE, 892 759 382 RCS Bayonne

TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE

Par décision du 02/01/2023, la société GSI DOTACION INDUSTRIAL SL, société de droit espagnol au capital de 400 000 euros, Poligono Empresarial Lalin 2000-Parcela 15.1-LALIN (Espagne), CIF B-36352235 a, en sa qualité d'associée unique de la société GSI DOTATION INDUSTRIELLE, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société GSI DOTATION INDUSTRIELLE au profit de la société GSI DOTACION INDUSTRIAL SL, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées. Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce de BAYONNE. Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de BAYONNE, 1 avenue Marie-Anne de Neubourg, Villa Circe - 64100 Bayonne.

POUR AVIS

Le Président

L23VE00581

65. HAUTES-PYRÉNÉES

MODIFICATIONS

SOCIETE JURIDIQUE ET FISCALE
MOYAERT BARALE ET ASSOCIES
Société d'Avocats
27 Cours Evrard de Fayolle
33000 BORDEAUX
Tél. 05 56 01 99 77

SCI LA BACOUE

SCI au capital de 274 408,23 euros
Résidence Marcadal, 9 place Marcadal,
65100 LOURDES
417 902 277 RCS TARBES

Selon décision unanime du 20.10.2022 il a été décidé de nommer, en qualité de gérants :

- M. Jean-Philippe MOUNAIX, demeurant 3A route de Bartrès, 65100 LOURDES,

- Mme Fabienne MOUNAIX, demeurant 16 rue des Chalets, 65100 LOURDES.

en remplacement de Mme Rosalie MOUNAIX, née DARCHE, décédée le 08.02.2022.

Pour avis

L23VE00439

24H/24H

PUBLICATION DE VOTRE ANNONCE LÉGALE EN LIGNE VIA NOTRE PLATEFORME INTERNET

LA VIE ÉCONOMIQUE
DU SUD-OUEST

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

Édité par COMPO-ECHOS
SARL au capital de 50 000 €
Siège social : 108 rue Fondaudège
CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex
SIRET 353 502 644 00019

Directeur de la publication : Guillaume **LALAU**
Directeur délégué : Nicolas **THOMASSET**
Rédacteur en chef : Vincent **ROUSSET**
Directeur des opérations : Laurent **RAFFALLI**
Direction artistique : David **PEYS**

Maquettistes : Sarah **ALBERT** & Noëllie **SANZ**

Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE**
Rédaction : Nathalie **VALLEZ**, Jennifer **WUNSCH**, Chantal **BOSSY**, Suzanne **BOIREAU-TARTARAT**, Nelly **BETAILLE**, Jonathan **BITEAU**, Matthieu **DAL'ZOVO**, Eustelle **LOUSTALET-TURON**, Vincent **BIARD**, Hermance **HITTE** & Marie-Amélie **HUSSON**

Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie **BROUTTIER**

Chargée de Webmarketing et Community Manager : Cyrielle **MORFEA**

Assistante communication digitale : Magalie **RICCETTI**

Responsable annonces légales : Emmanuelle **GESLAIN**

Direction financière et administrative : Katia **DE STEFANO**

Responsable comptable : Florence **MANOEUVRIER**

Service abonnement : Catherine **DEPETRIS**

Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU**

Service commercial annonces légales : Christophe **CLERTEAU**

PUBLICITÉ
Tél. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

Dépôt légal à parution Hebdomadaire
Parution le mercredi

Impression : **ROTIMPRES**
Carrer del Pla de l'Estany, sn,
17181 Aiguaviva, Girona, Espagne

Routage : **SUD MAILING**

Commission paritaire
n° 1027182705

ISSN 2729-0034

Prix unitaire : 1,80 €

Abonnement 1 an : 55 €

Membre RésoHebdoEco

Pas de revalorisation des frais de repas

Les limites d'exonération des indemnités de frais de repas des salariés en déplacement ne sont pas revalorisés au 1er janvier 2023.

Les indemnités de repas versées par l'employeur aux salariés en déplacements professionnels sont exonérées de cotisations sociales et de CSG-CRDS dans la limite d'un montant forfaitaire par repas. Une même exonération s'applique pour l'impôt sur le revenu du salarié.

Cette exonération vise les « indemnités de petits déplacement » versées en remboursement des frais de repas des salariés contraints d'engager des dépenses supplémentaires pour se restaurer (déplacements professionnels, travail sur des chantiers, routiers...).

La loi de finances rectificative pour 2022 a prévu une revalorisation exceptionnelle de 4 % de la limite d'exonération fiscale et sociale de ces indemnités. Cette revalorisation s'est appliquée de septembre à décembre 2022 (avec effet rétroactif compte tenu de la date de publication de l'arrêté).

Les limites d'exonération devaient être de nouveau revalorisées au 1er janvier 2023 en fonction du taux d'inflation des prix à la consommation hors tabac prévu par la loi de finances pour 2023, soit 4,3 %.

Un arrêté du 26 décembre 2022 prévoit, par dérogation, qu'aucune revalorisation n'interviendra au 1er janvier 2023.

Les limites d'exonération antérieures demeurent donc applicables. ■

FRAIS DE REPAS EN DÉPLACEMENT LIMITES D'EXONÉRATION AU 1ER JANVIER 2023

Frais de repas

- salarié travaillant dans l'entreprise

7,10 €

- salarié en déplacement (hors restaurant)

9,90 €

- salarié en déplacement (repas pris au restaurant)

20,20 €

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX

	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2021 T2	118,41	+ 2,59 %
2021 T3	119,7	+ 3,46 %
2021 T4	118,59	+ 2,42 %
2022 T1	120,61	+ 3,32 %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE
PLAFOND MENSUEL

2023 : 3 666 €
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (43 992 €)

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2022

VOITURES	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,502	(d x 0,3) + 1 007 €	d x 0,35
4 CV	d x 0,575	(d x 0,323) + 1 262 €	d x 0,387
5 CV	d x 0,603	(d x 0,339) + 1 320 €	d x 0,405
6 CV	d x 0,631	(d x 0,355) + 1 382 €	d x 0,425
7 CV et plus	d x 0,661	(d x 0,374) + 1 435 €	d x 0,446
VÉLO-MOTEUR	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm³	d x 0,272	(d x 0,064) + 416 €	d x 0,147
MOTOS	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,341	(d x 0,085) + 768 €	d x 0,213
3, 4 ou 5 CV	d x 0,404	(d x 0,071) + 999 €	d x 0,237
plus de 5 CV	d x 0,523	(d x 0,068) + 1365 €	d x 0,295

INDICE DES PRIX
(BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION

	NOVEMBRE 2022	NOVEMBRE 2021	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	114,26	107,64	+ 6,2 %
INDICE HORS TABAC	113,53	106,82	+ 6,3 %

INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS – IRL

TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %
1er TRIMESTRE 2022	133,93	+ 2,48 %
2e TRIMESTRE 2022	135,84	+ 3,6 %
3e TRIMESTRE 2022	136,27	+ 3,49 %

SMIC

HORAIRE	MENSUEL (35 H)
11,27 €	1 709,28 €

TENDANCES BOURSE

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	7 077,16	9,7%	9,3%	-1,7%	7 077,16	6 594,57	France
SBF 120	5 424,00	9,5%	9,1%	-2,8%	5 424,00	5 063,88	France
EURO STOXX 50	4 174,33	9,7%	10,0%	-3,0%	4 174,33	3 856,09	Europe
S&P 500	3 995,21	3,7%	4,1%	-14,3%	3 999,09	3 808,10	USA
NASDAQ 100	11 539,04	2,6%	5,5%	-26,1%	11 541,48	10 741,22	USA
FOOTSIE 100	7 851,03	7,1%	5,4%	3,2%	7 860,07	7 451,74	Royaume-Uni
DAX 30	15 187,07	9,3%	9,1%	-4,7%	15 187,07	14 069,26	Allemagne
SMI	11 401,99	5,9%	6,3%	-9,7%	11 435,99	10 729,40	Suisse
NIKKEI	26 138,68	-5,0%	0,2%	-7,7%	26 449,82	25 716,86	Japon
SSE COMPOSITE	3 224,25	1,8%	4,4%	-9,0%	3 227,59	3 089,26	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Rendement 2022
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AELIS FARMA	13,74	21,8%	1,5%	N/A	13,74	13,54	-
AIR MARINE	1,07	0,0%	0,0%	-29,1%	1,07	1,07	-
ASHLER ET MANSON	4,30	-4,4%	-5,3%	97,2%	4,58	4,30	0,7%
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	0,0%	N/A	3,78	3,78	-
CERINNOV GROUP	1,25	5,8%	9,7%	-23,8%	1,25	1,12	-
CHEOPS TECHNOLOGY	60,00	0,0%	2,6%	-21,1%	60,00	54,00	2,5%
DOCK.PETR.AMBES AM	474,00	4,4%	0,0%	0,9%	474,00	460,00	7,0%
EAUX DE ROYAN	83,00	-1,2%	0,6%	-14,0%	83,00	78,00	7,7%
EUROPLASMA	0,46	-63,5%	-34,2%	-100,0%	0,76	0,46	-
FERMENTALG	1,65	6,2%	8,3%	-46,1%	1,66	1,56	-
GASCOGNE	4,45	3,5%	-0,4%	30,9%	4,48	4,35	-
GPE BERKEM	5,60	23,3%	15,7%	-45,6%	5,74	4,95	1,1%
GPE PAROT (AUTO)	1,92	-14,5%	-10,5%	-27,5%	2,14	1,92	-
HYDROGENE DE FRANCE	19,74	-10,9%	-5,6%	-33,5%	20,95	19,74	-
HUNYVERS	13,80	21,1%	16,5%	N/A	14,10	11,90	-
I.CERAM	11,70	8,3%	14,7%	-32,0%	11,70	9,60	-
I2S	6,25	0,0%	2,5%	26,0%	6,25	5,85	2,2%
IMMERSION	4,50	12,5%	75,8%	-29,1%	4,60	2,75	-
IMPLANET	0,18	8,7%	7,9%	-41,8%	0,19	0,17	-
KLARSEN DATA	1,69	7,1%	9,9%	-31,2%	1,77	1,55	-
LECTRA	40,50	19,8%	15,1%	0,5%	40,70	34,45	0,9%
LEGRAND	82,50	7,6%	10,3%	-15,1%	82,50	75,22	2,0%
MULTIMICROCLOUD	0,44	2,3%	10,0%	-38,0%	0,44	0,40	-
O SORBET D'AMOUR	1,98	65,0%	63,6%	-17,5%	1,99	1,21	-
OENEO	14,35	0,0%	2,5%	7,7%	14,50	13,90	2,1%
POUJOULAT	30,60	17,7%	10,1%	144,8%	30,60	27,80	0,7%
SERMA TECH.	428,00	-3,6%	-0,5%	23,7%	430,00	428,00	3,4%
UV GERMI	3,70	17,1%	12,1%	-51,9%	3,90	3,40	-
VALBIOTIS	4,44	28,7%	23,3%	-37,0%	4,44	3,59	-

ALIENOR
CAPITAL

GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS ET GESTION DE FONDS
18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : **05 56 81 17 22**
www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR
« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

© D.R.

Voyage autour de la planète surf

Le surfeur Peyo Lizarazu publie un ouvrage autobiographique relatant ses rencontres et ses périples autour du monde.

Par Vincent BIARD

En novembre 2002, Peyo Lizararu, accompagné d'une poignée de surfeurs de haut niveau, s'attaque pour la première fois à une vague déferlant exceptionnellement sur un haut-fond de la Côte basque. Baptisée « Belharra », cette vague offre un mur d'eau d'une vingtaine de mètres réservé aux seuls experts de ces monstres aquatiques. Depuis, Belharra fait partie des vagues surfées les plus hautes du monde. Vingt ans après cette première session, Peyo Lizararu publie un superbe ouvrage de 288 pages racontant les coulisses de l'aventure Belharra mais aussi ses rencontres et ses aventures sur la planète surf. Véritable autobiographie, *Vies de surf* offre une succession de portraits, de récits de voyage, d'observations, de conversations, le tout agrémenté de magnifiques photos et d'illustrations explicatives.

LAGONS POLYNÉSIENS ET EAUX GLACIALES

Agé de 47 ans, Peyo Lizarazu, frère cadet du footballeur Bixente Lizarazu, a débuté le surf enfant à Hendaye. Compétiteur en surf puis rugbyman prometteur, il choisit finalement de faire carrière dans les vagues en travaillant parallèlement pour la marque Quiksilver implantée à Saint-Jean-de-Luz. Son livre est un formidable témoignage de l'évolution du surf des années 80 à aujourd'hui. Compétiteur lui-même, organisateur de compétitions et d'événements promotionnels pour Quiksilver, Peyo Lizarazu a rencontré les surfeurs les plus illustres dont il propose le portrait dans son *Vies de surf* . Il a aussi exploré la planète des féériques lagons polynésiens aux eaux sombres et glaciales du Pacifique Nord.

UN RÉCIT SANS COMPLAISANCE

Dans le surf, rares sont les autobiographies. L'un des intérêts de celle de Peyo Lizarazu tient à son caractère. Profondément basque, imprégné de culture polynésienne, c'est un pur et dur, un homme de valeur, un taiseux qui ne parle pas pour rien dire. Alors la franchise de ses écrits, certains désaccords avec l'écosystème du surf, l'intransigeance de son avis d'expert sont instructifs et contrastent avec les récits habituels. Le surf, ce sont de belles images, des marques de fringues et un loisir estival pour beaucoup mais ce sont d'abord des histoires d'hommes et de femmes totalement impliqués dans leur passion. ■

© Hoalen